ANNALES
DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE DE MARSEILLE
Tome XXVI. — Mémoire IV.

CATALOGUE RAISONNÉ

DES

PLANTES VASCULAIRES DES BASSES-ALPES

par L. LAURENT
Lauréat de l'Institut et de l'Académie d'Agriculture
Directeur du Muséum de Marseille
Maître de Conférences adj. à la Faculté des Sciences

DRESSÉ D'APRÈS LES DOCUMENTS BIBLIOGRAPHIQUES RECUEILLIS

par feu L.-A. DESSALLE
Lauréat de l'Académie de Marseille
Président fondateur de la Société des Naturalistes parisiens

COMPLÉTÉS ET MIS EN ŒUVRE PAR L'AUTEUR

CATALOGUE RAISONNÉ

DES PLANTES VASCULAIRES DES BASSES-ALPES

par L. LAURENT

Lauréat de l'Institut et de l'Académie d'Agriculture
Directeur du Muséum de Marseille
Maître de Conférences adj. à la Faculté des Sciences

DRESSÉ D'APRÈS LES DOCUMENTS BIBLIOGRAPHIQUES RECUEILLIS

par feu L.-A. DESSALLE

Lauréat de l'Académie de Marseille
Président fondateur de la Société des Naturalistes parisiens

COMPLÉTÉS ET MIS EN ŒUVRE PAR L'AUTEUR

AVANT-PROPOS

Un catalogue, tel que celui dont nous entreprenons aujourd'hui la publication, est : soit l'œuvre d'une vie entière, soit la synthèse de travaux fragmentaires déjà publiés, ou demeurés manuscrits par suite de circonstances fortuites.

Nous devons à la plus simple des honnêtetés de déclarer, immédiatement et tout net, que le premier cas n'est pas le nôtre.

Notre part personnelle dans ce travail est la critique des documents, leur mise en œuvre et leur mise à jour, un grand nombre d'herborisations et de consultations d'herbiers, et tout ce qui concerne les données topographiques nécessaires à la compréhension du sujet.

La part de nos devanciers est l'accumulation des documents, tels qu'ils les ont trouvés chez les auteurs, et ceux qu'ils ont ajoutés grâce à leurs herborisations personnelles ; mais, parmi ces devanciers, il en est un avec lequel nous devions entrer en collaboration effective, si la mort n'était venu le frapper, c'est L.-A. Dessalle. Ce sont les documents amassés par lui qui constituent la source principale où nous avons puisé. Cette source de documentation consiste en un immense fichier mentionnant la plupart des espèces citées par les auteurs dans le département des Basses-Alpes. Avec une patience inlassable, Dessalle avait copié toutes les plantes éparses dans les relevés d'herborisation, dans les anciens catalogues, dans les articles de revues et de journaux ; travail considérable auquel il consacra vingt ans de sa laborieuse existence. Bien que l'autorité des sources soit de valeur tout à fait inégale et quelques-unes même très contestables, ce

LEGS
Louis LAURENT
1946

travail forme un bloc de fondation de tout premier ordre pour la connaissance de la Botanique des Basses-Alpes, mais il était indispensable d'y faire un tri judicieux, de mettre les valeurs à leur vraie place, de préciser et d'éliminer les points douteux, en un mot, d'en faire la critique raisonnée.

Dessalle avait commencé, il y a une vingtaine d'années, mais les difficultés, nées de la guerre de 1914 et celles qui la suivirent, paralysèrent sa bonne volonté. Son idée de faire un Catalogue annoté se concrétisa, quant il eut fait connaître aux botanistes sa découverte du Catalogue manuscrit du Dr Honnorat dans les archives de la Bibliothèque de Grenoble ; toutefois il ne songea vraiment à la réalisation, qu'après un congré de zoologie tenu à Monaco, pendant lequel le Prince Albert Ier lui avait laissé entendre qu'il pourrait venir en aide à la publication d'un travail de ce genre. Depuis la mort du Prince, si les encouragements ne firent pas défaut à l'idée de publier le Catalogue, ce ne furent que bonnes paroles. En 1922, un ami commun, M. E. Martin, notre confrère à l'Académie de Marseille, conservateur du Musée de Digne, nous mit en rapport, et j'acquis la conviction qu'un tel effort méritait mieux que des encouragements platoniques, il lui fallait une réalisation. Nous proposâmes, alors, à Dessalle de chercher les voies et moyens qui assureraient cette publication, mais différents évènements imprévus, dont une chute grave de Dessalle, entravèrent la mise en œuvre des documents. Ils étaient pour ainsi dire trop nombreux et trop divers ; tout cela demandait un effort considérable de coordination. Il fallait arrêter, momentanément, les recherches de compilation et il fallait oser ! La publication fut ajournée.

Pourtant, de plus en plus persuadé de la nécessité de voir sortir le fruit d'un tel travail de dépouillement, nous proposâmes à Dessalle de l'aider personnellement dans l'œuvre en lui demandant un plan de ce qu'il avait l'intention de faire, et nous eûmes le plaisir, le 25 novembre 1930, de recevoir de lui confirmation de la promesse de nous envoyer une ébauche, dans laquelle il s'agissait de condenser un certain nombre de fiches pour se rendre compte de l'ampleur du Catalogue projeté. Nous aurons ainsi, disait-il, une base suffisante de l'étendue du travail, et il ajoutait : « le travail préliminaire que je vous propose serait d'ailleurs un commencement d'exécution, de mise en train, vous donnant une base de sérieuse évaluation » ; en terminant, il me donnait rendez-vous après l'hiver. Hélas ! quelques mois après, avant d'avoir pu commencer, Dessalle était emporté par la mort implacable.

Les fiches étaient toujours là, quand Mme veuve Dessalle voulut bien nous permettre d'édifier l'œuvre projetée. D'un geste dont il faut hautement la louer, Mme Dessalle a remis à la Faculté des Sciences de Marseille l'herbier et la partie de la bibliothèque qui avaient servi à son mari à établir le fichier, qui constituera la base du présent Catalogue. En même temps, elle nous le donnait pour mettre en œuvre un travail dont Dessalle avait jeté les puissants fondements, et dont il avait entrevu, avec bonheur, la réalisation.

Que nous animent son ardeur à l'étude et son souvenir auquel nous offrons l'hommage du travail dont nous poursuivons la réalisation.

INTRODUCTION

Historique et Sources de documentation. — De tout temps, il est venu à l'esprit de l'homme de dresser un inventaire des richesses naturelles qui l'entourent. Mais il est de toute évidence, que plus l'étendue de cet inventaire est grand, plus aussi les difficultés s'amoncellent, et l'œuvre court grand risque de demeurer inachevée.

A notre connaissance, il n'existe pas de Catalogue floristique des Basses-Alpes, bien qu'un grand nombre de botanistes aient travaillé sur la flore du département, tandis qu'il en existe de très complets pour les Alpes-Maritimes (Burnat), et le Var (Albert et Jahandiez). Les richesses botaniques des Basses-Alpes comprises dans les limites de la Provence, sont incorporées dans les catalogues généraux sur celle-ci ; mais ces catalogues sont : soit trop vagues comme ceux des auteurs anciens (Gérard, Dr Honnorat), soit incomplets, parce que trop étendus, comme celui d'Honoré Roux, qui constitue surtout un vade-mecum des plus instructifs pour la flore des Bouches-du-Rhône que Roux connaissait particulièrement bien. Comme le dit fort judicieusement Legré dans ses *Additions à la flore de Provence* 1891, *p.* 393 : « un catalogue est condamné d'avance à d'inévitables omissions », et chose curieuse, les successeurs, qui se servent des travaux de ceux qui les ont précédés, cherchent moins à considérer les efforts qu'ils représentent ou les avantages qu'eux-mêmes en tirent, que les lacunes qu'ils renferment, en se bien gardant de les combler.

Quoiqu'il en soit, Gérard de Cotignac dans sa *Flora gallo-provincialis* traça, en 1761, un tableau remarquable pour son époque, des plantes de Provence, et bien qu'il soit trop général quant aux stations des plantes, il n'en est pas moins vrai, que ce catalogue constitue un point de départ d'une importance que seuls peuvent apprécier, ceux qui connaissent, par expérience, les difficultés qu'il y a à entreprendre un tel travail et à la mener à bonne fin. Il faut également réfléchir aux difficultés que devait présenter, à cette époque, la pénétration dans la Haute-Provence pourvue, maintenant, d'un magnifique réseau de routes grâce aux efforts incessants des agents de tous ordres des Ponts et Chaussées. A voir ce qui reste des anciens sentiers, on peut se rendre compte qu'il fallait une certaine énergie pour parcourir les régions de Barles, d'Annot, d'Enchastrayes, du Lauzet, de Bayons ou de Valbelle à Lure, etc., etc.

Avant Gérard, Saurin de Colmars, avait donné à Garidel (1715) des stations précises sur les plantes des régions élevées des Basses-Alpes;après lui, il faut citer Darluc dont l'*Histoire naturelle de la Provence* (1784) renferme des indications intéressantes au point de vue botanique, touchant le département des Basses-Alpes, puis : Danthoine, Deleuze, Emeric, Clarion, qui herborisèrent vers 1800, apportèrent chacun une contribution effective à la connaissance de la

botanique bas-alpine. Mais c'est surtout le Dr Honnorat, qui naquit à Allos en 1783 et mourut à Digne en 1852, qui travailla à condenser les documents connus à son époque et composa un *Catalogue des plantes de Provence* dans lequel la Flore des Basses-Alpes était principalement traitée, car il avait lui-même herborisé largement dans le département.

Malheureusement, par suite d'un différend entre lui et Négrel-Féraud, auteur de la partie botanique dans la *Statistique des Bouches-du-Rhône* (1821), le Catalogue d'Honnorat dont les débuts avaient paru (Tome II, nº 5, mai 1832 ; tome III, nº 9 et 10, octobre 1832) dans *les Annales des Sciences et de l'Industrie du Midi de la France* publiées par les soins de la Société de Statistique de Marseille fut brusquement interrompue.

Il est de toute évidence, qu'Honnorat, dans sa préface, écrit une phrase assez maladroite : « Je dois prévenir le lecteur de cet ouvrage (la Statistique de « deVilleneuve) qu'on a fait figurer, dans le Catalogue des plantes qui y est inséré, « une infinité d'espèces qui n'ont jamais végété dans le département (des Bou- « ches-du-Rhône) ». Cette indication renferme probablement un fond de vérité, bien que le terme : « une infinité d'espèces » soit quelque peu fort ; aussi cela déclancha de la part de Négrel-Féraud une note insérée à la suite de la préface d'Honnorat dans laquelle il insinuait, vis-à-vis d'Honnorat, le même reproche. Il n'en fallait pas plus pour que l'on se formalisa de part et d'autre, et ce froissement arrêta tout net la publication, sans avoir besoin de recourir à des causes plus ou moins obscures. Honnorat retira donc son manuscrit, et la Rédaction des Annales, étant donné les personnalités en jeu, n'en parla plus ; les raisons, résultant des lignes déjà publiées, étaient plus que suffisantes pour déclancher le conflit.

Bref, le Catalogue d'Honnorat demeura en grande partie manuscrit ; il est actuellement déposé à la Bibliothèque de Grenoble ainsi que la Flore des Insectophiles, qui comprend le relevé précieux des herborisations d'Honnorat dans les Basses-Alpes.

La découverte du manuscrit par Dessalle constitue, certainement, un point extrêmement important et d'un intérêt majeur pour la connaissance de la botanique bas-alpine. Les herborisations d'Honnorat sont les suivantes : Forêt de Faillefeu, Montagne de Lure, Forêt de Monier, Larche, Saint-Michel de Cousson, Les Dourbes, Mont-Pelat, Lans de Jausiers, Bains thermaux de Digne, les Environs de Digne dans un rayon de 1 kilomètre. On peut tenir pour très exacts les lieux où Honnorat a récolté les plantes, quoiqu'on puisse penser de la valeur de la détermination elle-même.

Il est certain que le Catalogue d'Honnorat et ses herborisations constituent pour l'époque une œuvre considérable, mais il ne faut être surpris qu'à moitié du fait, que les botanistes, qui lui ont succédé, ne se soient pas préoccupés de rechercher le manuscrit. La préoccupation du botaniste est de rechercher, dans la nature et dans les ouvrages existant, les plantes, objets de ses études ; il laisse aux archivistes le soin de découvrir dans les différentes bibliothèques les manuscrits qui n'ont pas encore vu le jour, et cela était d'autant plus vrai-

semblable pour Honnorat, que la publication avait été commencée et interrompue. Ce qui est étonnant, c'est qu'Honnorat, qui mourut seulement 20 ans plus tard, n'ai pas songé à reprendre la publication du manuscrit dans une autre Revue : c'est pourquoi, on doit savoir d'autant plus gré à Dessalle, d'avoir, par de patientes recherches, exhumé ce texte, qui, malgré son âge, conserve une importance considérable.

Il faut ensuite arriver au *Catalogue* d'Honnoré Roux (1881) pour trouver une synthèse des plantes de Provence. Si le travail d'Honnorat vaut surtout pour les Basses-Alpes, celui de Roux vaut surtout pour les Bouches-du-Rhône. La flore de ce département, Roux la connaissait à fond. Son catalogue aura des suppléments, il viendra s'y ajouter de nouvelles observations, mais le bloc demeurera comme un bloc de fondation sur lequel le temps n'aura pas de prise. Dans son catalogue, les départements limitrophes des Bouches-du-Rhône sont traités succinctement, et parmi eux, plus particulièrement, celui des Basses-Alpes.

Tandis que s'élaborait le Catalogue de Roux, des botanistes travaillaient au recensement de la flore dans maints endroits. Le lecteur trouvera dans l'index bibliographique une première énumération qui montre combien les chercheurs ont été passionnés. Nous citerons en particulier : Gacogne pour Barcelonnette, Legré pour Lure, Colmars, Allos et Seyne, M. Meyran pour la région de l'Ubaye, professeur Flahault pour la région de Barcelonnette et la Vallée de Verdon, enfin MM. Decrock et Maurin pour les environs d'Allos ; ceux-ci ont déjà publié des monographies importantes sur cette pittoresque région et possèdent des documents manuscrits et des exsiccata qui laissent bien augurer pour l'avenir.

A côté de ces auteurs, de nombreux récolteurs ont constitué des herbiers locaux du plus haut intérêt. Nous devons faire une mention toute spéciale de l'herbier Th. Derbez, professeur à Barcelonnette. Cet herbier, conservé au jardin Botanique de Marseille, fut donné à la Ville par Derbez au début de 1913. Il comprend une quinzaine de mille parts dont la plus grande partie provient des environs de Barcelonnette, jusqu'à la frontière italienne et à celle des Hautes-Alpes. Ces plantes sont d'une remarquable conservation et d'un étiquetage très précis. Nous l'avons dépouillé en entier. Toutes les plantes des Basses-Alpes sont citées dans notre Catalogue. Dessalle ne l'avait vraisemblablement pas connu, car il ne figure pas dans le fichier. Il constitue un appoint de premier ordre pour la Flore des vallées de l'Ubaye et de l'Ubayette et pour la partie montagneuse de l'Est des Basses-Alpes. Citons ensuite les herbiers : Burle, Boudeille, Cogordan, Legré, les premiers pour les vallées de l'Ubaye et de l'Ubayette, le dernier pour la montagne de Lure. Un grand nombre de botanistes ont herborisé dans les Basses-Alpes et l'on trouve leurs noms cités dans les herbiers généraux. Citons après Reynier (**Listes**) (1) : A. Jordan, Loret, Abbés Boulay et Mulsan, Reverchon, Duval-Jouve, Rendu, Chavanis, Blanc, de Salve, Olivier curé d'Enchastrayes, Jean curé de la Condamine, Donnadieu, H. Roux, L. Garnier, F. Coste, Davin, Lenoble, Rodié, P. Le Brun, etc., etc.

(1) Les indications, en abrégé, placées à la suite d'un nom d'auteur renvoient aux abréviations adoptées dans l'Index bibliographique.

Mais les travaux que nous venons de citer et que l'on retrouvera pour la plupart dans l'index bibliographique, constituent des documents épars. Le Catalogue d'Honnorat restait le seul monument d'ensemble ; il avait bien vieilli depuis 1832. Le fond demeurait solide, mais il n'en restait pas moins une sèche énumération avec des erreurs inhérentes à l'époque où il avait été conçu.

Nous avons indiqué dans l'Avant-propos, quand, naquit chez Dessalle l'idée d'un Catalogue des plantes des Basses-Alpes ; il était dans son intention, non de continuer le Catalogue d'Honnorat qu'il avait sorti de l'oubli de la bibliothèque de Grenoble, mais de le mettre à jour, de le rajeunir et de le compléter de tous les documents qui avaient paru depuis plus de 80 ans et qui étaient épars un peu partout.

Dessalle, pour mener à bien ce travail et surtout désirant avant tout être complet, entreprit à lui seul la rédaction d'un fichier, où il releva les espèces qui avaient été citées pour les Basses-Alpes. Travail d'autant plus remarquable et énorme si l'on considère que, pour beaucoup d'ouvrages, Dessalle fut dans l'obligation de les copier en entier.

Il est fort probable, que A. Reynier eut entre les mains le fichier, car plusieurs indications sont placées sur les fiches elles-mêmes de la main de Reynier dont l'écriture est bien reconnaissable. Les annotations de Reynier ont trait surtout à des points de linguistique, il insiste sur la meilleure manière de traduire Gérard, ou entretient une discussion sur un point litigieux de la botanique au XVIII^{e} siècle. Il fit avec Dessalle un certain nombre de travaux, notamment les *Botanistes prélinnéens des Basses-Alpes*. Il excellait dans ces travaux, où malgré un style tout à fait personnel et d'une lecture passablement difficile par endroits, il se mouvait avec une dextérité, qu'il devait à son esprit critique toujours en éveil, surtout quand il s'agissait d'opinions qui ne lui paraissaient pas cadrer avec ses propres idées.

Sauf quelques annotations de minime importance où, perce une critique parfois un peu acerbe, il ne paraît pas que la collaboration de Reynier ait été effective : simple révision de phrases critiques dont beaucoup sont sans importance. Mais Dessalle emporté par son travail de compilation ne pouvait jamais s'arrêter pour arranger, en un monument durable, ce qui n'était que matériaux propres à édifier une œuvre.

Dessalle pensait que le Catalogue devait être un catalogue annoté à la manière dont il avait conçu la publication des *Herborisations de Legré*. Nous avons pensé qu'il était nécessaire d'introduire une critique plus serrée dans des matériaux qui provenaient d'auteurs divers et qui s'étageaient sur plus de deux siècles : d'autant que la valeur des documents était extrêmement inégale. On ne pouvait attacher la même créance à tous, mais il convenait aussi de n'en négliger aucun ; et voilà pourquoi après mure réflexion nous nous proposons de donner un catalogue raisonné où, en tenant compte de tous les documents, à moins que ceux-ci ne soient manifestement erronés, nous les soumettrons à une critique serrée. Nous restreindrons ce Catalogue au groupe des plantes vasculaires (phanérogames et cryptogames), tâche déjà considérable étant donné la diversité

de la flore du département. Le champ est donc largement ouvert aux autres travailleurs.

Nous nous sommes efforcé de faire notre possible, de réduire les erreurs et les omissions au minimum, sans avoir l'illusion de donner ici un travail complet, loin de là. Nous avons soumis tous les documents à une critique scientifique rigoureuse. Nous avons éloigné tout parti pris et nous avons fait crédit aux anciens, surtout quand, sans se copier, les trouvailles successives contrôlent les résultats obtenus par des voies différentes. Il est incontestable qu'il est impossible, dans un travail de ce genre, de vérifier par soi-même tous les faits, pas plus qu'il ne faut recopier, sans examen, une référence quelle qu'elle soit. Il est bien certain que si l'on voulait refaire tout ce que les autres ont fait, rien ne se ferait.

Nous nous sommes donc placé sur le terrain de la saine critique : raisonnant les opinions, faisant ressortir ce qui était vraisemblable et indiquant ce qui nous paraissait impossible. Malgré tout, nous avons tenu grand compte du dire des anciens auteurs, ne tenant pas pour systématiquement faux ce qu'ils avancent, sous prétexte que leur méthode n'était pas la nôtre, et qu'ils se mouvaient dans une science neuve et bien différente de nos conceptions. Certes, les erreurs chez eux sont plus fréquentes, par le fait même qu'ils n'avaient pas les moyens dont nous disposons pour donner à leurs déterminations toute la précision désirable, mais à examiner les choses d'un peu haut, et largement, il faut reconnaître que ces auteurs ont eu énormément de mérite.

Si nous n'avons éliminé de parti pris, et à priori, aucun document, nous nous sommes efforcé de puiser aux meilleures sources et de ne mettre entre les mains du lecteur que des documents qu'il pourra ensuite accepter ou refuser.

Nous avons tenu grand compte de l'ambiance où se développent les végétaux, ce que d'habitude on néglige assez dans les relevés d'herborisation. C'est pourquoi, nous avons tenu à refaire, par nous-même, tous les itinéraires pour nous pénétrer de la topographie du département, et, en même temps, de ses conditions climatériques. En effet, le milieu dans lequel croissent les végétaux préoccupe de moins en moins les auteurs au fur et à mesure que l'on s'enfonce dans le passé.

Un catalogue n'étant pas une flore, nous nous sommes borné à donner pour chaque espèce des renseignements généraux et les stations dans lesquelles on l'a rencontrée jusqu'ici, mais nous avons cru qu'il était capital de donner les altitudes, surtout dans un département où l'amplitude des hauteurs va de 300 mètres à plus de 3.000. Nous avons donc parcouru le département dans tous les sens, depuis Manosque jusqu'aux cols de Vars et de Larche, et depuis les Omergues (au Nord de Lure) jusqu'à En trevaux et auxcols des Champs et de la Cayolle, à l'Est du département. Nous pouvons donc indiquer pour les avoir contrôlées par nous-même dans la plus grande partie des cas, les altitudes et la position topographique de la plupart des points que nous citons.

Pour mener à bien cette partie de la tâche, nous avons tenu compte, en premier lieu, des cotes du nivellement général de la France et de celles de la

carte d'Etat-Major ; mais quand nous avons reconnu des différences dans les points intermédiaires, nous les avons contrôlés : soit par des documents cartographiques divers, soit par le Service des Ponts et Chaussées, soit enfin par nos mesures personnelles. Nous avons pris, ensuite, une moyenne qui a grand chance de correspondre à la réalité des faits ; cette moyenne, d'ailleurs ayant toute la précision désirable en ce qui concerne les comparaisons botaniques. Le lecteur n'aura qu'à se reporter à l'index des localités pour être renseigné. A ce point de vue tout était à faire, DESSALLE n'ayant qu'enrégistré les listes qui d'habitude sont très pauvres en renseignements de cette sorte. On en trouve seulement dans les relevés de HULIN, et dans les remarquables comptes-rendus des excursions de la *Session extraordinaire de Barcelonnette de la Société Botanique de France en* 1897 rédigés par M. le Professeur FLAHAULT. Nous avons puisé de précieuses indications dans les herbiers notamment dans ceux de DERBEZ, LOMBARD, COUSTURIER, F. COSTE, et BOUDEILLE. A ce point de vue, l'herbier LEGRÉ ne nous a fourni que peu de renseignements, pas plus d'ailleurs que ses relevés d'herborisations publiés par DESSALLE où les localités sont très bien indiquées, tandis que la localisation des espèces botaniques sur l'itinéraire ne l'est pas du tout.

A vrai dire, cette œuvre posthume, publiée par DESSALLE 10 ans après la mort de Legré, n'était certainement pas, dans l'idée de ce dernier, destinée à voir le jour telle quelle, mais bien à servir pour être incorporée dans des travaux généraux précis et consciencieux comme il savait en faire.

Méthode suivie dans le classement des Espèces. — Nous avons pris pour base : la Flore de ROUY et FOUCAUD, celle de H. COSTE et la grande flore illustrée de BONNIER terminée par M. DOIN. Ces trois œuvres également remarquables présentent nécessairement des divergences de point de vue cela était inévitable. Aussi les avons-nous prises en considération tout s trois, sans nous inféoder à aucune. Toutefois, comme celle de ROUY et FOUCAUD et celle de BONNIER donnent le plus grand nombre de synonymes et mentionnent le plus grand nombre de localités précises, nous avons donné les références de ces deux flores pour chaque espèce. De cette manière, sans alourdir notre texte déjà très chargé, le lecteur pourra, si bon lui semble, recourir à ces documents en ce qui concerne les sources bibliographiques générales et les synonymes.

Les genres sont classés suivant leurs affinités autant que faire se peut ; quant aux espèces, la classification d'un catalogue devant, avant tout, être claire et facile à consulter, nous les avons placées par ordre alphabétique ; les sous-espèces, les formes et les variétés suivent l'espèce à laquelle elles sont rattachées ; les espèces très douteuses, cultivées ou échappées des cultures, qui nous paraissent devoir être exclues de la flore ds Basses-Alpes, sont placées à la fin du genre. Toutes les espèces citées, quelles qu'elles soient, portent un numéro d'ordre, afin de faciliter les références ultérieures.

Nous avons donné les époques de la floraison d'après Rouy et Foucaud. Toutefois, étant donné dans le département, les différences de climat, d'altitude et des précipitations atmosphériques, les périodes de floraison sont géné-

ralement en retard dans la partie Est des Basses-Alpes ; nous les avons modifiées quand nous avons pu nous procurer dans nos herborisations ou d'après nos correspondants des indications précises.

En ce qui concerne la synonymie, nous n'avons pas cru devoir surcharger notre travail de documents que le lecteur trouvera aisément dans les flores auxquelles nous nous référons, nous donnons les raisons de nos préférences seulement dans les cas douteux ou pour plus de précision.

Classement des stations. — Nous avons rencontré une grande difficulté dans la manière pratique de présenter et d'arranger les stations qui sont extrêmement nombreuses pour certaines espèces. Au risque d'allonger un peu la nomenclature, nous avons préféré nommer les stations avec les auteurs qui les ont citées ; il y a de ce fait quelques redites, mais cette manière de faire nous a paru préférable à celle qui, condensant par trop, peut laisser place au doute en ce qui concerne les références d'auteurs et peut être la cause de lacunes. Bien qu'il soit difficile d'ordonner les stations souvent mélangées dans une même citation, nous nous sommes efforcé de les grouper en allant du Nord au Sud, mettant, en dernier lieu, celles de l'arrondissement de Forcalquier dont la montagne de Lure forme l'ossature septentrionale.

Indications bibliographiques. — Au risque d'allonger un peu, nous avons donné les noms d'auteurs en entier, sauf ceux des références des lores qui sont toujours les mêmes. Les ouvrages sont signalés en abréviations mentionnées à l'index où l'on pourra trouver l'indication bibliographique complète. D'ailleurs, on sera vite familiarisé avec ces abréviations grâce précisément au nom d'auteur. Désirant éviter au lecteur des recherches toujours longues que ne couronnent pas quelquefois le succès, nous avons indiqué autant que possible les numéros des pages des travaux. Pour quelques-uns nous n'avons eu à notre disposition que des tirés à part. Pour certains catalogues nous mentionnons les numéros des espèces ou les pages, pour d'autres enfin, nous citons seulement (catalogue) la recherche y étant très facile.

Indication des localités. — Nous savons par expérience, combien il est difficile de retrouver sur la carte d'Etat-Major des communes ou des hameaux ; quant aux lieux-dits, cette difficulté est encore plus grande ; il existe enfin beaucoup de stations botaniques qui ne se trouvent que sur les cadastres. Nous avons pensé qu'il serait extrêmement utile d'indiquer, dans un index, les localités citées et cela de la manière la plus pratique possible. On voudra bien pour cela se reporter à la carte où nous avons délimité les 30 cantons du département et quelques points de repère. Il sera dès lors très facile de retrouver le canton sur la carte d'Etat-Major. La distance des localités et des stations au chef-lieu du canton ont été indiquées *à vol d'oiseau* et en kilomètres ; la direction est indiquée par les 16 subdivisions habituelles de la rose des vents : N, N. N.-E., N.-E., E. N.-E., E., etc. Rien ne sera plus facile que de repérer à l'aide d'une règle graduée le lieu mentionné. Quand nous avons pris un autre point de repaire que le chef-lieu du canton nous citons toujours ce dernier. Dans les cas où nous avions des doutes

sur les localités, surtout en ce qui concerne les anciens auteurs, nous nous sommes adressé aux meilleures sources.

Nous nous faisons un devoir de reconnaissance de mentionner les personnes très nombreuses qui ont répondu à nos demandes et nous ont fourni de précieux renseignements, tant au point de vue botanique que topographique. Nous adressons un souvenir ému à la mémoire de M. Hulin, de l'Ecole nationale des Eaux et Forêts de Nancy ; il avait fourni des documents très précis à Dessalle, on les retrouve nombreux dans son fichier ; il s'était mis avec la même bonne grâce à notre disposition, quelques mois avant que la mort ne l'enleva aux siens et à la Science. Nous devons des remerciements tout particuliers à M. O. Meyran qui a mis à notre disposition sa connaissance approfondie des vallées de l'Ubaye et de l'Ubayette et à M. J.-B. Maurin, instituteur en retraite, pour la région d'Allos.

Nous avons trouvé le meilleur accueil auprès de notre collégue du Laboratoire de Botanique de Grenoble le Professeur De Litardiere, qui a mis à notre disposition les collections de la Faculté, dans lesquelles M. le Dr Offner, Mlle Guéraud et M. Prevel ont facilité nos recherches. Nous avons obtenu de M. le Professeur Flahault, de M. Jahandiez de Carqueiranne et de M. Pauli de Bruxelles des documents variés et rares. M. Aillaud, instituteur à Riez a mis l'herbier scolaire de Riez et le sien à notre disposition, de même que M. Barrucand, principal du Collège de Manosque, M. E. Martin du Musée de Digne et M. Deleglize, du Musée de Gap. M. Hochreutiner, Directeur du Conservatoire et du Jardin Botanique de Genève, M. l'abbé Delmas, curé de Meyreuil, M. P. Le Brun, d'Aix-en-Provence, M. Borel, géomètre à Banon, M. Davin sous-directeur honoraire du Jardin Botanique de Marseille, M. Emberger de l'Institut Scientifique Chérifien au Maroc, M. F. Lenoble, à Dijon, M. Rodié, à Grasse, nous ont fourni des indications et des documents divers. Nos demandes furent toujours bien accueillies par la Conservation des Eaux et Forêts de Digne, où M. l'Inspecteur Genet nous a éclairé sur quelques points douteux, de même que M. l'Inspecteur principal de Barcelonnette ; M. Coullet, secrétaire à la Préfecture de Digne et M. Bailhache, archiviste à Digne, nous ont renseigné sur les noms actuels et anciens de différents hameaux et de stations peu connues. MM. les Ingénieurs des Ponts et Chaussées (Hesse, Faure, Liotard) nous ont fourni de précieux renseignements sur des altitudes litigieuses et sur l'état de viabilité des routes et sentiers, ce qui nous a grandement facilité dans nos herborisations. Il en est de même de Messieurs les Présidents des Syndicats d'Initiative de Digne, de Saint-André-les-Alpes et de Beauvezer, et de Messieurs les Curés d'Annot, de Seyne, de Meyronnes, d'Uvernet, de Barcelonnette, de Saint-Paul et de Castellane.

C'est avec une reconnaissance émue et respectueuse que nous prions Mme veuve Dessalle de recevoir, ici, l'expression de notre profonde gratitude

pour avoir facilité la mise en œuvre de l'ouvrage dans la plus large mesure. Qu'elle en soit remerciée par nous et par la mémoire de Celui dont l'âme, toujours présente, la combla des joies paisibles et ineffables de la belle amitié des vieux jours.

A tous ceux qui, de près ou de loin, ont facilité notre tâche, vont nos plus sincères et profonds sentiments de gratitude.

Loin de nous la prétention d'entreprendre ici une œuvre complète et encore moins définitive. Tous ceux qui ont essayé un travail de la sorte le comprendront et seront indulgents. A ceux qui seraient tentés d'admettre comme tout naturel ce qui sera profitable pour leurs travaux, et de critiquer systématiquement des omissions ou des fautes inévitables, nous demanderons non l'indulgence mais le redressement de nos torts et de notre faiblesse. Il ne tiendra qu'à eux de compléter, ce que nous savons, par avance, incomplet, de rectifier ce qu'une inattention involontaire aurait pu laisser échapper.

Ce que nous tenons à affirmer, c'est que nous avons évité, rigoureusement, l'écueil signalé par Négrel-Féraud dans la polémique qui a fait sombrer la publication du premier Catalogue d'Honnorat, à savoir : que dans un ouvrage de ce genre « lorsqu'il y a quelque doute sur une plante que l'on a signalée à l'auteur, celui-ci craint également d'admettre une espèce mal déterminée ou de décompléter son ouvrage en la rejetant ; il arrive *bien des fois que les égards qu'il est forcé d'avoir pour ceux dont il* consulte l'expérience le décident pour l'admission, à moins d'erreur évidente (1) » nous avons conservé notre complète indépendance, et nous nous sommes efforcé de n'avoir pour but que l'exacte vérité, dans la mesure où elle peut être atteinte par l'homme, sans parti pris ni acrimonie d'aucune sorte, mais en revendiquant un droit que, nous pensons, personne ne pourra contester à savoir : que la nature est objet d'étude libre pour tout homme qui l'aborde dans le seul but de la faire mieux connaître et mieux aimer.

Quelle que soit l'opinion que l'on pourra porter sur ce travail, nous sommes certain de la scrupuleuse conscience que Dessalle a mise dans la récolte de ses matériaux. Nous assurons de notre reconnaissance tous ceux qui voudront bien nous fournir des documents ou nous indiquer des sources où nous pourrions puiser, et nous livrons au lecteur une œuvre qui, si nous la savons imparfaite, est, nous l'affirmons, d'une entière bonne foi.

---

(1) Citation de Négrel-Féraud *in* : — S.-J. Honnorat, par Dessalle (Grenoble, 1919, p. 44). La phrase soulignée l'est par nous.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Acloque (A.). — **Fl. fr.** (1). — Flore de France. Paris, Baillière, 1894.

Ardoino. — **Fl. Alp. Mar.** — Flore analytique du département des Alpes-Maritimes, ou description succincte des plantes vasculaires qui croissent spontanément entre le versant Est de l'Esterel et la Roïa, les Alpes et la mer. 1re édition, Menton, 1867.

Bauhin (Gaspar). — **Pin.** — Pinax theatri botanici sive Index in Theophrasti, Dioscoridis, Plinii et Botanicorum qui a saeculo scripserunt. Basiliae, 1623.

Bauhin (Jean). — **Hist. pl.** — Historia plantarum universalis. Ebroduni, 1650.

Bautier (Al.). — **Fl. p. Fr.** — Flores partielles de France comparées, 2 tomes en 1 volume. Paris, Asselin, 1868.

Bonnier (G.). — **Fl. Fr. ill.** — Flore complète illustrée en couleurs, de France, Suisse et Belgique, comprenant la plupart des plantes d'Europe. Toutes les espèces représentées en couleurs, ainsi qu'un grand nombre de sous-espèces et variétés, sont reproduites par la photogravure à la moitié de leur grandeur naturelle, d'après des photographies mises en couleurs. 12 tomes. (Continuée à partir du tome 10 par R. Doin). Paris, Orlhac ; Neuchatel, Delachaux et Niestlé ; Bruxelles, Lebègue, 1928. En cours de publication.

Bonnier (G.). — **Obs. Ren.** — Observations sur les Renonculacées de la Flore de France. *Rev. gén. de Bot. tome I*, 1889, *p.* 330.

Boisduval (J.-A.). — **Fl. Fr.** — Flore française, 3 vol. Paris, Roret, 1828.

Burnat (Em.). — **Fl. Alp. Mar.** — Flore des Alpes-Maritimes ou Catalogue raisonné des plantes qui croissent spontanément dans la chaîne des Alpes-Maritimes y compris le département français de ce nom et une partie de la Ligurie occidentale, 7 tomes en 8 volumes, avec 2 cartes des régions explorées. Genève et Bâle, H. Georg, 1892.

Burtez (Alex.). — **Cat. herb. Gér.** — Catalogue des plantes constituant l'herbier Louis Gérard. *Bul. de la Soc. d'Etudes scientifiques et archéologiques de la Ville de Draguignan, t. XXI*, 1896-1897, *pp.* 107-538.

Camus (E.-G.). — **Not. Aném.** — Note sur les Anémones du type de l'*Anémone Pulsatilla* L. *Journal de Botanique de L. Morot*, nº 13, 15 *aout* 1887, *p.* 204.

(1) Cette abréviation est celle qui caractérise l'ouvrage dans le cours du Catalogue.

Cosson. — **Sess. extr. Gren.** — Session extraordinaire de la Société Botanique de France à Grenoble en 1860. *Bulletin Soc. Bot. de France, t.* 7, 1860, *p.* 561.

Coste (Abbé H.). — **Fl. Fr.** — Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes, avec une introduction sur la flore et la végétation de la France, accompagnée d'une carte coloriée, par Ch. Flahault, 3 tomes. Paris, Klincksieck, 1901-1906.

Coste (Abbé H.). — **Obs. pl. Ubaye.** — Observations sur quelques plantes de la vallée de l'Ubaye, *in* : Sess. extraord. de Barcelonnette, août 1897. *Bull. Soc. Bot. de France, t.* 44, 1897, *pp.* LXVII-LXXXVI.

Cotte (J.). — **Rand. B.-A.** — Une randonnée dans les Basses-Alpes. *Annales du Musée d'Hist. nat. de Marseille, t. XV, Mem. III*, 1915, *pp.* 1-21.

Darluc. — **Hist. nat. Prov.** — Histoire naturelle de la Provence, 3 volumes. Avignon, Niel, 1782.

Davin (V.). — **Herbor.** — Cahiers d'herborisations dans les Basses-Alpes. Manuscrit.

Decrock (E.) et Maurin (J.-B.). — **Cat.** — Catalogue manuscrit de la flore d'Allos (*in* Fichier de Dessalle, *ex parte*).

Decrock (E.) et Maurin (J.-B.). — **Chêne.** — Contribution à l'étude des forêts provençales :

1) Forêt de Vacheresse, territoire d'Allos, B.-A. *Bull. du « Chêne ». Société forestière méditerranéenne et coloniale, Marseille,* n° 14, 1918, *p.* 848.

2) Le Bois de la Cluite et les près-bois du Villard d'Allos.
dito. — n° 16, 1920, *p.* 1020.

3) La végétation des bords du Chadoulin à Allos.
dito. — n° 18, 1922-23, *p.* 1144.

4) Contribution à l'étude de la végétation, des bords des torrents dans la haute vallée du Verdon. La végétation des bords du Bouchier à Allos.
dito. — n° 21, 1925, *p.* 136.

Dessalle (L,-A.). — **Cat.** — Fichier manuscrit.

Dessalle (L.-A.) et Reynier (A.). — **Bot. prél.** — Les Botanistes prélinnéens des Basses-Alpes, Digne, Chaspoul, 1916. — Tiré à part, pp. 1-32. *Bull. de la Soc. scientif. et littér. des Basses-Alpes,* 4e *trimestre,* 1915.

Dessalle (L.-A.) : Voir Legré (L.). — Herborisations.

Flahault (Ch.). — **Fl. color.** — Nouvelle flore coloriée de poche des Alpes et des Pyrénées (144 pl. col., 154 fig. en noir), 3 volumes. Paris, Klincksieck, 1906-1912.

FLAHAULT (Ch.). — **Fl. val. sup. Verdon.** — La flore de la vallée supérieure du Verdon. — Tiré à part, pp. 1-22. (Extrait de l'Histoire d'Allos, par M. l'abbé Pellissier, vic. gén. Ve partie, chapitre III, pp. 488-507. Digne, Chaspoul et Vve Barbaroux, 1899.

FLAHAULT (Ch.). — **Not.** — La Flore de la vallée de Barcelonnette, pp. 17-57. (Société Botanique de France. Session extraordinaire de la haute vallée de l'Ubaye en août 1897). Notices publiées par le Comité local d'organisation. Serre et Roumégous. Montpellier, 1897.

FLAHAULT (Ch.). — **Sess. extraor.** — Rapport sur les herborisations de la Société Botanique de France et sur quelques excursions faites hors session, aux mois d'août et de septembre 1897, dans la vallée de l'Ubaye, pp. CLVI-CCLI.

Liste complémentaire et rectificative des plantes vasculaires observées dans le bassin supérieur de l'Ubaye, de 1135 mètres (altitude de Barcelonnette) à 3400 m. (altitude du sommet des Aiguilles de Chambeyron).

Session extraordinaire tenue à Barcelonnette au mois d'août 1897. *Bull. Soc. Bot. de France, tome* 44, 1897.

GACOGNE (Alph.). — **Excur. val. Barcel.** — Excursion botanique dans la partie supérieure de la vallée de Barcelonnette (B.-A.). Juillet, 1877. *Ann. Soc. Bot. de Lyon*, 1879. — Tiré à part, pp. 1-15.

GARIDEL. — **Hist. d. pl.** — Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix et dans plusieurs autres endroits de la Provence. Aix, Joseph David, 1715.

GÉRARD (Lud.). — **Fl. gal.-prov.** — Flora gallo-provincialis cum iconibus aenis. Parisiis, C. J.-B. Bauche, 1761.

GILLET et MAGNE. — **Fl. fr.** — Nouvelle flore française, suivie d'un guide du botaniste, pp. 545-590. Paris, Garnier, 1863.

GORET (E.). — **Nomencl.** — Nomenclature des végétaux herbacés et ligneux spontanés et le plus abondamment répandus dans la vallée de Barcelonnette (B.-A.). *Note K, (in Etudes sur les travaux de reboisement et de gazonnement des montagnes par Demontzey, Conservateur des Forêts).*

GRENIER et GODRON. — **Fl. Fr.** — Flore de France, ou description des plantes qui croissent naturellement en France et en Corse, 3 volumes. Paris, Baillière, 1848.

HECKEL (Dr Edouard). — **Contr. fl. Verdon.** — Contribution à la géographie botanique du Nord du Var et à la flore avoisinant le Verdon et les sources salées du département du Var (8 fig. hors texte). *Mémoire de l'Acad. d. Sc. Let. et Beaux-Arts de Marseille. Barlatier* 1915. — Tiré à part, pp. 1-34.

Dr Honnorat (S. J.). — **Cat.** — Catalogue des Plantes de Provence, avec l'indication des lieux où elles croissent et des noms vulgaires qu'elles portent. Manuscrit. — Bibliothèque municipale de la Ville de Grenoble. — Cote : Ms 1149, in-4°, 475 pages numérotées recto-verso ; reliure en peau marron, 1832.

Une très petite partie de ce Catalogue (Généralités, auteurs, 12e famille Graminées à la 23e Hydrocharidées) parut sous le titre : Catalogue des Plantes de Provence, avec l'indication des lieux où elles croissent, distribuées suivant l'ordre de la Flore Française de M. de Candolle par M. Honnorat, docteur en médecine, à Digne (B.-A.) dans les *Annales des Sciences et de l'Industrie du Midi de la France publiées par la Société de Statistique de Marseille, t. II, mai* 1832, *pp.* 115-127, 225-234. *t. III, oct.* 1832, *pp.* 84-98, 190-200.

Dr Honnorat (S.-J.). — **Herbor. Fl. insecto.** — Flore des Insectophiles.

Manuscrit. — Bibliothèque municipale de la Ville de Grenoble. Cote : Ms 1150, in-8°, 174 feuillets dont 140 écrits et numérotés seulement au recto ; reliure parchemin.

Le dos de ce manuscrit porte l'indication : *Flore des Insectop.* Les registres de la bibliothèque de Grenoble ont complété le nom par *insectologistes* (erroné).

Ce manuscrit comprend :

Le nom des plantes avec celui de leurs parasites (insectes), sans mention de localité (102 feuillets). Au 103e feuillet *Herborisations* : Monier, pp. 103-111 ; Lure, pp. 112-120 ; Faillefeu, pp. 121-126 ; Larche, pp. 126-131 ; Saint-Michel de Cousson, p. 132 ; Dourbes, pp. 133-134 ; Pelat, pp. 135-136.

Plantes, qui croissent aux environs de Digne à 1 kil. de rayon, indiquées dans l'ordre de leur floraison (1832), pp. 137-138, février, mars, avril, (inachevé).

Herborisation, Lans de Jausiers (1845), pp. 139-140.

Les feuilles 141-174 sont blanches.

Le manuscrit porte seulement deux dates : 1832 et 1845 et les époques de quelques herborisations toutes faites en juillet et août ; celle des Dourbes le 20 juin, comme celle de Lans de Jaussiers portent 1845, les autres sont antérieures.

Dr Honnorat (S.-J.). — **Ren. B.-A.** — Espèces de Renoncules observées dans le département des Basses-Alpes. *Ann. des Basses-Alpes, 2e année, t. II, Digne. Repos*, 1839.

Dr Honnorat (S.-J.). — **Dict.** — Dictionnaire Provençal-Français, ou Dictionnaire de la Langue d'Oc ancienne et moderne, suivi d'un vocabulaire Français-Provençal, 3 vol.. Digne, Repos, 1846-1849.

Jahandiez (E.) et Mollandin de Boissy (R.). — **Excur. Verd.** — Excursion aux gorges du Verdon et sur la limite des départements du Var, des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes. *Ann. de la Soc. d'Hist. nat. de Toulon* 1911. — Tiré à part, pp. 1-28.

Jordan (Alexis). — **Diagn.** — Diagnoses d'espèces nouvelles ou méconnues pour servir de matériaux à une flore réformée de la France et des contrées voisines. Tome I, 1re partie. Paris, 1864 (Tome I seul paru). Les espèces décrites de 1 à 150 ont paru *in Ann. de la Soc. Linnéenne de Lyon* 1860.

Kieffer, (F.). — **Contribu. Fl. d. Prov.** — Nouvelles contributions à la Flore de Provence. *Rev. horticole des Bouch.-du-Rhône, n°* 497, *décembre* 1895.

Kralik (L.) et Billon. — **Reliq. Mail.** — Catalogue des espèces dont se composent les *Reliquiæ Mailleanae. Bull. Soc. bot. de France, t. XIV*, 1867, *pp.* 103-108.

Lamarck et de Candolle. — **Fl. fr.** — Flore française 3e édit. t. I à IV et t. V suppl. par de Candolle. Paris, Desray, 1815.

Lambert. — **Excur. bot. Verdon.** — Excursions botaniques dans le bassin du Verdon (Basses-Alpes). *Bull. de la Soc. Bot. des Deux-Sèvres*, 1911-1912, *pp.* 92-98.

Lannes. — **Cat.** — Catalogue des plantes les plus remarquables croissant dans le bassin supérieur de l'Ubaye (Basses-Alpes) compris entre Barcelonnette et la frontière d'Italie d'un côté et les Hautes-Alpes de l'autre. Altitude minimum 1163 mètres et maximum 3090 mètres. *Bull. de la Soc. Bot. de France, t.* XXVI, *séance du* 18 *avril* 1879.

Laurent (L.). — **Herbor.** — Nos herborisations dans les Basses-Alpes, extraites de nos carnets de route manuscrits.

Le Brun (P.). — **Observ.** — Observations et localités nouvelles ou intéressantes pour la flore du Sud-Est. *Le Monde des Plantes, n°* 114 *et* 115. 1918.

Le Brun (P.). — **Rand. alp.** — Une randonnée alpine, juillet-août 1920. *Le Monde des Plantes n°* 18-133. *Nov.-Décem.* 1921.

Le Brun (P.). — **Herbor.** — Voir, Soulié (Abbé).

Legré (Lud.). — **Add.** 1891. — Additions à la Flore de Provence. *Bull. de la Soc. Bot. de France, t.* 38, 1891, *pp.* 393-402.

Legré (Lud.). — **Add.** 1892. — Additions à la Flore de Provence. *Bull. de la Soc. Bot. de France, t.* 39, 1892, *pp.* 401-405.

Legré (Lud.). — **Add.** 1897. — Additions à la Flore de Provence. *Bull. de la Soc. Bot. de France, t.* 46, 1897, *pp.* 75-79.

Legré (Lud.). — **Excur. Allos.** — Excursions botaniques au Lac d'Allos et au Mont-Pelat. *Ann. des Basses-Alpes, t. VI* 1893-1894, *pp.* 507-520.

Cet article a aussi paru sous le titre de : Trois herborisations aux environs d'Allos (B.-A.) en juillet et août 1893 (*in Revue horticole des Bouches-du-Rhône* 1893).

Legré (Lud.). — **Bot.** — La Botanique en Provence au XVI^e siècle : *Mémoires de l'Académie des Sc., Lett. et Beaux-Arts de Marseille*, 1899, 1901, 1901-1903, 1904-1905.

Legré (Lud.). — **Herbor.** — Herborisations (1) de Ludovic Legré dans les Basses-Alpes annotées par L. A. Dessalle, avec une préface de M. l'abbé A. Richaud. Digne, Chaspoul, 1915 (Tiré à part, pp. 1-83). *Extrait du Bull. de la Soc. scient. et litt. des B.-A.*, 1913-1914.

Lenoble (F.). — **Herbor.** — Notes d'herborisations dans les Basses-Alpes. Manuscrit.

Lenoble (F.). — **Stat. Meconopsis.** — Découverte d'une station de *Meconopsis Cambrica* Vig. dans les préalpes de la Drôme (Dauphiné). *Bull. Soc. Bot. France, t.* 65, 1918, p. 10.

Loret (Henri). — **Glanes.** — Glanes d'un botaniste avec des observations sur quelques plantes du midi de la France. *Bull. de la Soc. Bot. de France, t.* 6, 1859. (*Notes successives.*)

Mahoux (P.). — **Fl. Moustiers.** — Aperçu sur la flore des environs de Moustiers-Sainte-Marie (B.-A.). *Bull. de la Soc. Scient. et litt. des B.-A. n°* 164, *t. XXIV, juillet-décembre* 1932, *pp.* 108-115.

Meyran (O.). — **Excur. Ubaye.** — Excursions botaniques dans le Briançonnais et la partie supérieure de la vallée de l'Ubaye. *Ann. de la Soc. bot. de Lyon*, 9^e *année*, 1880-1881, *n°* 2. *Mémoires et Comptes-Rendus des séances, pp.* 57-79.

Meyran (O.). — **Distrib. pl. alp.** — Sur la distribution géographique de quelques plantes alpines. *Ann. de la Soc. bot. de Lyon, t. XXIII*, 4^e *trim.* 1898, *pp.* 25 à 50.

Meyran (O.). — **Cat.** — Catalogue manuscrit communiqué par M. Meyran, contenant les listes de ses herborisations, de son herbier et de celui de Cogordan.

Monges (J.). — **Ancolies.** — Les Ancolies. *Revue horticole des Bouch.-du-Rhône, nov.* 1887, *p.* 204.

---

(1) M. Nguyen-Cao (Contribution à l'étude de la botanique en Provence à la fin du XIX^e siècle. Thèse de Doctorat en pharmacie, Faculté de Marseille) a étudié l'œuvre de Legré. En ce qui concerne les herborisations du Botaniste provençal, ce travail n'est qu'un pâle reflet de celui de L.-A. Dessalle. Si les herborisations annotées par Dessalle donnent au moins l'impresssion nette de l'itinéraire suivi dans lequel on pourra au besoin repointer les espèces en refaisant les courses, les mêmes relevés d'herborisation republiés par M. Nguyen-Cao donnent seulement l'impression d'une table, d'où on ne peut plus rien tirer du tout, et où il faut se méfier : des doubles-emplois, des synonymes, des espèces sans nom d'auteur.

MUTEL (A.). — **Fl. Dauph.** — Flore du Dauphiné, 2e édit., entièrement refondue. Paris, Lacroix et Baudry, Grenoble, Merle, 1848.

PAPON (Abbé M. P. D. L.). — **Voy. Prov.** — Voyage littéraire de Provence. Paris, Barrois, 1780.

PAULI (A.). — **Excur. Prov.** — Excursion botanique en Provence, (24 juin au 21 juillet 1929). *Les Naturalistes belges et le Jardin d'Agrément. Bulletin mensuel*, 9e *année*, nº 2, *fév.* 1930. (*Siège à Bruxelles*, 16, *rue de la Sablonnière*).

REVERCHON (E.). — **Liste.** — Liste des plantes sauvages récoltées ou trouvées dans le département des Basses-Alpes.

Nous citons les espèces contenues dans cette liste, d'après L.-A. Dessalle. Nous n'avons pu en prendre connaissance. Certaines récoltes sont appréciées différemment par les auteurs.

REYNIER (A.). — **Liste.** — Listes phanérogamiques des principales localités des Basses-Alpes. *Bull. Soc. Bot. et Horticole de Provence, années* 1881 *à* 1883. *pp.* 97-100 (inachevé).

RODIÉ. — **Herbor.** — Notes d'herborisations dans les Basses-Alpes. Manuscrit.

ROUX (Hon.). — **Cat.** — Catalogue des plantes de Provence spontanées ou généralement cultivées, avec une préface par M. le Professeur A. Derbès. Marseille, Olive, 1881, avec un supplément (1891), pp. 657-696. (Ce dernier manuscrit posthume mis au courant par une Commission de la Société d'horticulture et de Botanique de Marseille).

ROUY (G.) et FOUCAUD (J.). — **Fl. Fr.** — Flore de France, ou description des plantes qui croissent spontanément en France, en Corse et en Alsace-Lorraine, 14 vol. et un supplément. Chez les auteurs. Asnières (Seine), Rochefort, (Char.-inf.), 1893-1927.

ROUY (G.). — **Herbor.** — Herborisation à Lus-la-Croix-Haute (Drôme) et à Peyruis (B.-A.) les 13 et 14 sept. 1882. *Bull. de la Soc. Bot. de France*, *t.* 29, 1882, *p.* 341.

SAINT-LAGER (J.-B.). — **Cat.** — Catalogue des plantes vasculaires de la Flore du bassin du Rhône, pp. VIII-886, Lyon, H. Georg, 1883. *Extrait des Annales de la Soc. Bot. de Lyon*, 1872-1882.

SOULIÉ (Abbé) et P. LE BRUN. — **Herbor.** — D'Aurillac à Nice, par les Causses, le Vivarais et les Alpes de Provence, ou vingt jours de cyclo-herborisation. *Le Monde des Plantes* nº 6-121, *nov.-déc.*, 1919, pp. 4-6.

TOURNEFORT (J. Pitton de). — **Institu.** — Institutiones rei herbariæ. — Editio tertia. — 1 vol. de texte, 2 de planches. Parisiis 1719.

VILLENEUVE-BARGEMONT (Cte de). — **Voy. val. Barc.** — Voyage dans la vallée de Barcelonnette. Agen, 1815.

INDEX GÉOGRAPHIQUE

DES LOCALITÉS ET STATIONS

Chaque localité ou station est rattachée à un centre facile à retrouver sur la carte d'Etat-Major au 80.000. Pour plus de facilité, la distance est mesurée sur la carte à vol d'oiseau, et la position indiquée par les points cardinaux et leurs subdivisions (N. ; N. N.-E. ; N.-E. ; E. N.-E. ; E., etc.).

Les altitudes sont, en principe, celles portées sur la carte d'Etat-Major au 80.000 ; l'altitude de quelques points a été déduite au moyen des courbes de niveau de la carte au 200.000 ; pour beaucoup nous l'avons prise ou vérifiée par nous-même à l'aide du baromètre altimétrique du Colonel Goulier compensé (Jules Richard constructeur. Paris, n° 26.556) ; nous avons également consulté la carte du Ministère de l'Intérieur au 100.000.

Quand le point d'où est pris la distance n'est pas un chef-lieu de canton, nous avons mentionné le canton auquel appartient le lieu-dit. (La carte annexée indique les cantons.)

Nous avons adopté les termes et l'orthographe de la carte d'Etat-Major au 80.000, à moins qu'ils ne soient en trop grande contradiction avec les habitudes locales, auquel cas nous donnons les différents termes employés.

Abbaye (L') = **Le Laverq.**

Abriès (Vallon d'). — 1237 à 1917 (1). — A 6 k. en moyenne à l'O. du Lauzanier, où coule la rivière de même nom. Résulte de la réunion des vallons de Granges-Communes et de Pelouze et aboutit à l'Ubaye à Jausiers. [Canton de Barcelonnette].

Agneliers (Les). — 1660. — 4 k. 500 S.-O. d'Uvernet [C^{n} de Barcelonnette] sur la route du Col d'Allos.

Alaris (Col des). — 1900. — 1 k. 500 S.-E. d'Uvernet [C^{n} de Barcelonnette].

Albiose. — 490. — 10 k. S.-O. de Riez.

Allemagne. — 420. — 8 k. S.-O. de Riez.

Allemands (Les). — 1353. — 1 k. 250 N.-O. de Barcelonnette.

Allons. — 1050. — 6 k. O. N.-O. d'Annot.

(1) Les chiffres entre tirets qui suivent les localités expriment l'altitude en mètres.

Allos (Col d'). — 2250. — 7 k. N.-O. d'Allos. Ce col, qui franchit l'arête entre le Verdon et le Bachelard, est aussi connu sous le nom de Col de Valgelaye. L'altitude est un peu différente suivant les sources. L'Etat-Major indique 2250. Toutefois, des mesures personnelles sembleraient donner une altitude voisine de 2230, tenu compte de la tranchée de la route au col même.

Alp (Croix de l'). — 2594. — 3 k. 750 E. d'Enchastrayes [C^{n} de Barcelonnette].

Ami (Jas et Ravin de l'). — 1079. — 3 k. N.O. de Mallefougasse [C^{n} de Saint-Etienne-les-Orgues].

Archail. — 880. — 6 k. S. de la Javie.

Argens. — 1360. — 9 k. N. de Saint-André-les-Alpes.

Argentière (Col de l'). = **Col de Larche.**

Astoin. — 1100. — 3 k. S. de Turriers.

Aubignose. — 500. — 8 k. S. de Sisteron.

Augès. — 876. — 3 k. N.-O. de Peyruis.

Aurent. — 1400. — 10 k. N. N.-E. d'Annot.

Authon. — 1137. — 15 k. N.-E. de Sisteron.

Bachasse (Crête de). — 2414 à 2937. — 4 k. environ O. S.-O. de la Condamine-Châtelard [C^{n} de Barcelonnette]. Vient de Bachat = abreuvoir, à cause de la forme de la montagne. Cette arête n'est pas nommée sur l'Etat-Major, elle part du sommet de Clausis et se termine à la côte 2414.

Bachasse (Ravin de). — 1300 à 2937. — O. S.-O. de la Condamine-Chatelard. Ce ravin est orthographié *Bassache* sur l'Etat-Major.

Barge (La). — 1850. — 2 k. S.-O. de Maurin [C^{n} de Saint-Paul].

Barles. — 995. — 20 k. N. de Digne.

Barles (Clues de). — Il y a deux clues entre 780 et 940 mètres d'altitude, à environ 17 k. N. de Digne.

Batie (La). — 958. — 7 k. 500 S.-E. de Castellane.

Bayasse. — 1800. — 4 k. E. de Fours-Saint-Laurent, vallée du Bachelard [C^{n} de Barcelonnette].

Bégude-Blanche (La). — 560. — 10 k. S.-O. de Mézel.

Bérard (Cabane et Ravin de). — 1827 à 2984. — 6 k. O. de la Condamine [C^{n} de Barcelonnette].

Blache (La). — 800. — 5 k. 500 E. S.-E. de Saint-Etienne-les-Orgues.

Blégiers. — 1011. — 5 k. 500 E. de la Javie.

Boisset. — Voyez Malboisset.

Bonnet (Pas de). — 890. — 7 k. 500 E. N.-E. de Digne. Col qui sépare Champtercier de Thoard, sur la route qui réunit ces deux localités. Se trouve sur l'Etat-Major à l'ouest du sommet : 1047.

Bouchier. — 1569. — 3 k. N. N.-E. d'Allos.

Bouchier (Torrent de). — 1425 à 3000. — N. d'Allos, descend du Mont Pelat, se jette dans le Verdon à Allos.

Boules (Mont de). — 2393. — 13 k. E. de la Javie.

Bouzoulières. — 1200. — 3 k. 500 N. E. de Barcelonnette.

Braïsse (Col de la). — 750. — 6 k. S.-O. de Digne, entre l'Asse et la Bléone. Voir aussi **Sestrières**.

Bree (Le). — 1781. — 3 k. N.-E. d'Allos en montant au Lac.

Caire (Le) Sommet. — 2400. — 2 k. 500 N.-O. de Revel. [C^{n} du Lauzet].

Castellet (Le). — 460. — 6 k. N.-E. d'Oraison. [C^{n} des Mées].

Castellet (Le). — 1560. — 1 k. N.-E. de Serenne. [C^{n} de Saint-Paul].

Castellet (Vallon du). — 1560 à 2185. — 1 k. N.-E. de Serenne. [C^{n} de Saint-Paul].

Castellet-les-Sausses. — 860. — 6 k. 500 N.-O. d'Entrevaux.

Cayolle (Col de la). — 2330. — 9 k. 500 E. N.-E. d'Allos.

Cayolle (Lac et Col de la petite). — 2643. — 7 k. 750 E. N.-E. d'Allos.

Cervières. — 1500 à 1600. — Quartier à 4 k. environ au N. de Saint-Pons (C^{n} de Barcelonnette) dans la vallée du Riou-Bourdoux. Il existait anciennement un hameau qui a été entraîné, peu à peu, par les débordements du torrent. (Abbé Pellissier, curé à Barcelonnette).

Chabanon (Mont de la). — 1885. — 8 k. 500 S.-O. de Seyne.

Chabrières. — 1040. — 6 k. N. d'Annot.

Chabrières (Clue de). — 620. — 10 k. S. de Digne.

Chabrière (Col de) ou de **Lautaret**. — 2873. — 7 k. E. S.-E. de Maurin. [C^{n} de Saint-Paul].

Chabrière (Ravin de). — 3000 à 2050. — De la tête de Lautaret au Lac de Paroird, 5 k. E. de Maurin. [C^{n} de Saint-Paul].

Chadoulin (Torrent du). — 2173 à 1420. — Du lac d'Allos auquel il sert de déversoir à Allos où il se jette dans le Verdon.

Chalanche. — 2200. — 3 k. 500 N. de Barcelonnette.

Chamatte (Mont de). — 2057. — 9 k. S.-O. de Colmars.

Chamatte (Sommet). — 1880. — 6 k. 500 S.-O., d'Annot.

Chamatte (Col de) = Col de **Toutes-Aurès.**

Chambeyron (Brec de). — 3338. — 7 k. 250 N.-E. de Meyronnes. [C^{n} de Saint-Paul].

Champanastays. — 936. — 3 k. S.-E. du Lauzet.

Champflorin. — 1200. — Quartier à côté de Seyne.

Champs (Col des). — 2090. — 6 k. 500 E. de Colmars.

Champtercier. — 700. — 6 k. O. de Digne.

Chanchelaye. — 1769. — 2 k. N. du Col d'Allos.

Chanier (Mourre de). — 1931. — 10 k. E. de Moustiers-Sainte-Marie.

Chardavon (Grand et Petit). — 1100 environ. — 2 k. O. S.-O. de Seyne.

Chardavon (Hameau). — 1050. — 8 k. N.-E. de Sisteron.

Chateau-Garnier. — 1130. — 2 k. O. de Thorame-Basse. [C^{n} de Colmars].

Chaudon. — 900. — 14 k. S.-E. de Digne.

Chavalet (Combe de). — 740 à 1827. — De Cruis au sommet de Lure. [C^{n} Saint-Etienne-les-Orgues].

Clamensanne. — 690. — 4 k. S.-E. de la Motte-du-Caire.

Clapouse (Vallon de). — 2800 à 1250. — De l'arête du Chevalier au confluent de l'Ubaye près Jausiers. 10 k. 250 E. de Barcelonnette.

Clot-Meyran. — 1350. — 6 k. 500 O. de Barcelonnette, près du village des Thuiles.

Cluite (Bois de la) ou du **Villard.** — 1770 à 1800 environ. — Rive gauche du Chadoulin, 2 à 3 k. E. d'Allos.

Col-Bas (Col de). — 2100. — 5 k. 500 N.-E. de Seyne.

Col-Bas (Bois de). — 1800 à 2000. — 3 k. S. du Lauzet.

Col-Bas (Lacs de). — 2060. — 5 k. S.-O. du Lauzet.

Condamine-Châtelard (La). — 1300. — 11 k. N.-E. de Barcelonnette.

Condamine (Bois de la). — 1400 à 1659. — 2 k. S.-O. de la Colle-Saint-Michel. [C^{n} de Saint-André-les-Alpes].

Coste-Belle (Sommet de). — 1921. — 6 k. 500 O. des Barles. [C^{n} de Seyne].

Coste-Belle (Montagne et Col de). — 1600 à 2500. — 3 k. O. d'Uvernet, au S. de la Maure [C^{n} de Barcelonnette]. Le col fait communiquer le versant Nord de la grande Siolane avec le versant Est où se trouve le vallon des Agneliers. (S'écrit aussi en un seul mot : *Costebelle*).

Couar (Sommet de). — 1989. — 8 k. S. de la Javie.

Couche (La). — 1400. — 3 k. 500 E. S.-E. de Barcelonnette.

Couchette (La). — 1250. — 2 k. 500 S.-E. de Barcelonnette.

Couloubroux. — 1320. — 6 k. S.-E. de Seyne, sur la route de Digne.

Courchons (Défens de).— 1200 à 1669.— Flanc nord de la montagne de la Lauppe, 7 k. N. de Castellane.

Courrouit (Crête de). — 1954 à 2885. — 3 k. S. de Larche. [C^{n} de Saint-Paul].

Cousson (Sommet de). — 1516. — 4 k. 500 S. de Digne.

Croix (Pas de la). — 1589. — 4 k. 750 E. du Signal de Lure, sur la crête de Lure.

Crouès. — 1400. — 2 k. 500 N.-O. de la Condamine-Châtelard [C^{n} de Barcelonnette], en remontant la vallée du Parpaillon. C'est le *Crouzet* de l'Etat-Major.

Cruis. — 740. — 5 k. E. de Saint-Etienne-les-Orgues.

Cuguret (Tête de) ou encore **Cugeret**. — 2905. — 3 k. 500 S.-E. de la Condamine. [C^{n} de Barcelonnette].

Cula (La). — 3000 environ. — 8 k. 750 N.-E. de Maurin. [C^{n} de Saint-Paul]. Sous la tête de Longet, émissaire nord du bassin de réception de l'Ubaye.

Curel. — 760. — 11 k. 500 O. de Noyers-sur-Jabron.

Dauriers (Les). — 1700. — 3 k. 250 E. de Fours-Saint-Laurent. [C^{n} de Barcelonnette]. Vallée du Bachelard.

Défens-de-Tartonne (Col du). — 1260. — 3 k. E. du quartier de Tartonne, sous le sommet de la Sapée.

Dourbes (Les). — 850. — 7 k. S.-E. de Digne.

Draix. — 870. — 4 k. S. de la Javie.

Eaux-Chaudes (Ravin des). — 600 à 800. — 4 k. environ S.-E. de Digne. Des Dourbes et Dourbettes à Digne où il se jette dans la Bléone.

Echelle (Pas de l'). — 2080 à 2200. — Entre Allos et Colmars. Pour accéder au Col de l'Encombrette par Colmars et le hameau de Clignon, il faut grimper le Pas-de-l'Echelle. Autrefois il y avait une échelle ; depuis une vingtaine d'années il y a un sentier muletier pour aller au Col et de là au Lac d'Allos par Clignon. (Renseign. de M. J.-B. Maurin, instituteur en retraite à Allos).

Enchastrayes. — 1375. — 4 k. S.-E. de Barcelonnette.

Enchastrayes (Sommet de l'). — 2950. — Au sommet du vallon du Lauzanier. [Cⁿ de Saint-Paul].

Encombrette (Col de l'). — 2530. — Passage entre les Grandes-Tours et la tête de Valplane à 1 k. 200 S. du Lac d'Allos sur la limite entre les communes d'Allos et de Colmars. Petits lacs. Il y a également un col à 2591, entre la tête de l'Encombrette et les Grandes-Tours, sur la limite des Alpes-Maritimes, faisant communiquer le cirque de l'Encombrette avec la haute vallée du Var.

Escale (L'). — 443. — 3 k. S. de Volonne.

Estoublon. — 520. — 6 k. S. de Mezel.

Estrèche (Pont de l'). — 1460. — 1 k. N.-E. de Saint-Paul.

Eyssina (Rocher de l'). — 2800. — A l'ouest du Col de Vars, 6 k. 500 N.-O. de Saint-Paul.

Faillefeu. — 1290. — 10 k. E. N.-E. de la Javie.

Faucon. — 900. — 6 k. N.-E. de la Motte-du-Caire.

Faucon. — 1145. — 2 k. 500 E. de Barcelonnette.

Feichau. — Vieux terme employé par Darluc. (Histoire naturelle de Provence, t. II, p. 123) pour *Feissal*. Bien que ce ne soit qu'une hypothèse, l'itinéraire suivi par Darluc paraît donner à notre interprétation toute vraisemblance.

Feissac (Bois de). — 1400 à 1612. — 3 k. 500 S. de Seyne, entre Seyne et Auzet.

Feissal. — 1350. — 19 k. E. N.-E. de Sisteron.

Fouillouze. — 1855. — 4 k. E. N.-E. de Saint-Paul. On écrit aussi *Fouillouse*.

Fours-Saint-Laurent. — 1660. — 9 k. S. S.-E. de Barcelonnette.

Fours (Col de). — 2319. — 1 k. 500 N. de Fours-Saint-Laurent. [Cⁿ de Barcelonnette].

Foux (La). — 1690. — Sur la route du Col d'Allos, 5 k. 500 N.-O. d'Allos.

Frère-Jean (Pas du) = **Pas de la Graille.** — 1607. — 3 k. E. du Signal de Lure, sur la crête.

Fugeret (Le). — 892. — 5 k. N.-O. d'Annot.

Ga (Le). — 2065. — 3 k. 500 N.-E. de Maurin à côté du Lac de Paroird. [Cⁿ de Saint-Paul].

Gache (Bois de). — 1700 à 1850. — Route de Barcelonnette au Col d'Allos, 5 k. environ S. S.-O. d'Uvernet. [Cⁿ de Barcelonnette].

Gaudissard. — 1625. — 3 k. 500 S. de Barcelonnette.

Gimette (Forêt de). — 1090 à 2300. — Route de Barcelonnette au Lauzet, sur la rive gauche de l'Ubaye dans la commune des Thuiles. [C^{n} de Barcelonnette].

Gleizolles. — 1340. — 3 k. N. N.-E. de la Condamine-Châtelard. [C^{n} de Barcelonnette].

Gourette (La). — 1861. — 2 k. N.-E. du Lauzet.

Graille (Pas de la) ou du **Frère-Jean**. — 1607. — 3 k. E. du Signal de Lure, sur la crête.

Grand-Coyer. — 2700. — 16 k. N. d'Annot ; ou orthographié faussement, *Grand-Goyer*.

Granges-Communes (Vallon et Col des). — 1917 à 2512. — 12 k. S. de Larche. [C^{n} de Saint-Paul].

Granons (Les). — 491. — 2 k. 500 S.-E. de Reillanne.

Gréoux. — 300 à 360. — 10 k. S.-O. de Valensolle.

Horonaye = **Oronaye**.

Iscle (L'). — 930. — 5 k. S.-O. d'Annot.

Jas-de-Madame. — 1200. — 4 k. S. de Noyers-sur-Jabron, sur le flanc nord de Lure.

Jausiers. — 1250. — 7 k. 500 N.-E. de Barcelonnette.

Jean-Richaud (Pas de). — 1.400. — 0 k. 750 E. du sommet de Russel, sur la crête de Lure.

Lambournet. — 1500 environ. — Quartier au-dessus de Colmars, dans la vallée de la Lance faisant partie de la forêt de Monier. On écrivait au XVIII^{e} siècle *Lambounet* (Garidel, *Hist. d. pl.*).

Lambruisse. — 1140. — 12 k. N. N.-E. de Barrême.

Lanconet (Cabane du). — entre le Mouries 2540 et le Laupon 2431. — 5 k. S.-E. de Colmars.

La Noire (Col). — 2999. — 9 k. 500 N.-E. de Maurin. [C^{n} de Saint-Paul].

Lans-de-Jausiers. — 1400. — 2 k. 500 S.-E. de Jausiers. [C^{n} de Barcelonnette].

Laoup (Le). = Mont de la **Lauppe** de l'Etat-Major.

Larche (Col de). — 1995. — 5 k. S.-E. de Larche. [C^{n} de Saint-Paul].

Lauppe (Mont de la). — 1669. — 6 k. 500 N. de Castellane.

Lausson (Sommet et Pas du). — 2755 et 2609. — A l'Est du Lac d'Allos, sur la limite des Alpes-Maritimes.

Lautaret (Col de). = Col de **Chabrière**.

Lauzanier (Vallon et Lac du). — 1960 à 2304. — 8 k. S. de Larche. [Cⁿ de Saint-Paul].

Lauze (Pic de la). — 2293. — 1 k. 250 S.-O. de Larche. [Cⁿ de Saint-Paul].

Lauze (Bois de la). — Entre le pic 2293 et la rivière de l'Ubayette 1700. [Cⁿ de Saint-Paul].

Lauzon (Pic de). — 2407. — 2 k. S. de Saint-Paul.

Lauzon (Bois de). — 1470 à 2407. — Sous le pic, pentes vers la rivière de l'Ubaye.

Lauzon (Rivière de la). — 7 k. E. de Forcalquier. Legré écrit : L'Auzon. Résulte des torrents du flanc sud de Lure et va se jeter sous la Brillanne dans la Durance.

Laverq (Le). — 1800. — 10 k. S.-E. du Lauzet. Les cartes portent aussi l'**Abbaye**.

Levens. — 1400. — 7 k. N.-E. de Moustiers-Sainte-Marie.

Liberne. — 1100. — 3 k. N.-O. de Seyne, entre cette localité et Selonnet.

Lignin (Lac de). — 2200. — 16 k. N. d'Annot, sur le flanc nord du Grand-Coyer. On trouve aussi les orthographes : *Lagney* et *Ligny*.

Logisson (Le Grand). — 660. — 6 k. N.-E. de Valensole.

Longet (Col de). — 2672. — 20 k. N.-E. de Saint-Paul. Legré écrit faussement *Longon*.

Longet (Lac de). — 2655. — Avant d'arriver au col du même nom.

Lure (Sommet signal de). — 1827. — 9 k. S. de Noyers-sur-Jabron.

Magdeleine (Col de la). = **Col de Larche**, ne pas confondre avec le col de Magdalena près de Tende.

Maisonméane. — 1780. — 2 k. S.-E. de Larche. [Cⁿ de Saint-Paul].

Maïtz (Cabane de). — 2300. — 5 k. N. N.-O. de Barcelonnette, au fond du cirque du Riou-Bourdoux.

Malboisset. — 1750. — hameau 1 k. S.-E. de Larche. [Cⁿ de Saint-Paul]. On trouve quelquefois dans les herbiers ou listes, *Forêt de Boisset*. D'après les renseignements de la Conservation des Eaux et Forêts de Digne, il n'existe pas de forêt de Boisset. Il se pourrait que la station indiquée par certains botanistes soit simplement le petit bois de feuillus face au hameau compris dans une anse de l'Ubayette, et bien connu par les raretés qu'il renferme. (Hypothèse, sous toute réserve, suggérée par M. Meyran). Nous avons

visité la région et en aucune manière ce boqueteau ne peut être dénommé « forêt », c'est un simple bois de rivière.

Malemort (Plateau de). — 2624. — 3 k. 250 N. de Larche. [C^{n} de Saint-Paul]. Vaste plateau indiqué mais non nommé sur l'Etat-Major, marqué par la cote 2624. On y accède facilement de Meyronnes, de Certamussat et de Larche.

Maljasset. — 1900. — Quartier de Maurin à l'Ouest du hameau (vallée de l'Ubaye). [C^{n} de Saint-Paul].

Mallefougasse. — 700. — 10 k. E. de Saint-Etienne-les-Orgues.

Malune (Gorges de la). — 1550 en moyenne. — 3 k. 750 S. S.-O. d'Uvernet. Elles commencent aux Agneliers et se terminent à la vallée du Bachelard. La route de Barcelonnette au Col d'Allos les contourne complètement.

Manche (La). — Terme général employé en beaucoup d'endroits pour désigner un passage ou mieux une dépression dans une crête. Dans la vallée de l'Ubayette (Frontière Franco-Italienne) petit col délimitant le Vallonnet et Viraysse, et situé entre les deux sommets : La Meyna (3063) et Rocca Blancia (3193). Elle forme la partie supérieure du Torrent de la Peyrouse, 5 k. 500 E. de Meyronnes. [C^{n} de Saint-Paul].

Marcoux. — 720. — 6 k. N.-E. de Digne.

Martinet (Le). — 970. — 5 k. 250 S.-E. du Lauzet.

Mary (Col de). — 2639. — 5 k. 500 S. S.-E. de Maurin. [C^{n} de Saint-Paul].

Mary (Vallon de). — 1910 à 2639. — Au S. S.-E. de Maurin. [C^{n} de Saint-Paul]. S'étend de Maurin au Col de Mary.

Maure (La). — 1400. — 2 k. N.-O. d'Uvernet. [C^{n} de Barcelonnette].

Maurin. — 1910. — 10 k. N.-E. de Saint-Paul.

Mélézen. — 1700. — 2 k. 500 N.-O. de Saint-Paul.

Méolans. — 1102. — 6 k. 500 S.-E. du Lauzet.

Meyna (Sommet de la). — 3063. — 3 k. 500 N. de Larche. Torrent de même nom descendant du Col de Sautron vers Larche. On lit *Meyra* sur la carte au 200.000 et aussi quelquefois *Maïra*.

Meyronnes. — 1580. — 5 k. N.-O. de Larche. [C^{n} de Saint-Paul].

Mirandol (Col de). — 2461. — 2 k. 750. N. de Meyronnes. [C^{n} de Saint-Paul].

Molanez. — 1400. — 1 k. O. Uvernet. [C^{n} de Barcelonnette].

Monges (Col des). — 2500 environ. — 5 k. E. de Larche d'où descend le R. de Rouchouse entre la Tête de Villadel (2751), et la Tête de l'Alps (2639).

Ne pas confondre avec les Monges (Signal 2116), à 14 k. ouest de Barles. [Cⁿ de Seyne].

Monier (Bois de). — 1300 à 2431. Sommet du Laupon. — 3 k. S. de Colmars.

Montclar. — 1200. — 5 k. N.-O. de Seyne.

Morteiran (Fontaine de). — 1500. — 7 k. N. de Saint-Etienne-les-Orgues. Legré écrit aussi *Mortayrol* et *Morteyron*.

Mousteiret (Le). — 1000. — 10 k. 500, S.-E. de Castellane.

Mure (La). — 866. — 2 k. N. de Saint-André-les-Alpes.

Niozelles. — 483. — 5 k. E. de Forcalquier.

Norante. — 690. — 14 k. S.-E. de Digne.

Notre-Dame-de-Lure (Ermitage de). — 1300. — 5 k. 500 N. de Saint-Etienne-les-Orgues.

Omergues (Les). — 820. — 17 k. E. de Noyers-sur-Jabron.

Oronaye (Torrent de l'). — 1700 à 2407. — N. et N.-E. du Col de Larche. On écrit aussi **Horonaye.**

Oronaye (Lac d'). — 2407. — 2 k. N.-E. du Col de Larche. [Cⁿ de Saint-Paul].

Ours (Combe de l'). — 1000 à 1827. — De la Combe de Chavalet au sommet du Signal de Lure. Elle traverse le Bois de la Sapée.

Paneyron (Tête de). — 2786. — 2 k. 500 N.-E. du col de Vars. [Cⁿ de Saint-Paul].

Pare (Col de la). — 2661. — 6 k. N. N.-O. de Barcelonnette.

Paroird (Lac du). — 2050. — 14 k. N.-E. de Saint-Paul.

Parpaillon (Mont du). — 2990. — 7 k. O. de Saint-Paul.

Pas-des-Portes. — 1100 à 1200. — 3 k. 500. S. de Noyers-sur-Jabron.

Patouille (Combe). — 700. — 3 k. S.-E. de Banon.

Pavoux. — 600. — 4 k. 250 N.-E. de Forcalquier.

Peipin. — 510. — 7 k. S. de Sisteron.

Pelat (Mont). — 3053. — 7 k. N.-E. d'Allos.

Pellens (Aiguilles de). — 2685. — 8 k. S.-E. de Colmars.

Pelouze (Vallon et Col de). — 1917 à 2758. — Entre le vallon de Granges-Communes et celui du Lauzanier auquel le réunit le Col, à 1 k. environ du Lac du Lauzanier. Il se continue vers Jausiers par le vallon d'Abriès. [Cⁿ de Barcelonnette].

Pierre écrite (Défilé de). — 1020. — 2 k. O. de Chardavon. [Cⁿ de Sisteron].

Pierre-Grosse. — 2300 environ. — 14 k. N.-E. d'Annot, sur la limite des Alpes-Maritimes. La carte d'Etat-Major marque le Signal mais n'indique pas la cote.

Pierrerue. — 493. — 4 k. E. de Forcalquier.

Pigeonnier (Pont du). — 600. — A la sortie de Digne, vers le ravin des Eaux-Chaudes.

Plate-Lombarde. — 2347. — 6 k. N. de Larche. [Cⁿ de Saint-Paul].

Pontis. — 1220. — 10 k. N.-O. du Lauzet.

Portiolette (Col de la). — 2600. — 4 k. 500 N.-E. de Larche. [Cⁿ de Saint-Paul].

Pourriac (Col de). — 2506. — 6 k. 500 S. du Col de Larche, entre l'Italie et les Alpes-Maritimes, 1 k. 500 S.-E. de la limite du département des Basses-Alpes.

Prads. — 1063. — 9 k. N.-E. de la Javie.

Pra-Loup. — 1500 à 1600. — 1 k. N.-O. d'Uvernet. [Cⁿ de Barcelonnette].

Provence (Col de) = **Col Bas.**

Puimichel. — 690. — 7 k. S.-E. des Mées.

Quinson. — 390. — 14 k. S. de Riez.

Rente (La). — 1700. — 1 k. 500 S. d'Enchastrayes. (Cⁿ de Barcelonnette].

Revel. — 1050. — 6 k. 500 E. S.-E. du Lauzet.

Revest-du-Bion (Le). — 910. — 8 k. N.-O. de Banon.

Revest-en-Fangat (Le). — 840. — 4 k. S.-E. de Saint-Etienne-les-Orgues.

Revest-Saint-Martin (Le). — 658. — 5 k. 500 S.-E. de Saint-Etienne-les-Orgues.

Reyssole (Pas de la). — 1420. — 1 k. S. de Saint-Paul. Clue très étroite par où passe l'Ubaye après avoir reçu les torrents venant du Col de Vars.

Rioclar. — 1300. — 2 k. N.-E. de Revel. [Cⁿ du Lauzet].

Rioclar (Sommet). — 2750.

Rioclar (Ravin de). — 2750 à 1080. — Du sommet de Rioclar à l'Ubaye. (Honnorat, **Dict.** écrit *Riou-clar*).

Riou-Bourdoux (Ravin du). — 1103 confluent de l'Ubaye à 2661 Col de la Pare. — 3 k. O. de Barcelonnett. (Honnorat, **Dict.** écrit *Riou-bourdous*).

Riou-German (Ravin du). — 1500. — 2 k. N.-E. de Saint-Paul à côté du Petit-Serenne. La carte au 80.000ᵉ porte *Germar.*

Rochaille (La). — 1480. — Sur la route nationale nº 100. entre Gleizolles et Meyronnes, rive droite de l'Ubayette. Le nom de ce lieu-dit vient de la nature du terrain.

Rubren (Vallon du grand). — 3300 à 2200. — 8 k. E. N.-E. de Maurin. [Cⁿ de Saint-Paul].

Rubren (Le grand). — 3340. — id. —

Rubren (Col du grand). — 3045. — id. —

Russel (Sommet de).— 1536. — 6 k. E. du sommet Signal de Lure sur la crête.

Sagnes. — Terme général qu'on trouve en plusieurs endroits. Ex. : *Col des Sagnes* entre Bayons et Turriers, *Sannières*, *Sagnières*, ou *Sagnes*, non loin de Jausiers (Vient de *Sagna*, marais.)

Saint-Barthélemy. — 1209. — 6 k. 500 S. S.-E. du Lauzet.

Saint-Donat (Val). — 620. — 11 k. S. de Sisteron.

Saint-Ours. — 1600. — 5 k. S.-E. de Saint-Paul.

Saint-Pons. — 1173. — 2 k. O. de Barcelonnette.

Saint-Pons. — 1369. — 2 k. E. de Seyne.

Saint-Vincent (Col de). — 1292. — 7 k. 750 O. du sommet Signal de Lure sur la crête.

Sainte-Anne. — 1740. — 3 k. 800 N.-O. de la Condamine-Châtelard. [Cⁿ de Barcelonnette].

Salaou (Moulin de). — 720. — 1 k. S.-O. de Castellane.

Sannières (Hameau et ruisseau de). — 1300. — 1 k. 500 S.-O. de Jausiers sur la rive droite de l'Ubaye. On écrit aussi Sagnières (Honnorat, *Dict.*)

Sapée (Combe de la). — 740 à 1607. — De Cruis au Pas-de-Graille ou du Frère-Jean sur la crête de Lure. Legré écrit *Sapié*.

Sautron (Col de). — 2500. — 4 k. 500 N.-E. de Larche. [Cⁿ de Saint-Paul].

Sautron (Tête de). — 3088. — id. —

Selonnet (Montagne de). — 1450. — 5 k. N.-O. de Seyne.

Serenne. — 1495. — 4 k. N.-E. Saint-Paul.

Sestrières (Col de). — 2446. — Cité par Burnat *Fl. Alp. Mar.* vol. I, p. 43, sépare le vallon de la Moutière, affluent du Bachelard [commune de Fours-Saint-Laurent] et le vallon de Sestrières affluent de la Tinée [commune de Saint-Dalmas-le-Selvage A.-M.]. Porte sur la carte d'Etat-Major le nom de *Col de Moutière* 8 k. E. de Fours-Saint-Laurent [Cⁿ de Barcelonnette).

Plus au sud aboutissant aussi à Sestrières inf. et faisant communiquer

la Sanguinière (B.-A.) et la Braïsse (A.-M.) se trouve le *Col de la Braïsse* : 2601 à 4 k. 500 au S. du précédent.

Sestrière (La). — Sommet : 2518. Cabane de Sestrière et Sestrière basse : 1800. — 2 k. 500 et 2 k. N.-O. et O. du Col d'Allos. Ce mot s'écrit sans « s » à la fin.

Sigonce. — 485. — 6 k. 500 N.-E. de Forcalquier.

Siolane (Mont de). — 2910. — 7 k. S.-O. d'Uvernet. [C^{n} de Barcelonnette].

Soleilhas. — 1100. — 11 k. E. de Castellane.

Soleille-Bœuf. — Nom général donné à des pâturages exposés au midi surtout dans la région de Barcelonnette ; ils sont situés à des altitudes diverses. L'un d'eux à 1300 m. et à 1 k. 500 à vol d'oiseau N. N.-O. de Barcelonnette direction du Col des Orres, (Hesse, *in litt.*). Un autre vers 2000 m. et à 4 k. N. de Barcelonnette entre Bouzoulières et le Col de la Pare. (Flahault, *Sess. extraor., p.* ccIII. Abbé Pelissier *in litt.*). Un autre à 1 k. 500 environ au N.-E. de Saint-Paul, au midi, vers 1900 m. d'altitude entre le hameau du Pont de l'Estrech et Ventafoual (Ventefol, Etat-Major). (Abbé Rayne *in litt.*).

Tardets (Bois des). — 1805. — 1 k. S. de la Condamine-Châtelard. [C^{n} de Barcelonnette].

Tartonne. — 976. — 12 k. N. de Barême.

Teillon (Montagne de). — 1894. — 7 k. E. de Castellane.

Telle (M^{on} de). — 740. — 13 k. N.-E. de Valensole.

Tellière (La). — 1600 à 2500. — 2 k. 500 S. d'Uvernet. [C^{n} de Barcelonnette]. Quartier sur la rive gauche du Bachelard.

Terciers. — 1283. — 2 k. S.-E. de Prads, entre Prads et Faillefeu. [C^{n} de la Javie].

Thoard. — 780. — 11 k. N.-O. de Digne.

Thuiles (Les). — 1100. — 7 k. O. de Barcelonnette.

Tourneux (Fort de). — 1720. — 1 k. 500, N. N.-E. de la Condamine-Châtelard. [C^{n} de Barcelonnette].

Uvernet. — 1200. — 3 k. S.-O. de Barcelonnette.

Vachère. — 740. — 6 k. N. de Reillanne.

Vacheresse (Forêt de). — 1500 à 1760. — 2 k. N. d'Allos.

Valaury (Col de). — 1220. — 16 k. N. N.-O. de Banon. Entre la montagne de Jambard (1412), et le Tay (1416). Ce col est dans la Drôme à 1 k. 100 de la limite des B.-A. La route aboutit au col de la Pigière à 965 mètres d'altitude sur la limite des deux départements.

Valbelle. — 600. — 4 k. 500 S.-E. de Noyers-sur-Jabron.

Valflorance. — 2.000 environ. — Partie du vallon du Lauzanier comprise entre son origine et la Cascade.

Valgelaye (Col de) = **Col d'Allos.**

Vallonnet (Col et Lac du). — 2500 environ. — 4 k. 500 à 5 k. E. N.-E. de Meyronnes. [C^{n} de Saint-Paul].

Valplane (Tête de). — 2626. — 1 k. 500 S. du Lac d'Allos.

Vars (Col de). — 2105. — 4 k. 750 N.-O. de Saint-Paul.

Venterol. — 1100. — 7 k. N.-O. de Turriers.

Verdaches. — 1130. — 10 k. S. de Seyne.

Vergons. — 1030. — 9 k. N.-E. de Castellane.

Vernet (Le). — 1200. — 9 k. S.-E. de Seyne.

Villard (Bois de) = **Bois de la Cluite** (Allos).

Villard-d'Abas. — 1700. — 3 k. O. de Fours-Saint-Laurent [C^{n} de Barcelonnette].

Villard-de-Lans. — 1500. — 2 k. S.-E. de Jausiers [C^{n} de Barcelonnette].

Villesèche (Saint-André et Valaury de). — 1200. — 11 k. N. N.-O. de Banon.

Villevieille. — 1040. — 6 k. S.-O. d'Entrevaux.

Viraysse (Tête de). — 2742. — 3 k. N.-E. de Larche. [C^{n} de Saint-Paul].

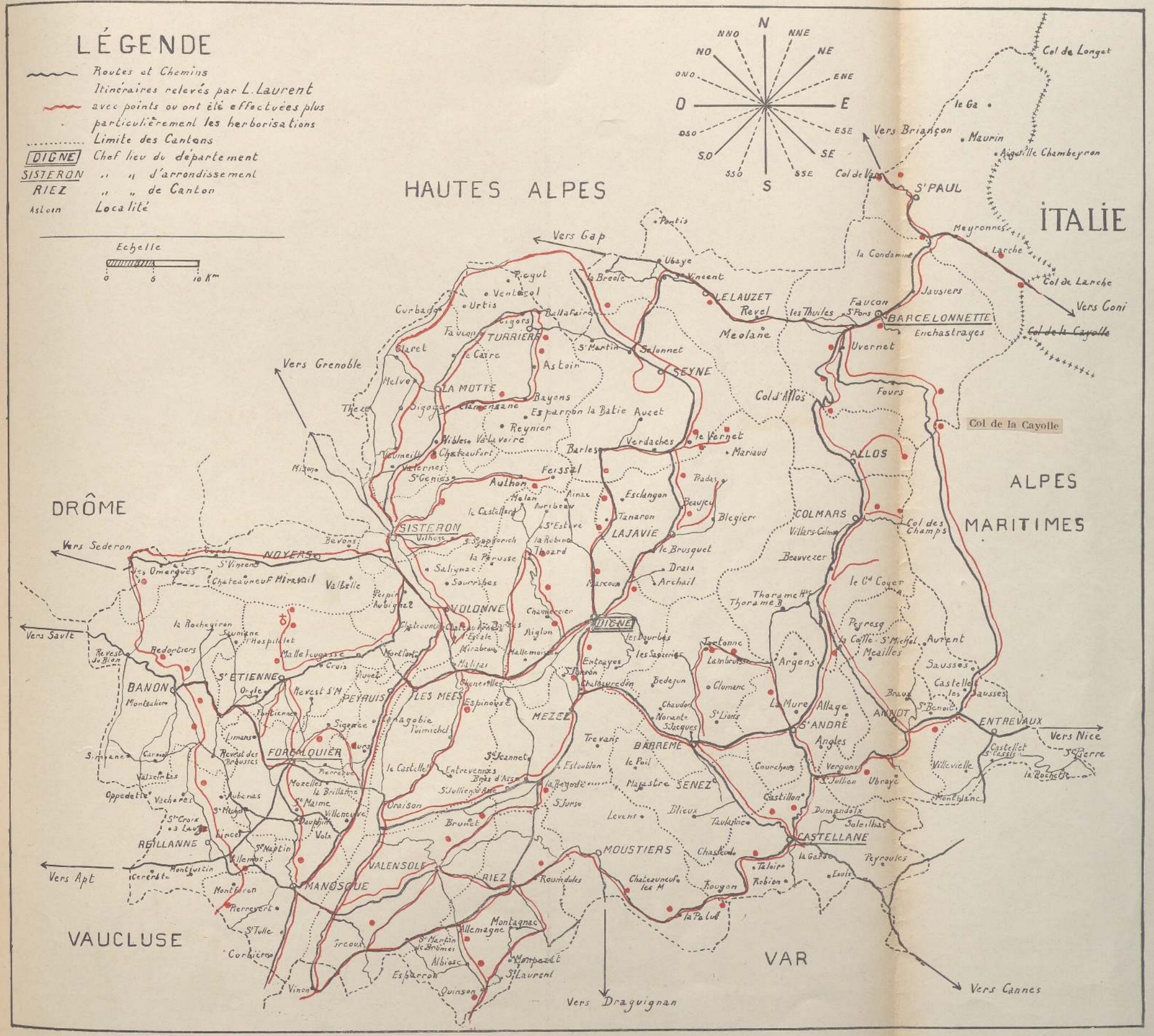

Carte du département des Basses-Alpes indiquant les limites des cantons

Herbiers consultés

Jardin Botanique de la Ville de Marseille :

Herbier Derbez, (Région de Barcelonnette et région alpine).
Herbier H. Roux, (Provence en général).
Herbier Cousturier, (Herbier général).
Herbier Autheman, (Herbier général).
Herbier F. Coste, (Provence en général).

Faculté des Sciences de Marseille :

Herbier général.
Herbier Dessalle-Hulin, (Région de Digne).
Herbier Ardoino, (Alpes-Maritimes et limites des Basses-Alpes).

Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille :

Herbier Legré, (Région de Lure-Allos-Colmars-Seyne).
Herbier Lombard, (Alpes en général).
Herbier Sauvaigo, (Herbier général).
Herbier Modena, (Herbier général).

Musée de Digne :

Herbier Honnorat, (Forêt de Faillefeu).

Ecole de Riez :

Herbier scolaire, (Région de Riez, Moustiers-Sainte-Marie).
Herbier des plantes mellifères, de M. Aillaud, instituteur. (Région de Riez, Moustiers-Sainte-Marie).

Collège de Manosque :

Herbier Fenoul (Herbier général).

Herbiers dont nous avons eu les listes :

Herbier Cogordan. Liste communiquée par M. O. Meyran (Région de l'Ubaye).
Herbier des Frères Burle, (Musée de Gap, Alpes).
Herbier Cl. Serres, cité dans les fiches de Dessalle communiqué par le Petit Séminaire de Serres (Alpes).
Herbier Boudeille (Faculté des Sciences de Grenoble, Alpes).

Liste des auteurs cités et abréviations

Les abréviations ayant trait aux ouvrages sont placées dans l'index bibliographique après chaque auteur.

Allioni — All.
Anderson — And.
C. Bauhin — C. B.
Boissier — Boiss.
Bonnier — Bonn.
Boreau — Bor.
A.-P. de Candolle — DC.
Chaix — Chaix
Cosson — Coss.
Crantz — Crantz
Curtis — Curt.
Desfontaine — Desf.
Fries — Fries
Gaudin — Gaud.
Grenier et Godron — G. et G.
Hoffmann — Hoff.
Jacquin — Jacq.
Jordan (Alexis) — Jord.
Koch — Koch
Lamarck (de) — Lamk.
La Peyrouse (Picot de) — Lapeyr.
Linné — L.
Loiseleur — Lois.
Medikus — Medik.
Miller — Mill.
Moench — Moench.
Poiret — Poir.
Persoon — Pers.
Regel — Reg.
Retzius — Retz.
Roth — Roth
Rouy et Foucaud — R. et F.
Salisbury — Salisb.
Schleicher — Schleich.
Schmidt — Schm.
Sonder — Sond.
Sprengel — Spreng.
Swartz — Swartz
Timbal-Lagrave — Timb.
Thuiller — Thuil.
Tournefort — Tourn.
Viguier — Vig.
Villars — Vill.
Waldstein et Kitaibel — Walldst et Kit.
Willdenow — Willd.
Wulfen — Wulf.

Principales abréviations et signes conventionnels.

cf. — confert.
ex part. — en partie.
Exp. — exposition.
F^a — forme.
in — dans.
in litt. — indication reçue par correspondance.
n° — numéro.
Nom prov. — Nom provençal.
Nom vulg. — Nom vulgaire.
p. — page.
pp. — plusieurs pages.
t. — tome.
Subsp. — sous-espèce.
Var. — variété.
? — exprime le doute.
= — synonyme.

Les indications complémentaires, ayant trait aux stations, sont placées entre [ ]. Ex. : Allos [vers le Lac].

Les indications complémentaires diverses et celles ayant trait à la bibliographie sont placées entre ( ).

Les noms placés entre « » indiquent le nom d'un signalisateur. Ex. : Roux, *Cat.* « Ardoino » indique que Roux cite cette espèce d'après Ardoino.

Les indications, en abrégé, placées à la suite d'un nom d'auteur renvoient aux abréviations adoptées dans l'Index bibliographique.

Enfin les annotations critiques sont imprimées dans un caractère d'un corps plus petit.

PHANÉROGAMES

ANGIOSPERMES

DICOTYLÉDONES

THALAMIFLORES

FAMILLE 1. — RENONCULACÉES

Genre 1. — CLEMATIS (Tourn.) L.

Nom prov. — **Entrevadis**, nom donné, en général, aux Clématites. (Honnorat, *Dict.*)

1. **Clematis alpina** Mill. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 6. — Bonn., *Fl. Fr. ill. t. I, p.* 12 = *Athragene alpina L.*). Vivace. — Mai-juillet

Buissons, rochers, éboulis.

Cette espèce est assez répandue dans les régions sub-alpines et alpines, sur les sommets entre 1000 et 2300 mètres d'altitude ; elle habite de préférence les stations fraîches, les creux de rochers. (O. Meyran, *Distrib. pl. alp.*). Gérard (*Fl. gal.-prov., p.* 381) la signale *in summis alpibus.*

Vallon d'Abriès et de Granges-Communes [cascade de Pelouze, 2000 m.] (Flahault, *Sess. extraor. p.* ccxxix), [à la Tour] (*Herbier* Derbez) ; Le Lauzanier [rochers à 2300] (*Herbier* Derbez) ; Larche (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto., p.* 127) [forêt de Boisset à 1800] (*Herbier* Cousturier), [Mont de Courrouit] (Roux, *Cat. supplément., p.* 657 « Legré ») ; Saint-Paul [forêt de Lauzon, reg. subalpine] (Flahault, *Sess. extraor., p.* ccxxxviii. — *Herbier* Boudeille) ; Col du Longet (Flahault, *Sess. extraor. p.* ccxl) ; Meyronnes [forêt de la Sylve] (Meyran, *Cat.* « Cogordan ») ; Maurin [à la Blachère] (Saint-Lager, *Cat.* Lannes, *Cat.* Rouy et Foucaud *Fl. Fr., t. I, p.* 7), [lac de Paroird] (*Herbier* Derbez) ; Jausiers [à Lans] (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto, p.* 127) ; vallée de l'Ubaye [près-bois] (Flahault, *Not., p.* 34. — *Sess. extraor. p.* cclii) ; Enchastrayes (Flahault, *Sess. extraor. p.* ccxi) [à Pra Chabre] (*Herbier* Derbez) ; Tournoux [bois et rochers] (Saint-Lager, *Cat.* Lannes, *Cat. Herbier* Boudeille, Rouy

et Foucaud, *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 7) ; La Condamine (*Herbier* Derbez-Rouy et Foucaud, *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 7), [coteau des Maures] (Saint-Lager, *Cat.* Lannes *Cat.*) ; Barcelonnette (Rouy et Foucaud *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 7. — *Herbier* Fac. des Sc. Marseille), [au Queiron] (*Herbier* Derbez) ; Forêt de Gimette [zône des forêts subalpines] (Flahault, *Sess. extraor. p.* ccxxxii) ; Les Thuiles [à la Fère] (*Herbier* Derbez) ; Méolans [à Boisavière] (*Herbier* Derbez) ; Le Laverq [à l'Abbaye] (*Herbier* Derbez) ; Uvernet [aux Jauberts, zone des pins sylvestres 1400] (*Herbier* Derbez) ; Forêt de Gache [Les Agneliers, petits ravins encaissés et pierreux] (Laurent, *Herbor.*) ; Col Bas Honnorat, *Cat.* nº 4594) ; Colmars (Saint-Lager, *Cat.* Lannes, *Cat.*, Rouy et Foucaud, *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 7) ; Bois de Monier (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto.*, *p.* 103. — Legré, *Herbor.*, *pp.* 13, 50. *Herbiers* Legré et F. Coste) ; Allos [la Foux] (Honnorat, *Cat.* nº 4594) ; Prads [forêt de Faillefeu] (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto.*, *p.* 120. — Roux, *Cat.*, *p.* 2. — Saint-Lager, *Cat.* — *Herbiers* Roux, Honnorat, Fac. des Sc. de Marseille) ; Aurent (Dessalle, *Cat.* « Reverchon »).

Suivant les auteurs cette dernière espèce est rattachée au genre **Athragene** L. comprenant seulement *A. alpina* L. Telle est l'opinion de Grenier et Godron, Gillet et Magne, Acloque, Bonnier. D'autres, tout en la rattachant au genre **Clématite**, la maintiennent dans la section **Athragene** ; c'est l'opinion de Rouy et Foucaud (*Fl. Fr.*) et de Flahault (*Fl. color*). D'autres encore, tels que H. Coste (*Fl. Fr.*) la maintiennent franchement dans le genre **Clématite**.

D'après les observations de Bonnier (*Obs. Ren.*, *p.* 332 *et* 336), tandis que les pétales peuvent ne pas se développer chez **Athragene**, ils peuvent exister exceptionnellement chez **Clematis**, notamment chez *C. Flammula* ; c'est pour cette raison que nous adoptons la manière de voir de Rouy et de Flahault.

2. **Clematis Flammula** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 3. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 11). Vivace. — Juillet, août.

Surtout dans la partie Sud du département.

Sisteron (Darluc, *Hist. nat. Prov.*, *t. II.*, *p.* 117) ; Valensole [coteaux pierreux] (Laurent, *Herbor.*) ; Les Mées, Gréoux (Honnorat, *Cat.* nº 4591).

3. **Clematis recta** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 3. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 11). Vivace. — Juin, juillet.

Sisteron [à Saint-Donat] (Grenier et Godron, *Fl. Fr. t. I*, *p.* 3) ; Annot (Rouy et Foucaud, *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 3 « Reverchon ») ; Montagne de Lure (Bonnier, *Obs. Ren.*, *p.* 330).

Roux (*Cat.*, *p.* 1), n'admet que la localité de Saint-Donat près Sisteron, localité confirmée par d'autres auteurs (Burnat, *Fl. Alp.-Mar.*, *t.* 1, *p.* 2). Mais Burnat met en doute la localité d'Annot « M. Reverchon l'a distribuée d'Annot .. où nous n'avons pas nous-même constaté sa présence ». Il est possible que cette espèce ait été mal nommée et que les récolteurs se soient mépris, en effet les localités de Garidel, dans les Bouches-du-Rhône (Meyreuil, le Tholonet) n'ont pas été confirmées par des récolteurs comme M. l'abbé Delmas, qui, malgré sa connaissance approfondie de la région, ne l'y a jamais rencontrée (*in litt.*).

D'autre part, la présence de cette espèce dans le département des Basses-Alpes est

renforcée par ce fait que Saint-Lager *Cat.* la signale dans la vallée du Buech, et l'*herbier* Sauvaigo la possède des environs de Gap, Manteyer (Hautes-Alpes) (Coll. Ailhaud 1863).

4. **Clematis vitalba** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 4. — Bonn., *Fl. Fr. ill, t. I, p.* 12) Vivace. — Juin, juillet.

Nom prov. — **Roumegeas**, nom qu'on donne aux environs de Seyne à la Clématite. **Barbabuta**, nom qu'on donne aux Mées à la Clématite. **Ravouerta**, nom qu'on donne à Allemagne, près de Riez, à l'Herbe aux gueux (Honnorat, *Dict.*).

Très commun dans les haies de tout le département.

Bassin de l'Ubaye (Lannes, *Cat.*) ; Barcelonnette, Faucon, le Châtelard (*Herbier* Derbez) ; Cône de déjection du Riou-Bourdoux (Flahault, *Sess. extraor., p.* cxcix); Torrent de Bouzoulières (*Herbier* Boudeille); Allos (Honnorat, *Cat. n°* 4590); La Javie, Barles, route de Sisteron à Turriers, Clamensanne, L'Escale (Laurent, *Herbor.*) ; Digne (Honnorat, *Cat. n°* 4590 — Laurent, *Herbor.*) ; Sisteron (Darluc, *Hist. nat. Prov., t. II, p.* 117) ; Saint-André-les-Alpes, La Bégude-Blanche, Quinson, Gréoux, La Palud, Castellane (Honnorat, *Cat. n°* 4590 — Laurent, *Herbor.*) ; Riez (*Herb. scol.* Aillaud) ; Lure, Le Revest-en-Fangat (Legré, *Herbor., pp.* 35, 52, 67).

Genre 2. — THALICTRUM (Tourn.) L.

Les Basses-Alpes possèdent un certain nombre d'espèces de ce genre, qui a donné lieu, peut-être plus que tout autre, à une pulvérisation qui rend souvent les comparaisons inextricables. On trouve tout d'abord des espèces extrêmement polymorphes comme : *T. minus* L., *T. flavum* L., d'autres présentent tous les intermédiaires pour des caractères qu'on donne souvent comme distinctifs entre les espèces principales du genre, comme, par exemple : la présence ou l'absence de stolons, ainsi que le fait remarquer Bonnier (*Obs. Ren. p.* 339) pour *T. minus* L. et *T. fœtidum.* L.

Cette observation est confirmée par Burnat (*Fl. Alp. Mar., t. I, p.* 3).

Nous admettons pour les Basses-Alpes les espèces linnéennes suivantes : *T. alpinum* L., *T. aquilegifolium* L., *T. fœtidum* L., *T. minus* L., *T. simplex* L.

Nom vulg. — **Pigamon**. Honnorat (*Dict.*) ne mentionne pas pour ces plantes de nom provençal.

5. **Thalictrum alpinum** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 10. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 13). Vivace. — Juin, juillet.

Ce *thalictrum*, le plus petit du genre habite les pelouses tourbeuses des régions alpines entre 2000 et 2500 mètres d'altitude. Il n'est pas rare dans les montagnes de la partie supérieure du bassin de l'Ubaye et de celui du Var. (Meyran. *Distrib. pl. alp. p.* 24).

Col de Vars Meyran, *Cat.* « Cogordan », *Excur. Ubaye p.* 74. — Kralik,

Reliq. Mail. p. 101. — Gacogne *Excur. val. Barcel. p.* 4. — *Herbier* Sauvaigo.) ; Haute-Vallée de l'Ubaye, Larche, Crouès, Malemort, Lauzanier, Enchastrayes, Fours-Saint-Laurent, Col de Fours (Lannes, *Cat.* — Flahault, *Not., p.* 39. — Rodié, *Herbor.* — Honnorat, *Cat. n°* 4595. et *Herbor. Fl. insecto, p.* 130 *verso.* — *Herbiers Colonel* Serres *in* Dessalle et Derbez) ; Col de Larche [sur le lac de la Madeleine] (Meyran, *Cat.* « Cogordan ». — *Herbier* F. Coste) ; Lans-de-Jausiers (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto.* P. 140 *verso*) ; Lauzanier, Col de Vars (Flahault *Sess. extraor. pp.* ccxxi, ccxliv, cclii. — Gacogne, *Herbor. p.* 13. — *Herbiers* Boudeille et Derbez) ; Barcelonnette (Roux, *Cat. p.* 2 « Grenier et Godron ») ; Allos [au lac, prairies tourbeuses] (Roux, *Cat. p.* 2. — *Herbier* Roux. — Saint-Lager, *Cat.* — Cosson, *Sess. extr. Gren. p.* 56) ; Col de la Cayolle (Burnat, *Fl. Alp. Mar. t. I, p.* 3) ; Colmars [forêt de Monier] (Legré, *Herbor. p.* 13).

6. **Thalictrum aquilegifolium** L. (R. et F., *Fl. Fr., t I, p.* 9 — Bonn., *Fl. Fr. ill. t. I, p.* 14). Vivace. — Mai-juillet.

Bien que Gérard (*Fl. gal.-prov. p.* 379) ne donne pas de localité précise, il est certain qu'il le connaissait dans le département : *oritur in sub alpinis umbrosis humidis.*

Vallon d'Enchastrayes (Flahault, *Sess. extraor. p.* ccxi) ; Le Lauzanier, Col de Larche (Meyran, *Cat.* « Cogordan ») ; Larche (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto. p.* 130 *recto*). Toutefois cette espèce paraît avoir été rayée sur le manuscrit d'Honnorat, l'origine du trait étant douteuse, nous citons cette source sous réserve.

Maisonméane (*Herbier* Derbez) ; Barcelonnette, Larche (Darluc, *Hist. nat. Prov., t. II, p.* 323. — Villeneuve-Bargemont, *Voy. val. Barc. p.* 120) ; La Condamine [à Sainte-Anne], Le Lauzanier, Fouillouze, (Lannes, *Cat.* — Flahault, *Not. p.* 39. — *Herbier* Boudeille) ; Lans-de-Jausiers [aux Sagnes] (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto., p.* 140 *verso* — *Herbier* Derbez) ; Gaudissard (*Herbier* Derbez) ; Le Vernet, Seyne (*Herbier* Legré, Honnorat, *Cat. n°* 4605) ; Faillefeu (Roux, *Cat. p.* 2) ; Colmars [forêt de Monier] (Honnorat *Herbor. Fl. insecto p.* 103. — Legré, *Herbor. p.* 13).

Variété à fleurs blanches.

Seyne (Legré, *Herbor. p.* 13 et *Herbier*).

Gérard (*Fl. gal.-prov. p.* 379) connaissait cette variété « *Varietas differt floribus albis* ».

7. **Thalictrum fœtidum** L. (R. et F., *Fl. Fr. t. I, p.* 11 — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 13) Vivace. — Juillet, août.

Dans les endroits pierreux élevés.

Meyronnes, Le Lauzanier, La Rochaille (Meyran *Cat.* « Meyran, Cogordan ») ; La Condamine [bois des Tardets et de Lauzon] ; Gleizolles (Meyran

Cat. et Excur. Ubaye p. 78 — *Herbier* Boudeille) ; La Condamine, Maurin (Saint-Lager, Lannes *Cat.* — Flahault *Not. p.* 39) ; Barcelonnette (Honnorat, *Cat.* n° 4597) ; Jausiers [à la Tour] (*Herbier* Legré) ; Fours [à la Tellière 1500 m.], Les Thuiles [à Gimette], Maurin [à la Barge] (*Herbier* Derbez) ; Seyne (Rouy et Foucaud *Fl. Fr. t. I, p.* 11) ; Colmars [bois de Monier] (Honnorat, *Cat.* n° 4597 — *Herbier* F. Coste) ; Allos [rochers à 1950 m.] (Decrock et Maurin, *Cat.*) ; Lure (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto, p.* 116 *recto*).

Var. β **glabrum** Kock.

Torrent de Sannières 1.700 m., Uvernet 1500 m., Jausiers [à la Tour] (*Herbier* Derbez).

Subsp. **T. olidum** Jord.

Prairies du Lauzet 1800 m. (*Herbier* Authieman) ; Colmars (Rouy et Foucaud, *Fl. Fr., t. I, p.* 11).

8. **Thalictrum minus** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 11 — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 13). Vivace. — Mai-août.

Dans les régions montagneuses ; peut s'élever dans la vallée de l'Ubaye jusqu'à la limite des près-bois.

Larche (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto. p.* 130, *recto*) ; Larche [au pic de la Lauze] (*Herbier* Derbez) ; Serenne (*Herbier* Boudeille) ; La Condamine, Tournoux, Maurin (Lannes, *Cat.* Flahault, *Not. p.* 39) ; Meyronnes [à la Sylve], Maurin (Meyran, *Cat.* « Cogordan ») ; Le Villard de la Condamine, La Condamine [La Blache] (*Herbier* Derbez) ; Les Agneliers [1600] (*Herbier* Derbez) ; Barcelonnette (Honnorat *Cat.* n° 4598. — *Herbier* Derbez) ; Les Molanez [au Saint-Esprit] (*Herbier* Derbez) ; Vallon d'Enchastrayes, forêt de Lauzon (Flahault, *Sess. extraor. pp.* ccxiii, ccxxxviii, cclii. — *Herbier* Derbez) ; Faillefeu (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto. p.* 123 *recto*) ; Allos [le Chadoulin] (Decrock et Maurin, *Chêne* n° 18, *p.* 1158) ; Descente de M^{on} de Telle sur la Bégude-Blanche [vallée de l'Asse] (Laurent, *Herbor.*) ; Lure [versant Sud-Est et Est] (Legré, *Herbor, pp.* 5, 8, 11, 17, 21, 30, 35). (Cette dernière est suivie d'un point ?)

De même que Burnat (*Fl. Alp.-Mar., t. I, p.* 4) nous n'avons pu vérifier le bien fondé des différentes formes de cette espèce extrêmement polymorphe et que les auteurs se sont plus à rendre des plus embrouillées. Nous citons ces formes telles qu'ils les ont eux-mêmes mentionnées.

T. calcareum Jord. — Gleizolles [bords de l'Ubayette 1450 m.] (*Herbiers* Derbez et Boudeille).

T. majus Jacq. — La Condamine, Tournoux (Lannes *Cat.* — Flahault *Not. p.* 39).

T. nutans Desf. — Lure (Legré, *Herbor. pp.* 31, 33, 36. Cette dernière avec ?) ; Bois de Tournoux [près du fort] (*Herbier* Boudeille).

T. odoratum G. et G. — Rocailles des Alpes schisteuses. — Meyronnes (Rouy et Foucaud, *Fl. Fr. t. I, p.* 14 « Arvet ») ; La Condamine [1200 m.], Uvernet [à la Corbière 1400 m.], Jausiers [1300 m.] (*Herbier* Derbez) ; Allos [vallée du Bouchier] (*Herbier* Derbez).

T. pubescens Schleich. — Barcelonnette (Honnorat *Cat.* n° 4597[a]), Jausiers, La Condamine [1500 m.] (*Herbier* Derbez) ; Lure (Rouy et Foucaud *Fl. Fr. t. I, p.* 14 « Legré »).

T. saxatile DC. — Pontis [forêt de Sapins] (très rare) (Kieffer. *Contribu. Fl. d. Prov. p.* 205) ; Allos [rochers aux alentours du lac] (Roux *Cat. p.* 2) ; Lauzanier, Rochers du Châtelard [au-dessus du sentier montant à la Condamine] (*Herbier* Boudeille) ;

T. minus β. **sylvaticum** Koch. — Vallon d'Enchastrayes [dans les bois] (Flahault, *Sess. extraor. p.* ccxi).

Thalictrum *Sp. cf.* **minus**. — Barcelonnette, voisin du *T. Jacquinianum* Koch et *T. expansum* Jord. (Loret, *Glanes p.* 16). Cet auteur dit : « J'ai cueilli « dans une haie à Barcelonnette, fin juillet 1851, un *Thalictrum* intéressant, remarquable « surtout par des carpelles courtement ovales, réunis au nombre de 9 à 12 et jusqu'à 14 « sur le même réceptacle... Je le crois nouveau, mais dans la crainte de rendre plus confus « ce genre déjà si embrouillé je me bornerai à le signaler aux botanistes ».

Toutefois il ne résiste pas à proposer un nom éventuel et même deux (*T. polycarpum*, ou mieux *multiflorum*). Il est certain qu'on a affaire ici à une des formes multiples de *T. minus* auxquelles on ne doit attacher quelqu'importance que pour s'efforcer de les grouper, au lieu de pratiquer à leur encontre la pulvérisation à outrance.

9. **Thalictrum simplex** L. (R. et F., *Fl. Fr. t. I, p.* 28. — Bonn., *Fl. Fr. ill. t. I, p.* 14). Vivace. — Juillet, août.

Pontis [forêt de Sapins] (Kieffer, *Contribu. Fl. d. Prov. p.* 205. — *Herbier* F. Coste) ; Soleilhas [vallée vers les Alp.-Marit.] (Burnat, *Fl. Alp.-Mar., t. I, p.* 5).

Les localités françaises se trouvent, d'après Burnat (*Fl. Alp. Mar., t. I, p.* 5) entre 1000 et 1200 m. d'altitude. Lamarck et de Candolle (*Fl. Fr. p.* 87) le citent vaguement dans les montagnes de Provence.

Genre 3. — ANEMONE L.

Nom prov. — **Anemouna** dans le langage ordinaire n'indique que les espèces cultivées comme plantes d'ornement. **Anemouna sauvagea** est le nom qu'on

donne en général à toutes les espèces qui ne sont pas cultivées. (Honnorat, *Dict.*).

10. **Anemone alpina** L. (R. et F., *Fl. Fr. t. I, p.* 41 — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 17). Vivace. — Mai-juillet.

Nom prov. — **Barbua**, nom par lequel on désigne, dans les environs de Seyne, l'Anémone des Alpes (*Anemone alpina L.*) quand elle est en fruits. **Booumiana**, nom qu'on lui donne quand elle est en fleurs. **Barbouta**, nom que l'on donne à Seyne au houblon, mais qui s'applique aussi à l'*A. alpina*. **Barbanta**, nom qu'on lui donne à Larche. (Honnorat, *Dict.*).

Ravins et coteaux pierreux de la région alpine. Ses limites d'après Bonnier (*Obs. Ren., p.* 141) seraient comprises entre 1000 et 2500 mètres.

Pontis [forêt de Sapins] (Kieffer, *Contribu. Fl. d. Prov., p.* 205) ; Le Lauzanier, Gaudissard, Plate Lombarde, Malemort (Lannes, *Cat.* — Meyran, *Cat.* « Cogordan ») ; Larche (Honnorat, *Cat. n°* 4610 et *Herbor. Fl. insecto., p.* 126 — Hulin *in Cat.* Dessalle forêts de Mélézes de 1700 à 2400, exp. N.-E. — *Herbier*, Boudeille) ; Forêt du Lauzet, Forêt de Gache, Col d'Allos, Bassin du Riou-Bourdoux, Vallon du Lauzanier, Enchastrayes (Flahault, *Sess. extraor., pp.* cxc, cxcii, cciii, ccxiii, ccxviii, ccxxxv — Lenoble, *Herbor.* — Davin, *Herbor*) ; La Condamine, Barcelonnette [à Bouzoulières bois et prés] (*Herbiers* Boudeille et Legré) — Lans-de-Jausiers (Honnorat, *Herb. Fl. insecto, p.* 139) ; Enchastrayes [aux Jonquets, près et bois, 1800 m.], Saint-Pons [à la Chalanche, pentes pierreuses, 2100 m.), Larche [à Valflorance, près, 1900 à 2000 m.], Uvernet [à la Corbière, bois, 1400 m. juin en fr.], Uvernet [à la Blache, bois, 1150 m.], Gaudissard [à Gouta, prés, 1800 m.], Barcelonnette [vers Gaudissard, prés et bois, 1700 m.], Oronaye [prés], Granges-Communes [à la Tour] (*Herbier* Derbez) ; Forêt de Montclar [bois de Mélézes avec quelques Pins sylvestres, exp. O., 1450 m.] (Hulin, *in Cat.* Dessalle) ; Pic de Couar (Dessalle *Cat.* « Pauli ») ; Col Bas (Honnorat, *Cat. n°* 4610) ; Faillefeu (Honnorat, *Cat. n°* 4610, *Herbier*, *Herbor. Fl. insecto., p.* 120 *recto* — Roux, *Cat., p.* 3, *Herbier*), [de Blégiers, au col de Boules], Mont Pelat (Honnorat, *Herbor., Fl. insecto., p.* 135 — Pauli, *Excur. Prov., p.* 30) ; Allos, Colmars [forêt de Monier] (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto., p.* 103 — Legré, *Herbor., p.* 13 — Pauli, *Excur. Prov., pp.* 27, 28, 29) ; Lac d'Allos, Mont de la Chamatte (Flahault, *Fl. val. sup. Verdon, pp.* 10, 15 — Jahandiez, *in litt.* — Lenoble, *Herbor.*) ; Beauvezer [canton du défens ce Monier, exp. N. 1800 m.] (Hulin *in Cat.* Dessalle) ; Thorame-Haute [forêt communale, canton de Prés d'Issole, exp. E. N.-E. 1550 m., bois de la Condamine à l'hubac 1100 à 1600 m. Pins sylvestres et Hêtres] (Hulin *in Cat.* Dessalle) ; Le Grand-Coyer [vers Peyresq] (Honnorat, *Cat. n°* 4610) ; Lure (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto., p.* 112 — Legré, *Herbier*, *Herbor, pp.* 5, 21, 24. — *Herbier* F. Coste).

Nous avons observé deux échantillons d'*Anemone alpina* dans l'Herbier de la Faculté des Sciences de Marseille et dans l'Herbier scolaire de Riez. Le premier porte seulement :

Digne, le second : environs de Riez. La plante de l'Herbier de la Fac. des Sc. provient de la partie montagneuse du Cousson et des Dourbes, quant à celle de Riez elle provient vraisemblablement de la Chaîne à l'Est de Moustiers-Ste-Marie nommé : Serre de Montdenier.

Var. β. **sulfurea** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, p. 42 — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 17).

Le Lauzanier, Fouillouze (Lannes et Saint-Lager, *Cat.* — *Herbier* Boudeille) ; Col de Larche, prairies 1900 m. (*Herbier* Legré « Derbez ») ; Bassin supérieur de l'Ubaye (Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* cclii) ; D'Allos à la Cayolle (Pauli, *Excur. Prov.*, *p.* 30).

La forme *Sulfurea* est excessivement voisine de l'*Alpina* dont elle diffère seulement par la couleur des fleurs (Bonnier, *Obs. Ren. p.* 441).

L'Herbier Derbez renferme une curieuse variété de l'*A. alpina* L.., cet échantillon porte des fleurs doubles ; il provient des prairies au-dessus du chemin qui conduit du Col des Alaris au village d'Uvernet, il a été cueilli dans le voisinage des maisons le 26 mai 1896. Est-ce réellement une variété bien indigène ?

Subsp. **A. alpicola** R. et F. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 42). Cette sous-espèce n'est pas mentionnée dans la *Fl. Fr. ill.* de Bonnier.

Uvernet [à la Maure, bois de Pins sylvestres, 1400], [à Beaumelongue, prés-bois, 1600], La Condamine [à Sainte-Anne, prés-bois, 1750 m.], Le Laverq [à la Blanche, rochers, 2000 m.], Jausiers [aux Sagnes, prés, 1920 m.], Enchastrayes [au Sauze, prés-bois, 1600 m.] (*Herbier* Derbez).

Subsp. **A. myrrhidifolia** Vill. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 42 — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 17).

Saint-Paul, Maurin, Lauzanier, Fouillouze (Saint-Lager *Cat.*) ; Fouillouze (*Herbier* Boudeille) ; Lauzanier (Flahault, *Sess. extraor.*, *pp.* ccxix, cclii = *A. Burseriana* Scop) ; Malemort (Meyran *Cat.* « Lannes »).

11. **Anemone baldensis** L. = *A. fragifera* Jacq. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 45. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 14). Vivace. — Juillet.

Cette espèce croît dans les éboulis et les débris rocheux des hautes montagnes calcaires entre 2.000 et 2.700 mètres. Elle se trouve dans toute l'étendue de nos Alpes sans être commune ni abondante nulle part. (Meyran, *Distrib. pl. alp. p.* 34).

Plus répandue dans les Alpes-Maritimes voisines du département des Basses-Alpes, ou appartenant à ce département, depuis les montagnes au N.-E. d'Annot (Pierre-Grosse, col de Lignin) jusqu'à l'Enchastrayes (Col de Pourriac) (Burnat, *Fl. Alp.-Mar. t. I*, *p.* 8).

Col de Vars, Col de Sautron, Vallonnet de Meyronnes, La Bochoque [au dessus de La Condamine] (O. Meyran *Cat.*) ; Le Lauzanier (O. Meyran, *Cat.* « Cogordan ») ; Crouès, Parpaillon, Riou-German, Vallon du Castelet, Vallon de

Bérard, Col de Mirandol, Col du Longet (Saint-Lager, *Cat.* — Lannes *Cat.* — Roux, *Cat.*, *p.* 3) ; Bassin du Riou-Bourdoux, Baraque de Maïtz, Vallon d'Enchastrayes, vallon du Lauzanier, Forêt du Lauzet, Falaises et Crête de l'Eyssina [2636 à 2710] (Flahault, *Sess. extraor.* ccvi, ccxiii, ccxix, ccxxxv, ccxlv) ; La Condamine [haute vallée du Parpaillon 2800 m.] (*Herbier* Roux) ; Rochers du vallon du Lauzanier [2600] (*Herbier* Cousturier « H. Coste ») ; Fouillouze [aux Cibiroles 2300], Enchastrayes [au col des Fours, débris mouvants 2319], Barcelonnette [au Lau, éboulis], Val. de l'Oronaye [éboulis humides], Larche [à Plate Lombarde], Saint-Pons de Barcelonnette, Uvernet [à Costebelle], Col des Orres (*Herbier* Derbez) ; Saint-Ours, Larche (*Herbier* Boudeille) ; Barcelonnette, Enchastrayes [à l'Alp, pelouses rocailleuses 2100], Seyne (Col Bas) (Legré, *Herbier et Herbor*, *p.* 46) ; Lac de Longet (Gacogne, *Excur. val. Barcel.*, *p.* 9) ; Col d'Allos (Flahault, *Sess. extraor.* cxciv) ; Allos [autour du Lac] (Flahault, *Fl. val. sup. Verdon*, *p.* 15 — *Herbier* Cousturier — Jahandiez, *in litt.*) ; Allos [montagne de Valdemar 2.200 à 2.400] (*Herbier* Cousturier) ; Mont Pelat, 2500 (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto*, *p.* 135 *rect.* — *Herbier* Modena) ; Colmars [forêt de Monier] (Legré *Herbor.*, *p.* 13) ; Faillefeu (Honnorat, *Cat.* n° 4613, *Herbier*), Prads [sommet de Boules] (Saint-Lager, *Cat.* — *Herbier* Roux août en fruits) ; Grand-Coyer (Honnorat, *Cat.* n° 4613).

12. **Anemone Halleri** All. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 38. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 17). Vivace. — Mai-juillet.

Rocailles et prairies des régions élevées.

Oronaye, Riou-German, Serenne [vallon du Châtelet] (Lannes, Saint-Lager, *Cat.* — *Herbier* Boudeille) ; Col du Longet [prairies vers 2470 m.] (Gacogne, *Excur. val. Barcel.*, *p.* 8) ; Col de Larche (O. Meyran, *Cat.* « Cogordan ») ; Le Lauzanier (Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* ccxxi) ; Serenne [vers le Col de Vars, 1495 m.] (Gacogne, *Excur. val. Barcel.*, *pp.* 7 et 14) ; Serenne, Ubaye [vallon du Châtelet, prairies et crêtes dénudées] (*Herbiers*, Derbez, Legré) ; Serenne [pâturages alpins, vallon du Riou-German au-dessus de 2000 m.] (*Herbier* Sauvaigo « Lannes » fl. 15 mai, fr. juin 1861) ; Barcelonnette (*Herbier* Fac. Sc. de Marseille) ; Allos [Forêt de Vacheresse pelouses caillouteuses maigres], [sur les pentes inférieures au N. et N.-O. et confinant au torrent du Bouchier, abondant] (Decrock et Maurin « *Chêne* » n° 14, *pp.* 859 et 863) ; Courchons [versant nord du sommet de la Lauppe] (Saint-Lager, *Cat.*).

13. **Anemone Hepatica** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 50. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 17 = *Hepatica triloba* Chaix). Vivace. — Mars, avril.

Nom prov. — **Herba doou-fege** (Herbe du foie). Cette appellation lui vient, d'après Honnorat, *Dict.*, de la forme des feuilles ayant un peu celle des lobes du foie. Cette étymologie paraît bien vague, mieux appliquées sont les appellations qu'elle a reçues, à Digne où on la désigne sous le nom de **Violeta bastarde** et à Valensole sous celui de **Violeta fera** (Honnorat, *Dict.*).

Très abondante dans les bois et à la lisière des bois dans la région montagneuse. Gérard, *Fl. gal.-prov.*, *p.* 379. *Nascitur in nemoribus umbrosis, alpinis.*

Meyronnes [bois de la Sylve] (Meyran, *Cat.* « Cogordan ») ; La Condamine, Tournoux, Saint-Paul, Larche (Lannes, *Cat.*) ; Pontis [très commun dans les forêts de Sapins] (Kieffer, *Contribu. Fl. d. Prov.*, *p.* 205) ; Meyronnes, La Condamine [bois des Tardets] (Meyran, *Cat.* « Cogordan, Meyran ») ; Tournoux, Bois de Croués, Fouillouze (*Herbier* Boudeille) ; Enchastrayes, Forêt de Gimette, Forêt de Lauzon, Forêt de Gache (Flahault, *Sess. extraor.*, *pp.* ccxi, ccxiii, ccxxxii, ccxxxviii. — Laurent, *Herbor.*) ; La Condamine, Enchastrayes, Gaudissard, Barcelonnette, Clot-Meyran (*Herbier* Derbez). Un échantillon provenant d'Enchastrayes porte des fleurs doubles. Allos [abondant dans les bois de la Cluite et prés-bois du Villard d'Allos (Decrock et Maurin « *Chêne* » 1920, *p.* 1026) ; Allos [forêt de Vacheresse et torrent du Bouchier] (Decrock et Maurin, « *Chêne* » 1918, *p.* 889) ; Allos [forêt de Monier] (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto.*, *p.* 103-110) ; Mont de la Chamatte (Flahault, *Fl. val. sup. Verdon*, *p.* 10) ; Thorame-Haute [bois de la Condamine à l'hubac 1100-1600 Pins sylvestres, Hêtres qq. Mélézes et Epicea) (Hulin, *in Cat.* Dessalle) ; Faillefeu (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto*, *p.* 121) ; Clue de Barles (Laurent, *Herbor.*) ; Digne (Honnorat, *Herbor.* (*plantes de Digne*) *Fl. insecto*, *p.* 137. — *Herbier* Dessalle) ; Digne [Mont Cousson] (Legré, *Herbor. p.* 12) ; Sisteron [La Baume, le Molard] (Saint-Lager, *Cat.*) ; Montagne de Lure [Niozelles] (Legré, *Herbor*, *p.* 41) ; [Peipin à Lure] (Legré, *Herbor*, *p.* 40) ; Le Revest-en-Fangat [bois du défens par Fontienne] (Legré, *Herbor.*, *p.* 59) ; Malijai [route de Puimichel] (Legré, *Herbor.*, *p.* 41) ; Lure [Col de Valaury 1225 m., forêt de Hêtres au sud de Omergues] (Laurent, *Herbor.*) ; Riez [environs de Moustiers-Sainte-Marie] (*Herbier* scolaire de Riez, M. Aillaud) ; Moustiers-Sainte-Marie [vallon d'Angouire] (Mahoux, *Fl. Moustiers*, *p.* 109).

14. **Anemone narcissiflora** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 43. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 15). Vivace. — Mai-juillet.

Nom prov. — **Chabouceou**, nom que l'on donne à Maurin à l'Anémone à fleurs de narcisse (*Anemone narcissiflora L.*) plante de la famille des Renonculacées, très abondante dans les prairies de Larche (Honnorat *Dict.*).

Cette espèce est très abondante dans toutes les vallées de l'Ubaye et de l'Ubayette et même plus au sud vers Colmars. *Provenit in alpinis pratis, pascuis* (Gérard, *Fl. gal.-prov.*, *p.* 381).

Bonnier dit qu'elle croît, en général, entre 1200 et 1250 mètres. Ces limites sont trop restreintes, elle les dépasse ici de beaucoup atteignant 1995 au col de Larche, 2105 au col de Vars, 2600 vers le lac et le col de Longet.

La Condamine [à Sainte-Anne], Lauzanier, Oronaye, Malemort, Fouillouze (Saint-Lager, Lannes, *Cat.* — Lenoble, *Herbor.*) ; Colmars (Legré, *Herbor.*, *p.* 13) ; Col de Vars (Honnorat, *Cat.* n° 4618) ; Barcelonnette (*Herbier* Fac. Sc. de

Marseille) ; La Condamine [à Sainte-Anne 1740 m., prés-bois, fl. 31 mai, fr. 10 juillet] (*Herbier* Derbez) ; Lac et Col de Longet (Gacogne, *Excur. val. Barcel., p.* 9, en pleine floraison fin juillet, 2500 m. — Roux, *Cat., p.* 4, « Lannes ») ; Lans-de-Jausiers (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto., p.* 139) ; Larche (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto., p.* 126 — *Cat.* n° 4618) ; Larche, Fouillouze (*Herbier* Boudeille) ; Col de Larche, le Lauzanier (O. Meyran, *Cat.* « Cogordan ». — Flahault, *Sess. extraor., p.* ccxviii, ccxix, entre 1780 et 1900 m. — *Herbier* Derbez. — *Herbier* Legré) ; Oronaye [prairies] (*Herbier* Derbez).

Var. **monantha** DC.

Legré sur un papillon ajouté à l'étiquette de son herbier met fortement en doute la variété *monantha* (Grenier et Godron *Fl. de Fr. t. I p.* 14, une seule fleur dans l'involucre. *A narcissiflora* β. *monanthos DC. Prod. I, p.* 22. *Dub. bot. p.* 6) Nous n'avons pas rencontré cette variété ni sur le terrain ni dans les herbiers. Est-ce vraiment une variété ? Sans la mettre en doute comme Legré, il faut, semble-t-il, s'en tenir à l'opinion de Bonnier « Très rarement, il n'y a qu'une seule fleur au dessus de l'involucre ». Simple anomalie.

15. **Anemone Pulsatilla** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 39. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 16). Vivace. — Mars-juin.

Dans les lieux alpestres stériles et secs. (Gérard, *Fl. gal.-prov., p.* 380).

Col de la Magdeleine et le Lauzanier (*Herbier* F. Coste, août 97 en fr.) ; Colmars (Darluc, *Hist. nat. Prov., t. II, p.* 347).

La pulsatille ou coquelourde, quantité d'anémones et de renoncules sauvages, dit Darluc, s'y trouvent également.

Courchons [Mont de la Lauppe, au défens, flanc nord] (Honnorat, *Cat.* n° 4608 « Emeric »).

Les *subsp. A. rubra* Lamk et *A. montana* Hoppe sont citées dans les listes de Dessalle d'après « Reverchon ». Faut-il sans autre vérification possible les admettre ? nous ne le pensons pas, d'autant plus que Bonnier (*Rev. gén. de Bot.* 1889, *t. I, p.* 440) indique l'*A. Pulsatilla L.* comme extrêmement polymorphe et très difficile à distinguer de l'*A. montana* de Hoppe et de quelques unes de ses formes. Il existe des passages entre toutes.

16. **Anemone vernalis** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 38. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 16). Vivace. — Avril-juillet.

Abondante dans les pâturages alpins (Gérard, *Fl. gall.-prov., p.* 379 — Saint-Lager, *Cat.* la signale plutôt sur les roches siliceuses).

Barcelonnette [à Soleille-Bœuf] (Honnorat, *Cat.* n° 4606. — *Herbiers* Derbez et Legré) ; Fouillouze, Parpaillon, Serenne, Crouès, Plate-Lombarde, Malemort, Oronaye (Saint-Lager et Lannes, *Cat.*) ; Riou-Bourdoux, Lauzanier [zone des pelouses alpines entre 2200 et 2500 environ] (Flahault, *Sess. extraor.*

CCIII, CCXXI — DAVIN, *Herbor*) ; Vallée de l'Ubaye, Fouillouze, Serenne, Col de Larche [vers le lac de la Magdeleine, Italie], Plate Lombarde (*Herbiers* DERBEZ et BOUDEILLE) ; Vallon de l'Oronaye (GACOGNE, *Excur. val. Barcel.*, *p.* 14 « Lannes ») ; Col d'Allos (FLAHAULT, *Sess. extraor.*, *p.* CXCV. — LAURENT, *Herbor.*) ; Allos [au lac par le Brec et la Maison forestière] (PAULI, *Excur. prov.*, *p.* 29) ; Allos [bois de Monier], Vergons (HONNORAT, *Cat.* n° 4606).

ESPÈCES DOUTEUSES.

17. **Anemone nemorosa** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 44. — BONN., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 15).

Cette anémone trouvée dans les Alpes de la Ligurie (BURNAT *Fl. Alp.-Mar. t. I*, *p.* 8) où elle peut descendre dans les stations voisines de la mer entre Albenga et Gênes, fut mentionnée par DESSALLE et REYNIER (*Bot. prél. p.* 27) comme devant être recherchée sur le territoire des Basses-Alpes.

GRENIER et GODRON puis COSTE (*Flore de France*) n'indiquent pas pour elle de station précise. BONNIER *Fl. de Fr. ill.* dit : commune presque partout sauf dans la Région méditerranéenne, où elle ne se trouve que dans les parties montagneuses.

En fait, elle fut signalée par GÉRARD (*Fl. gal.— prov. p.* 380 n° 6) *Anemone seminibus acutis, foliolis incisis, caule unifloro, Linn. h. Cliff.* 224. *Anemone nemorosa, flore majore. C. B. Pin.* 176. *Ranunculus phragmites, albus, vernus, J. B.* 3, *p.* 412. *Tourn.* 285. *Provenit in alpinis sterilibus. Perennis.*

Elle est mentionnée par BURTEZ (*Cat. herb. Gér. p.* 241 n° 957) avec la mention Alpes de Provence. A s'en tenir à la traduction littérale de GÉRARD, elle devrait se trouver dans les endroits stériles des Alpes, indiquant par là les parties élevées et rocailleuses.

On ne l'a plus signalée depuis à notre connaissance, M. Maurin d'Allos a bien voulu nous indiquer (*in litt.*) qu'il ne la connaît pas dans sa région.

18. **Anemone ranunculoides** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 44. — BONN., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 15).

Larche (HONNORAT, *Herbor. Fl. insecto*, *p.* 126). Cette même herborisation d'HONNORAT signale *A. alpina*, *A. ranunculoides*, *A. narcissiflora*.

La détermination d'HONNORAT doit être tenue jusqu'à plus ample informé pour très douteuse.

En effet ROUY et FOUCAUD, t. I, p. 44, disent qu'elle n'existe pas dans le Var, Bouches-du-Rhône et Basses-Alpes. BURNAT, t. I, p. 9, dit ne pas l'avoir vue signalée dans le département du Var, ni même dans celui des Basses-Alpes. BONNIER, *Fl. Fr. ill.*, t. I, p. 15, dit d'elle : « manque dans presque toute la Région méditerranéenne, dans les Alpes méri- « dionales et dans le Nord-Ouest de la France ».

D'autre part, parmi les espèces signalées dans ses herborisations par HONNORAT, à Larche, deux sont à fleurs blanches et l'une à fleurs jaunes et on peut remarquer que *A. sulfurea* var. de l'*alpina* est à fleurs jaunes et est fréquente dans la vallée de l'Ubayette ce qui motive l'hypothèse d'une erreur de détermination bien excusable.

ESPÈCE A RAYER DE LA FLORE DES BASSES-ALPES.

19. **Anemone sylvestris** L.

Cette espèce n'est mentionnée que par DARLUC (*Hist. nat. Prov.*, *t. II*, *p.* 93) à la montagne de Lure. HONNORAT la cite dans son catalogue mais sur la foi de DARLUC.

Pour Gérard (*Fl. gal.-prov.*, *p.* 380, *A. sylvestris alba, major et minor C. B. Pin.* 176, *Tourn.* 277) son espèce se rapporte à *A. alpina* L. Sp. 539.

Il y a certainement confusion de la part de Darluc avec l'*A. alpina* fréquente à Lure. *A. sylvestris* n'aurait pas échappé à un observateur aussi subtil et averti que Legré qui y a signalé à maintes reprises *A. alpina*. Le fichier de Dessalle la mentionne d'après le catalogue Decrock-Maurin à Allos, ces auteurs après révision ont rayé cette espèce de la flore de la localité.

Genre 4. — TROLLIUS L.

20. **Trollius europœus** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 115. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 31). Vivace. — Juin, juillet.

Nom prov. — **Coucoumbre**. Trolle d'Europe plante commune dans les prairies humides de la Haute-Provence (Honnorat, *Dict.*,) **Couguous** vers Allos.

Nascitur in alpinis pascuis (Gérard, *Fl. gal.-prov.*, *p.* 389).

Le Laverq [prairies], Col du Longet, Champanastay [au Lamboin] (*Herbier* Derbez) ; Pontis [forêt de sapins, rare] (Kieffer, *Contribu. Fl. de Prov.*, *p.* 205) ; Col de Vars à Saint-Paul [prairies] (Meyran, *Excur. Ubaye*, *p.* 74. — Laurent, *Herbor.*) ; Larche [haute vallée jusqu'au Col] (Meyran, *Cat.* « Cogordan ». — Laurent, *Herbor*) ; Col d'Allos, Bassin du Riou-Bourdoux, Enchastrayes, Lauzanier (Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* cxcii, ccxiii) ; Barcelonnette [pelouses élevées assez abond.] (Legré, *Add.* 1891, *p.* 394) ; Lans-de-Jausiers (Honnorat, *Herbor. Fl., insecto.*, *p.* 140) ; La Condamine (*Herbier* Boudeille) ; Riou-Bourdoux, Cabane de Maïtz (*Herbier* F. Coste) ; La Condamine, Parpaillon, Larche (Lannes, *Cat.*) ; Bouzoulières [près humides] (*Herbier* Legré) ; Le Vernet [prairies vers le Col de Mariaud, ass. abond.] (Laurent, *Herbor*) ; Seyne [de la Liberne à Flissac par Chardavon et Champ-Florin] (*Herbier* Legré) ; Archail [au Pic du Couar] (Pauli, *Excur. Prov.*, *p.* 27) : Allos [bois du Moulin, bords du Chadoulin, ass. abond.] [forêt de Vacheresse au quartier des Combes dans les dépressions marécageuses] (Decrock et Maurin, *Chêne* n° 18, *p.* 1154. — n° 14, *p.* 861) ; Allos [au Col] (Pauli, *Excur. Prov.*, *p.* 27) ; Colmars [forêt de Monier] (Legré, *Herbor.*, *p.* 13) ; Faillefeu (Honnorat, *Herbier et Cat.*, n° 4661).

Cette espèce a été mentionnée par Garidel, *Hist. d. pl. p.* 226, sous le nom de *Helleborus niger, ranunculi, folio, flore globosa* provenant du territoire de Colmars d'où M. Saurin la lui avait envoyée. La planche 40 qui figure cette plante doit être exclue comme représentant un *Astrantia* (Dessalle et Reynier, *Bot. prél.*, *p.* 15).

Nous avons aussi observé cette plante dans l'herbier scolaire des plantes des environs de Riez ; elle ne porte aucune indication de localité, nous pensons qu'elle peut provenir des environs de Moustiers-Sainte-Marie, dans les ravins du Serre de Montdenier qui s'élèvent de 1.000 à plus de 1.700 m. Mahoux, *Fl. Moustiers*, *p.* 109, n'est pas plus précis, il indique seulement « hautes montagnes ».

Genre 5. — CALTHA L.

21. **Caltha palustris** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 113. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 30). Vivace. — Avril-juillet.

Dans les parties très humides des prairies des hautes montagnes où Gérard la cite déjà *Fl. gal.-prov.*, *p.* 383.

Larche [à Valflorance, ruisseaux à 1900] [Ruisseaux du vallon du Lauzanier] (*Herbiers* Derbez. — Boudeille. — F. Coste. — Honnorat, *Cat. et Herbor. Fl. insecto*, *p.* 126. — Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* ccxx. — Legré, *Add.* 1891, *p.* 394) ; Col de Larche [ruisseaux des sources 1997] (Laurent, *Herbor.*) ; Colmars [forêt de Monier] (Legré, *Herbor.*, *p.* 13).

Genre 6. — FICARIA Dillenius.

22. **Ficaria ranunculoides** Roth. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 72. = *Ranunculus ficaria* L. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 29). Vivace. — Mars-mai.

On la trouve partout dans les lieux humides et particulièrement le long des haies et en bordure des champs où elle se propage grâce à ses racines tubérisées transportées par les labours et les hersages ; depuis le sud du département jusqu'à 1500 mètres environ.

Le Lauzet [bords des champs] (*Herbier* Derbez). Les fleurs sont plus petites que celles du type situé dans les parties plus méridionales. Le Revest-en-Fangat, Digne, Allos (Honnorat, *Ren. B.-A.*) ; Reillane, Turriers (Laurent, *Herbor.*).

La disposition des racines avait été remarquée par les anciens auteurs. Villars entre autres (*Histoire des plantes du Dauphiné*, *t. III*, *p.* 730) dit : « Ses racines ont à leur « collet plusieurs grains ramassés, qui imitent des glandes conglomérées tuméfiées ; c'est à « cette disposition des racines, qu'elle doit son nom d'herbe scrofuleuse, et la prétendue « vertu qu'on lui attribue contre les humeurs froides ».

Genre 7. — ADONIS L.

Nom prov. — Aux environs de Seyne on donne aux *Adonis* le nom de **Flour doou maselun**, on les appelle aussi **Roubisso** (Ety. *ruber* rouge). C'est un nom commun à presque toutes les espèces du genre. (Honnorat, *Dict.*).

C'est à tort que cet auteur dit que ces noms sont plus particulièrement appliqués à l'A. annuel et au printannier. Cette dénomination s'applique à tous les *Adonis* annuels, quant au *vernalis* il n'est pas de la région. Tous les *Adonis* semblent avoir été introduits en France avec des graines de plantes cultivées et se naturalisent de plus en plus. (Bonnier, *Obs. Ren.*, *p.* 330).

23. **Adonis æstivalis** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 52. — Bonn., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 18). Annuel. — Mai-juillet.

Çà et là dans les moissons.

Tournoux, Le Châtelard (*Herbiers* Boudeille et Derbez) ; Barcelonnette

(Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* cclii) ; Jausiers (Gacogne, *Excur. val. Barcel.*, *p.* 11) ; Malijaï [château de Fontenelle, abond.] (Dessalle, *Cat.*) ; Valensole [plateau du Grand-Logisson] (Laurent, *Herbor.*).

Var. **flava** Vill. Faucon (*Herbier* Derbez).

Var. β. **dentata** Coss.

Entre Digne et Colmars (Honnorat, *Cat.* nº 4621).

Cette variété admise par Rouy et Foucaud, non nommée par Bonnier, peut bien exister dans les Basses-Alpes si l'on maintient sa légitimité.

24. **Adonis autumnalis** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 53. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*,*t. I*, *p.* 18). Annuel. — Mai-août.

Volonne (Dessalle, *Cat.* « Reverchon ») ; Allos (Decrock et Maurin, *Cat.*).

Honnorat (*Herbor. Fl. insecto.*, *p.* 112 et *Cat.* nº 4621) cite à Lure et à Allos : *Adonis annua* L. (non Mill.). Cette espèce a été scindée par Linné en *aestivalis* et *autumnalis* dans la deuxième édition du *Species*. Il y a eu fausse interprétation de la part d'Honnorat. Nous faisons mention de la référence du botaniste bas-alpin, sans qu'il soit possible de savoir, en fait, à quelle espèce il convient de rapporter celle citée dans ses herborisations.

25. **Adonis flammea** Jacq. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 53. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 18). Annuel. — Juin, juillet.

Barcelonnette, Les Thuiles (*Herbier* Derbez) ; Allos (Pauli, *Excur. Prov.*, *p.* 25) ; Sisteron [à Aubignosc] (Dessalle, *Cat.* « Reverchon ») ; Chaudon-Norante (Pauli, *in litt.*) ; Thoard, Puimichel (Laurent, *Herbor.*) ; Le Revest-en-Fangat [bois du défens] (Legré, *Herbor.*, *p.* 63).

26. **Adonis pyrenaica** DC. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 51. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 19) : Vivace. — Juin, juillet.

Col des Champs (Rodié, *Herbor.*).

Cette espèce connue sur le versant de Saint-Martin d'Entraunes, nous est signalée par M. Rodié au Col des Champs où il en a trouvé seulement quelques pieds en juillet 1926. C'est certainement une espèce à rechercher dans les Basses-Alpes et surtout à respecter.

Genre 8. — MYOSURUS L.

Genre et espèce à rechercher

27. **Myosurus minimus** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 56. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 19). Annuel. — Mai.

Nascitur in campestribus sterilibus gallo-provincialis septentrionalis. (Gérard, *Fl. gal.-prov.*, *p.* 383. — Honnorat, *Cat.* n° 4660 « Gérard ») ; Annot [près de l'Iscle rare] ? ? « Reverchon » *in* Burnat, *Fl. Alp.-Mar.*, *t. I*, *p.* 17.

La référence de Gérard est la seule que l'on puisse prendre en considération, car celle de Reverchon est tenue pour suspecte par beaucoup de botanistes des plus sérieux. Nous ne reviendrons pas sur les polémiques, soit publiques, soit offficieuses, engagées sur ce collecteur, c'est un respect que l'on doit aux morts. Nous nous bornerons donc à examiner la question du point de vue botanique.

La présence de *Myosurus* a été affirmée par Gérard, dans des limites qui peuvent parfaitement comprendre notre département, et cette opinion a été confirmée par Dessalle et Reynier, *Bot. prél.*, *p.* 22, ce dernier auteur très méticuleux en ce qui concerne les sources.

Quoiqu'il en soit on ne peut que regretter le vague de la phrase de Gérard.

Bonnier, *Obs. Ren.*, *p.* 554, dit que cette plante existe, quoique souvent rare, dans toute la France septentrionale et occidentale, on ne la trouve pas en Provence, mais elle se rencontre sur le littoral du Languedoc et du Roussillon.

Dans l'Hérault on ne l'observe que dans les fossés du littoral qui sont inondés en hiver.

M. P. Le Brun, d'Aix-en-Provence, botaniste aussi consciencieux que zélé et perspicace, nous dit *in litt.* : « Je n'ai jamais observé la plante (*Myosurus*) dans la région méditerranéenne qu'à Roquehaute, localité classique entre Agde et Béziers. Je l'ai vue *toujours rare et peu persistante* (1), aux environs de Paris et en Bourgogne, mais jamais en Provence, où je ne l'ai d'ailleurs pas recherchée spécialement ».

Burnat (*Fl. Alp.-Mar.*, *t. I*, *p.* 17) n'a pas osé la mentionner d'après les indications de M. Ingegnati (*Cat.* 52) « nei campi sabbiosi ovunque ». De Notaris ne l'a pas enregistrée pour la Ligurie et elle n'a pas encore été observée en Provence. En outre cet auteur tient pour très douteuse la station d'Annot de Reverchon.

Legré, d'autre part, *Add.* 1891, *p.* 394, la signale dans les Bouches-du-Rhône près du village de Mas-Thibert, territoire d'Arles et regarde la plante comme nouvelle pour la Provence. Nous l'avons vue de cette localité dans l'herbier F. Coste, au Jardin Botanique de Marseille qui en possède une part peu abondante et formée des sujets minuscules. L'herbier Legré en possède aussi, mais sans étiquette.

Que faut-il conclure de tout cela ?

1° Que la présence de la plante en Provence ne peut faire maintenant de doute depuis la découverte de L. Legré malgré la persistance d'auteurs à ne pas l'admettre.

2° Que si l'on admet la localité d'Annot (L'Iscle) comme un *lapsus* de collecteur, il n'y a aucune raison de mettre en doute l'affirmation de Gérard toute vague soit-elle.

3° Que *Myosurus* a des stations rares et peu persistantes.

4° Qu'aucune raison de biologie végétale ne s'oppose à ce que la plante existe dans les Basses-Alpes.

5° Qu'existant dans le Roussillon, dans le Languedoc, dans le sud de la Provence et selon toute probalité en Italie du nord occidentale, il n'y a aucune raison botanique valable pour l'exclure *à priori* par le simple fait que Gérard n'indique pas de station précise et que celle de Reverchon est tenue pour suspecte parce que d'autres stations de ce même collecteur ont été controuvées.

6° La petitesse de cette plante (3 à 10 cm.), ses stations disjointes et assez spéciales, son époque de floraison relativement précoce pour les herborisations dans les Basses-Alpes, enfin son facies très peu caractéristique quand elle n'est pas fleurie, tout concourt à la faire passer tout à fait inaperçue.

7° A rechercher dans les stations analogues à celles où on la rencontre plus à l'Ouest et où elle a été signalée vers l'Est. L'Iscle à 950 mètres environ, sous le Col de Tout-Aurès, dans un bas-fond paraît être une station tout à fait propice.

---

(1) C'est nous qui soulignons.

Genre 9. — CERATOCEPHALUS Mœnch.

28. **Ceratocephalus falcatus** Pers. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 57. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 19). Annuel. — Mars, avril.

Champs, vignes et plus particulièrement dans les moissons. Tout le département jusqu'à 1000 m., environ.

Cette espèce n'est pas fréquemment citée dans les listes, elle est délaissée des collecteurs parce qu'elle est commune et aussi parce qu'elle fleurit à une époque où on herborise peu. Son extension en altitude est sensiblement plus grande que celle que lui attribue Bonnier (800 m.) ; elle la dépasse de plus de 200 m.

Barcelonnette [à la Couchette] (*Herbier* Derbez) ; Vallée de Barcelonnette (Goret, *Nomencl. in* Demontzey. — Meyran, *Cat.* « Cogordan ») ; Faucon, Jausiers, Le Châtelard, Barcelonnette (Lannes, *Cat.*) ; Volonne (Dessalle, *Cat.* « Reverchon ») ; Chateauredon (Dessalle, *Cat.*) ; Mezel (Dessalle, *Cat.* « Hulin ») ; Aurent (Dessalle, *Cat.* « Reverchon et Derbez ») ; Riez, (*Herbier scolaire*) ; Moustiers-Sainte-Marie (Mahoux, *Fl. Moustiers, p.* 109). ; Manosque (*Herbier* Fenoul) Simiane et Banon (Laurent, *Herbor.*).

Genre 10. — RANUNCULUS (Tourn.) L.

Nom prov. — Les Renoncules à fleurs jaunes, portent en général dans les Basses-Alpes le nom de **Couguous** (Honnorat, *Ren. B.-A., p.* 9), mais ce nom ne leur est pas spécial, c'est qu'en fait il est donné à presque toutes les plantes sauvages ou cultivées à fleurs jaunes, toutefois ce nom sert plus particulièrement à désigner la *Primula officinalis L.* et dans les environs d'Allos on l'applique surtout au *Trollius europœus L.* (Honnorat, *Dict.*).

Etant donné le nombre considérable des espèces et des formes introduites dans ce genre par les auteurs et surtout le peu d'entente parmi ceux-ci, nous avons choisi comme guide la *Flore de France* de Rouy et Foucaud, à laquelle nous nous référons pour l'examen des espèces de ce genre dans les Basses-Alpes. Toutefois nous nous réservons de grouper plus synthétiquement que ces auteurs, quand les documents dont nous disposons nous dicteront cette manière de procéder.

29. **Ranunculus aconitifolius**. *L.* (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 74. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 22). Vivace. — Mai-août.

Dans les bois humides de la partie montagneuse.

Crête du Panayron (Lannes, *Cat.*) ; Col de Vars (Mayran, *Excur. Ubaye* « Lannes », *p.* 74) ; Le Mélézen (*Herbier* Legré leg. Derbez) ; Bassin supérieur de l'Ubaye (Flahault, *Not., p.* 40) ; Barcelonnette [à Saint-Barthélemy] (Honnorat, *Cat.* n° 4627) ; Montclar [dans forêt de Larix avec Pins sylvestres] (Dessalle, *Cat.* « Hulin ») ; Allos (Honnorat, *Ren. B.-A.*), [bois de la Cluite] (De-

DECROCK et MAURIN, « *Chêne* » n° 16, *p.* 1026) ; Colmars [bois de Monier] (HONNORAT, *Herbor. Flor. insecto*, *p.* 103) ; Thorame-Haute [bois de la Condamine entre 1100 et 1600 dans bois de Pins sylvestres, Hêtres et quelques Mélézes (DESSALLE, *Cat.* « Hulin » douteux) ; Le Fugeret (DESSALLE, *Cat.* « Reverchon ») ; Lure (HONNORAT, *Herbor. Flor. insecto*, *p.* 116).

Cette espèce donne plusieurs variétés parmi lesquelles on distingue celle à fleurs doubles que l'on cultive dans les jardins sous le nom de *Bouton d'argent* et qu'HONNORAT signale dans cet état à Lure (HONNORAT *Cat.* n° 4627 *et Ren. B.-A.*).

Subsp. **R. platanifolius** L. (R. et F., *Fl., Fr., t. I, p.* 74).

HONNORAT (*Ren. B.-A., p.* 7), dit qu'on la trouve avec le type dans les mêmes lieux.

Lure (LEGRÉ, *Herbor., p.* 5, 10, 17, 24, 26.) [sur le versant septentrional et au sommet de quelques combes sur le versant méridional] (LEGRÉ, *Herbier et Add.* 1891, *p.* 394. — *Herbier* COSTE) ; Saint-Barthélemy [à Grisonnières prairies 1600 m.], Maisonméane, Lauzanier, Granges-Communes [à la Tour, éboulis.] (*Herbier* DERBEZ).

30. **Ranunculus acris** L., (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 102. — BONN., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 29). Vivace. — Avril-août.

Nom prov. — **Mes de Mai** nom donné à Valensole au *R. acris*. Cette appellation est aussi donnée à l'*Isatis tinctoria* crucifère, abondante dans les champs de la Basse-Provence, parce que toutes deux fleurissent au mois de mai (HONNORAT, *Dict.*).

Commune dans les lieux humides dans les bois et sur la lisière des bois dans tout le département depuis Castellane, Gréoux, Manosque, Forcalquier, Lure jusqu'au sommet, et jusqu'à la zone des prairies fauchables au col d'Allos (2250 m.) (FLAHAULT, *Sess. extraor., p.* CXCI) et dans la vallée de Larche au Nord. Etant donné la dispersion de l'espèce et les différences d'altitudes, la floraison se prolonge d'avril en août.

Larche (HONNORAT, *Herbor. Fl. insecto*, *p.* 129) ; Barcelonnette (HONNORAT, *Cat.* n° 4643) ; La Petite-Serenne (*Herbier* BOUDEILLE) ; Saint-Paul [à Soleille-Bœuf, prairies humides 1900], Jausiers [aux Sagnes, *leg.* Saint Lager], La Condamine-Châtelard [au Prat] (*Herbier* DERBEZ) ; Maisonméane (LAURENT) *Herbor.*) ; Seyne (HONNORAT, *Cat.* n° 4643) ; Le Vernet (LAURENT, *Herbor.*) ; Col d'Allos (FLAHAULT, *Sess. extraor., p.* CXCI) ; Allos [Le Chadoulin, bois du Safranier] (DECROCK et MAURIN, « *Chêne* » n° 18, *p.* 1149) ; Allos (bois de Vacheresse] (*Herbier* LEGRÉ) ; Faillefeu (HONNORAT, *Herbor. Fl. insecto*, *p.* 122). Peut bien être la même que celle citée par ROUX, *Cat. p.* 9, sous le n° 49, *R. Friesianus* Jord. Digne (HONNORAT, *Herbor. Flor. insecto*, *p.* 138, *Plantes qui croissent dans les environs de Digne*) ; La Bégude-Blanche (LAURENT, *Herbor.*) ; Lure (LEGRÉ, *Herbier et Herbor., p.* 61, 66. — HONNORAT, *Herbor. Fl. insecto*, *p.* 116).

Nous mentionnons ci-après les trois sous-espèces et formes citées par Rouy et Foucaud, d'après les indications des collecteurs.

Subsp. **R. Boraeanus** Jord. — Faucon (aux Granges, canton de Barcelonnette, près des pièces d'eau] (*Herbier* Derbez) ; Allos (Decrock et Maurin, *Cat. in* Dessalle).

*F*ª **recta** Bor. — Fours Saint-Laurent [au Villard d'Abas sources de la Blache), Condamine-Châtelard [au Prat], Fouillouze [à la Dugère bois à 2000 m.], Meyronnes [forêt de la Silve bois 1700 m.], Jausiers [aux Sagnes] (*Herbier* Derbez) ; Allos (Decrock et Maurin, *Cat. in* Dessalle. *f*ª *sylvatica* Thuill = *f*ª *recta*) ; Sisteron (Honnorat, *Cat.* nº 4643).

*F*ª **stipata** Jord. — Fouillouze [à la Dugère bois à 2000 m.] (*Herbier* Derbez).

*F*ª **pascuicola** Jord. — Saint-Pons [à Soleille-Bœuf, canton de Barcelonnette, prairies à 1900 m.] (*Herbier* Legré) ; Allos [dans les prés] (Dessalle, *Cat.* « Reverchon »). Sous toute réserve, étant donné la source.

Subsp. **R. Steveni** And. — Barcelonnette [à l'Isle du Plan, broussailles à 1120 m.] (*Herbier* Derbez).

Subsp. **R. Friesianus** Jord. — Faillefeu [forêt montée des Prads à Tercier) (Roux, *Cat.*, *p.* 9).

31. **Ranunculus alpestris** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 76. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 22). Vivace. — Juin, juillet.

Honnorat, *Ren. B.-A.*, *p.* 5, écrit : « Cette plante est assez commune « sur les sommets des hautes montagnes, dans les Alpes de Provence, dit M. « De Candolle. Gérard l'y indique aussi, quant à nous nous ne l'avons jamais « rencontrée. »

M. Pauli (Dessalle, *Cat.*) indique dans une excursion faite en juillet 1928 au Col d'Allos *R. alpestris*, mais le nom de cette plante vient en surcharge.

C'est une plante des hautes régions des Alpes-Martimes, Ardoino la cite d'après de Notaris et Risso dans sa Flore des Alpes-Maritimes. D'autre part, Burnat est réservé en ce qui concerne la citation d'Ardoino *Fl. Alp.-Mar.*, *t. I*, *p.* 22. En fait, si rien ne s'oppose *à priori* à ce que cette espèce fasse partie de la flore des Basses-Alpes, elle est à y rechercher d'une manière plus précise.

32. **Ranunculus aquatilis** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 62 = *R. diversifolius* Gil. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 20). Vivace. — Avril-juillet.

Barcelonnette [assez fréquente dans les fosses et les mares], Lacs du Col-Bas (Honnorat, *Cat.* nº 4635).

Honnorat dit au sujet de cette espèce *in Ren. B.-A.*, qu'elle croît dans beaucoup d'autres endroits en plus de ceux mentionnés ci-dessus. Dans le même travail il cite d'autres espèces et variétés sans indication de localités, nous ne pensons pas qu'il faille en tenir compte jusqu'à plus ample informé. Les formes citées sont : *R. hederaceus* Poir., *R. heterophyllus* Hoff., *R. capillaceus* Thuil., *R. peucedanifolius* All. Il faut tenir pour particulièrement douteuse *R. cæspitosus* Thuil. mentionnée ni dans Rouy ni dans Bonnier.

33. **Ranunculus arvensis** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 112. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 25). Annuelle. — Mai-juillet.

Nom prov. — **Jaunon**. Nom qu'on donne au Vernet au sud de Seyne à la Renoncule des champs (Honnorat, *Dict.*).

Cette espèce est citée par Gérard *Fl. gal.-prov.*, *p.* 388 et par Roux *Cat.*, *p.* 11, comme commune dans les champs de toute la Provence et par conséquent dans les Basses-Alpes. En fait on la trouve depuis le Sud où elle est abondante jusqu'aux champs de la région montagneuse, mais dans les moissons du fond des thalevegs.

Haute vallée de l'Ubaye (Flahault, *Not.*, *p.* 40) ; Barcelonnette [à Faucon], Seyne, Allos, Digne (Honnorat, *Cat.* n° 4652) ; Allos (Decrock et Maurin, *Cat. in* Dessalle. — *Herbier* Derbez) ; La Petite Serenne, Meyronnes (*Herbier* Boudeille) ; Lure (Honnorat, *Herbor*, *Fl. insecto*, *p.* 116) ; L'Escale (Laurent, *Herbor*) ; Albiosc [plateau vers Quinson] (Laurent, *Herbor.*) ; Riez (*Herbier scolaire*) ; Valensole [Le Logisson], Puimichel (Laurent, *Herbor.*).

Les deux variétés β. *tuberculatus* DC. et γ. *reticulatus* Schm. et Reg. = *inermis* Koch, croissent avec le type.

Var. **tuberculatus** DC. — Faucon, canton de Barcelonnette (*Herbier* Derbez).

Var. **reticulatus**, Schm. et Reg. — Faucon, Barcelonnette, La Condamine (Lannes, *Cat.*) ; Faucon, Enchastrayes [quartier du Luxembourg] (*Herbier* Derbez).

Les caractères distinctifs de ces variétés sont très minimes, tubercules plus ou moins obtus pour la première, quant à la seconde Rouy et Foucaud *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 112, disent : « croissant souvent en abondance avec le type, sans perdre les caractères d'inermité des « carpelles, mais offrant aussi parfois des épines courtes sur les bords ».

34. **Ranunculus auricomus** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 101. — Bonn., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 28). Vivace. — Avril, mai.

Gérard l'a signalé dans la Provence (*sensu lato*) *Fl. gal.-prov.*, *p.* 385 « *provenit in alpinis umbrosis* ». Honnorat le mentionne dans son *Cat.* n° 4640 et dans son travail *Ren. B.-A.*, sous la rubrique « Commun dans les bois et les lieux ombragés des montagnes ». Phrases bien vagues à la vérité.

Roux n'en fait pas mention, mais à vrai dire cet auteur est très sobre en ce qui touche aux Basses-Alpes.

L'herbier Lombard est plus précis et la tient du Lauzet à la Gardette vers 1700 m. *Lapsus calami* c'est très vraisemblablement la Gourette qu'il faut lire.

35. **Ranunculus bulbosus** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 105. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 27). Vivace. — Avril-juin.

Nom prov. — **Peta-Sauma**, nom que l'on donne à Seyne à la *Ranunculus bulbosus* (Hnonorat, *Dict.*).

Fréquente dans les prés humides et dans les fossés depuis le Sud jusqu'à la vallée de l'Ubaye au Nord.

Serenne (*Herbier* Boudeille) ; Larche (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto, p.* 129) ; Barcelonnette et vallée de l'Ubaye (*Herbier* Derbez) ; Allos (Decrock et Maurin, *Cat. in* Dessalle. — Honnorat, *Cat. n°* 4648) ; Fours Saint-Laurent [au Villard d'Abas] (*Herbier* Derbez) ; Le Vernet [vers le col de Mariaud] (Laurent, *Herbor.*) ; Faillefeu (Honnorat, *Cat. n°* 4648). Il dit avoir observé un spécimen à fleurs doubles. L'Escale, Champtercier, Digne, Barles (Laurent, *Herbor.* — Honnorat, *Cat. n°* 4648) ; Contreforts de Lure dans la partie basse : Forcalquier, Cruïs, Peyruis, Mallefougasse, Sigonce, Le Revest (Honnorat, *Herbier Fl. insecto, p.* 116. — Legré, *Herbor., pp.* 17, 21. — Laurent, *Herbor.*) ; Riez (*Herbier scolaire*) ; Quinson [route d'Albiosc] (Laurent, *Herbor.*).

Var. *pilibundus* Jord. Cette variété a été distribuée par Reverchon de Volonne et de Colmars. On la retrouve, également, dans l'herbier Autheman, en provenance de Ribiers (Hautes-Alpes). C'est une variété très douteuse qui n'est pas mentionnée par Rouy et Foucaud.

36. **Ranunculus fluitans** Lamk. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 71. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 20). Vivace. — Mai-juillet.

La Condamine (*Herbier* Boudeille).

37. **Ranunculus glacialis** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 76. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 22). Vivace. — Juillet-août.

Nom prov. — Dans les Hautes-Alpes on la nomme **Carline** ou **Caralline** (Villars, *Hist. d. pl. du Dauphiné, t. III, p.* 739, *in* Honnorat, *Ren. B.-A.*).

Cette curieuse et jolie plante est l'une des plus caractéristiques de la région alpine supérieure dans les Alpes et les Pyrénées. (Bonnier, *Fl. Fr., ill., t. I, p.* 22).

Cette espèce est une des plus communes dans toutes les Alpes dès qu'on atteint 2200 m. d'altitude. C'est au plus haut point une espèce alpine. Pour Heer c'est une plante nivale dont la limite inférieure normale est de 2275 m. mais qui peut s'élever à plus de 2762 m. (2780 m. Flahault, *Sess. extraor., p.* ccxlviii). Elle peut, il est vrai, être parfois entraînée à une altitude inférieure, mais rarement et d'une façon tout à fait exceptionnelle. (O. Meyran, *Distrib., pl. alp., p.* 34).

Elle se trouve dans les pâturages et dans les terrains rocailleux, les débris mouvants plus ou moins terreux ou schisteux, bien qu'elle paraisse préférer les terrains siliceux, elle n'est pas exclue des calcaires.

On la signale dans toute la partie montagneuse Est du département, depuis le Grand-Coyer jusqu'à la haute vallée de l'Ubaye et de ses affluents.

Riou-Bourdoux, Col de la Pare 2661 m., vallon d'Abriès et de Granges-Communes, Col de Longet, Col de Vars, Crête de l'Eyssina, Vallon sup. du Chambeyron 2780 m. (Flahault, *Sess. extraor.*, *pp.* ccvii, ccxxx, ccxlii, ccxlv, ccxlviii) ; Vallon de Bachasse (O. Meyran, *Cat.* — *Herbier* Derbez) ; Plate Lombarde, Saint-Ours (Rouy et Foucaud, *t. I, Fl. Fr.*, *p.* 76 « Lannes ». — *Herbier* Boudeille 2600 m.) ; Vallée sup. de l'Ubaye (Flahault, *Not.* « Lannes », *p.* 40) ; Parpaillon, Crouès (Lannes, Saint-Lager, *Cat.*. — *Herbier* Derbez) ; Col de la Portiolette, Saint-Ours, Vallonnet de Meyronnes, Viraysse (O. Meyran, *Cat.* « Meyran, Cogordan ») ; Larche [Ravin vers l'Ouest] (Rodié *Herbor*) ; Larche [lacs du Lauzanier] (Honnorat, *Ren.*, *B.-A.*, *Cat.*, *Herbor. Fl. insecto*, *p.* 129) ; Saint-Pons [à la Tourtice], les Thuiles [à Séolane 2200], Uvernet [à Costebelle] (*Herbier* Derbez) ; Barcelonnette [Soleille-Bœuf] [au Queiron 2400 m.], Bérard (Honnorat, *Ren. B.-A.* — Lannes et Saint-Lager, *Cat.* — *Herbier* Derbez) ; Colmars, Forêt de Monier (Legré, *Herbor.*, *p.* 13. — Honnorat *Herb. Fl. insecto*, *p.* 103-110) ; Colmars [lacs de l'Encombrette 2000 à 2200] (Rodié, *Herbor.*) ; Lac d'Allos (Honnorat, *Cat.* n° 4630. — Legré, *Herbor.*, *p.* 54. — Rouy et Foucaud, *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 76 « Jordan ». — Decrock et Maurin, *Cat. in* Dessalle), [au versant nord de la tête de Valplane] (*Herbier* Coste), [du sommet du Lausson 2785 m. à l'extrémité méridionale du Lac d'Allos] (Flahault, *Fl. val. sup. Verdon*, *p.* 17) ; Mont Pelat (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto*, *p.* 135) ; d'Allos au Mont Pelat, Col de la Cayolle, Lac d'Allos à Colmars par le pas de l'Echelle (Pauli, *Excur. Prov.*, *pp.* 25, 30, 31) ; Lac de la Cayolle (Legré, *Excurs. Allos*, *p.* 509, et *Herbier*) ; Grand-Coyer (Dessalle, *Cat.* « Reverchon »).

Var. β. **holosericeus** Gaud. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 76).

Pentes du Lausson, dans les éboulis 2300 m. (*Herbier* Cousturier).

38. **Ranunculus gramineus** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 81. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 25). Vivace. — Mai, juin.

Gérard, *Fl. gal.-prov.*, *p.* 384, cite vaguement cette espèce dans la partie montagneuse méridionale.

Collines de Niozelles (Legré, *Herbor.*, *p.* 41) ; Cruis, Revest-en-Fangat, bois du Défens entre Saint-Etienne-les-Orgues et Peyruis (Legré, *Herbor.*, *p.* 43, *Add.* 1892, *p.* 401) ; Sisteron (Mutel, *Fl. Dauph.* 2e *Ed.*, *p.* 11) ; Annot (Saint-Lager, *Cat.*) ; Courchons [prairies sèches et montueuses du Défens] (Honnorat, *Cat.* n° 4656 « Emeric ») ; Entrevaux [à Villevieille, garigues calcaires, 600-700 m.] (Burnat, *Fl. Alp.-Mar.*, *t. I*, *p.* 27).

Var. δ. **phœnicifolius** DC.

Cette variété non admise ni par Bonnier, ni par Coste, est citée par Rouy et Foucaud, *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 82, à Annot d'après Reverchon.

39. **Ranunculus lanuginossus** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 104. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 29). Vivace. — Juin-août.

Dans la partie septentrionale du département où Gérard la mentionne déjà (*Fl. gal.-prov.*, *p.* 387) ; Environs de Barcelonnette [Parpaillon, Tournoux] (Lannes, *Cat.*— Flahault, *Not.*, *p.* 40. — *Herbier* Boudeille) ; Allos (Decrock et Maurin, *Cat. in* Dessalle).

Nous devons à l'obligeance de M. Maurin les renseignements suivants : « J'ai trouvé « un pied bien développé de cette plante en 1917 près d'Allos à l'altitude de 1.420 m. envi- « ron. Mais depuis cette époque malgré mes recherches à la même station et ailleurs, je ne « l'ai plus retrouvée. Tout me porte à croire qu'elle est rare dans notre région ou bien qu'elle « y fut introduite avec des blés de semence. »

40. **Ranunculus monspeliacus** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 86. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 26). Vivace. — Mai, juin.

Beauvezer, Colmars, Digne, Castellane (Honnorat, *Cat.* n° 4645) ; Vallée sup. du Verdon [forêt de la Mure 960-1370 m.] (Flahault, *Fl.*, *val. sup. Verdon*, *p.* 9) ; Revest-en-Fangat (Legré, *Herbor*, *p.* 61) ; Annot (Dessalle, *Cat.* « Reverchon »).

*F*ª **albicans** Jord.

C'est une forme des terrains calcaires que l'on trouve dans les environs de Castellane (Loret, *Glanes*, *p.* 36 ; Saint-Lager, *Cat.*).

*F*ª **cylindrica** Jord. Digne et Castellane. (Jordan, *Diagn.*, *p.* 62).

Sous cette forme cette espèce remonte jusqu'à Tallard Hautes-Alpes. (Rouy et Foucaud, *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 88).

41. **Ranunculus montanus** Willd. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 93. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I. p.* 28). Vivace. — Mai, juin.

Trois formes et trois sous-espèces, elles-mêmes avec plusieurs formes, sont réunies par Rouy et Foucaud sous le vocable spécifique de *R. geraniifolius* Pourr. la forme *montanus* dans les Alpes.

Il est très probable que des confusions de détermination ont été faites par les auteurs en ce qui concerne l'attribution aux différentes formes des plantes récoltées. Nous les citerons sur la foi des récolteurs respectifs.

Ce sont, en tout cas, des formes nettement montagnardes voisines les unes des autres vivant sur les pelouses des montagnes calcaires, dans la partie élevée de la zone forestière et jusqu'aux prairies alpines.

Meyronnes [Le Serre] (Meyran, *Cat.* « Cogordan ») ; Lauzanier, Fouillouze, Parpaillon (Lannes et Saint-Lager, *Cat.*). Ces stations comprises dans la haute vallée de l'Ubaye et de ses affluents ont été révisées par Flahault, *Not.*, *p.* 40. Cet auteur y cite : *R. Breyninus* Crantz., var. *montanus* Briquet (*R. montanus* Willd. var. Burnat) ; *R. Breyninus* Crantz. var. *genuinus* Briquet (*R. Villarsii* DC.) : *R. Breyninus* Crantz. var. *aduncus* (*R. aduncus* G. et G.). Forêt de Gache, Col d'Allos, Vallon d'Enchastrayes, vallon du Lauzanier (Flahault, *Sess. extraor.*, *pp.* cxciv, ccxviii, ccxix, cxc. — *Herbier* Boudeille. — *Herbier* Derbez. — *Herbier* Cousturier) ; Col de Vars (Laurent, *Herbor.*) ;Fouillouze [aux Cibiroles pâturages 2200], Barcelonnette [au Queiron débris pierreux 2300], Champanastay [à Montagnac débris mouvants au sortir du bois vers Lambruisse], Gimette [débris mouvants], Le Lauzanier, Le Parpaillon [hautes pelouses], Seyne, Enchastrayes [pelouses à l'Alp 2300], Uvernet [à Chancelaye prairies à 1800), forme soyeuse remarquable (*Herbier* Derbez) ; Col de Larche (Honnorat, *Herbor. Fl. insect.*, p. 129. — Laurent, *Herbor.*) ; Cabane du Laus [zone alp. inf. 2140] (Flahault, *Fl. val. sup. Verdon*, *p.* 15) ; Col de la Grande Cayolle (Laurent, *Herbor.*) ; Lac de la Cayolle (Legré, *Excurs. Allos.*, *p.* 509. — *Herbor.* ? *p.* 54) ; Allos [forêt de Vacheresse (Decrock et Maurin « *Chêne* » *n°* 14, *p.* 859. — *Herbier* Legré), [Le Lac pelouses rocailleuses 2240] (Lenoble, *Herbor.*) ; Beauvezer [défens de Monier] (Dessalle, *Cat.* « Hulin ») ; Seyne, Vergons, Monier (Honnorat, *Cat. n°* 4636. — *Herbor. Fl. insecto*, *p.* 103) ; Seyne [forêt de Montclar 1500] mélèzes et pins sylvestres (Dessalle, *Cat.* « Hulin ». — *Herbier* Legré), [Col Bas] (Lenoble, *Herbor.*) ; Thorame-Haute [forêt communale, canton de Pré-d'Issole 1500 m.] (Dessalle, *Cat.* « Hulin »).

Subsp. **R. Breyninus** Crantz.

Coste l'admet seulement comme forme notable = *R. Grenierianus* Jord.

Forêts subalpines et prairies alpines inférieures du Bassin supérieur de l'Ubaye (Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* cclii. — *Not.*, *p.* 40) ; Alpes de Digne (Roux, *Cat.*, *p.* 8 « Grenier et Godron ») ; Lure, Allos (*Herbier* Legré).

Il paraît y avoir une confusion de la part de Rouy, quand il fait cette espèce synonyme de *R. Villarsii* G. G.
La synonymie de *R. montanus* est extraordinairement embrouillée. Si on en croit Rouy et Foucaud il y a 3 *R. Villarsii* :
R. Villarsii Kock = R. *Grenierianus* Jord = *R. Breynianus* Crantz.
R. Villarsii DC. = *R. aduncus* G. G.
R. Villarsii G. G. = *R. alpicola* Timb. forme de *R. Gouanii* Willd.
Cette dernière étant exclusive aux Pyrénées.

Subsp. **R. aduncus** G. et G. = *R. Villarsii DC.*

Forme assez répandue dans les prairies et les bois des parties montagneuses, fleurs grandes, tiges et feuilles plus ou moins velues.

La Condamine [à Sainte-Anne], Parpaillon, Lauzanier, Oronaye, Tournoux, Serenne (Saint-Lager, Lannes, *Cat.* — Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* cclii, *Not.*, *p.* 40. — Roux, *Cat. p.* 9. — *Herbiers* Boudeille et Legré. — Honnorat

Cat. n° 4637, *Ren. B.-A.*) ; Jausiers [au vallon d'Abriès 1750 m.] (*Herbiers* Legré et Derbez) ; Malemort, Roc-Saint-Ours (Meyran, *Cat.* « Cogordan ») ; Col de Mirandol, Fouillouze (*Herbier* Boudeille) ; Champanastays [près-bois] (*Herbiers* Legré et Derbez) ; Gaudissard [près-bois 1800 m.], Enchastrayes, Uvernet [bois de Pins sylvestres 1200 m.], [Costebelle 2000 m.], Jausiers [à la Tour], Larche [à Valflorance], Lauzanier [à la Cascade, graviers du torrent 2000 m.] (*Herbier* Derbez) ; Col de la Cayolle (Laurent, *Herbor*) ; Allos (*Herbier* Legré) ; Colmars [forêt de Monier] (Legré, *Herbor.*, *p.* 13. — Loret, *Glanes*, *p.* 35) ; Digne [prairies au sommet du Cousson] (Roux, *Cat.*, *p.* 9) ; Castellane [route de Grasse, bois entre la Bâtie et le Mousteiret, à la limite du Var] (Rodié, *Herbor.*) ; Lure (Legré, *Herbor.*, *pp.* 17, 21, 24, 65) ; Lure [sommet de la Combe de Chavalet] ; Le Revest-en-Fangat [bois du Défens] (*Herbier* Legré).

*F*ª **accessivus** Jord.

Fouillouze [bois de Mélèzes 1900], Fours, canton de Barcelonnette [près-bois 1800] (*Herbier* Derbez).

Subsp. **R. Gouani** Willd avec *f*ª *alpicola* = *R. Villarsii* G. et G.

Cette espèce ou sous-espèce, suivant le point de vue auquel on se place, est extrêmement douteuse pour les Basses-Alpes. Elle a été signalée au Villard d'Allos par de Candolle (Lamarck et de Candolle, *Flore de France, tome V*, *p.* 637). Rouy et Foucauld sont très affirmatifs quant à son habitat : pâturages des Corbières et des Pyrénées élevées.

Cette forme étant très voisine de *montanus* sauf peut être par la taille, l'enroulement du bec des carpelles et sa longueur un peu plus grande peut bien avoir été nommée à tort par les botanistes qui l'on récoltée dans les prairies du Nord et Nord-Est du département. Etant donné l'autorité de De Candolle nous les citons, mais avec doute.

Barcelonnette, Allos (Honnorat, *Ren. B.-A.*).

Les caractères donnés par Honnorat sont trop généraux pour qu'on ajoute un grand poids à sa détermination.

Le Lauzanier (Meyran, *Cat.* « Cogordan »).

Decrock et Maurin, « *Chêne* » n° 16, *p.* 1027, font mention des devanciers sans l'avoir vue eux-mêmes, Roux, *Cat.*, *p.* 9, la cite d'après De Candolle et par *lapsus typog.* situe le Villard d'Allos dans les Alpes-Maritimes.

Enfin Legré, *Excurs. Allos*, *p.* 510, dit : « le bois du Villard d'Allos a été exploré « par De Candolle et cet illustre botaniste y a signalé le *R. Gouani* Willd. ; nous aurions « bien voulu rencontrer nous-mêmes cette espèce ». Or, malgré l'attention de Legré, il ne la rencontra pas.

42. **Ranunculus nemorosus** DC. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 96. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 27). Vivace. — Mai-juillet et même août, suivant l'altitude.

Fouillouze [à la Dugère 1900 m.], Larche [vallon d'Oronaye 2000], Meyronnes [à la Silve 1700] (*Herbier* Derbez) ; Forêt de Tournoux (*Herbier* Boudeille) ; Les Agneliers, Gleizolles (Laurent, *Herbor*) ; Allos [forêt de Vacheresse] [bois de la Cluite] [bois du Moulin, le Chadoulin] (Decrock et Maurin

« *Chêne* » nº 14, *p.* 859 ; nº 16, *p.* 1026 ; nº 18, *p.* 1154). ; Allos (Legré, *Herbor.*, *p.* 54) ; Le Vernet [sentier du Col de Mariaud] (Laurent, *Herbor.*) ; Lure [versant nord], Le Revest-en-Fangat [bois du Défens] (Legré, *Herbier et Herbor.*, *pp.* 62, 63 et *Add.* 1897, *p.* 75).

*F*ª **polyanthemoides** Bor.

Barcelonnette [prairies à Soleille-Bœuf] (Honnorat, *Cat.* nº 4643*a*) ; Allos (*Herbier* Legré).

*F*ª **aureus** Schleich. = *R. spretus* Jord.

Allos [bords du Chadoulin] (Decrock et Maurin « *Chêne* » nº 18, *p.* 1154).

43. **Ranunculus parnassifolius** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 78. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 23). Vivace. — Juin-août.

Dans les éboulis pierreux calcaires des hauts pâturages et sur les coteaux peu gazonnés.

Serenne [vallon du Riou-German] (Saint-Lager et Lannes, *Cat.* — Gacogne, *Excur. val. Barcel.*, *p.* 7) ; Crêtes de Paneyron [à l'Est du Col de Vars 2786 m.] (Meyran, *Excur. Ubaye*, *p.* 74 « Lannes ». — Gacogne, *Excur. val. Barcel.*, *p.* 5) ; Col de Vars (*Herbier* Boudeille) ; Saint-Paul [à Mélézen débris schisteux] (*Herbier* Derbez) ; Les Trois-Evêchés [débris schisteux] (*Herbier* Autheman).

44. **Ranunculus pyrenæus** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 80. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 23).

Commun dans les zones subalpines et alpines inférieures.

Bonnier dit : « Les plantes alpines que l'on peut réunir sous ce nom ont des aspects « assez différents, mais toutes ont les sépales *sans poils* et les feuilles *à limbe beaucoup plus « long que large, sans dents ni divisions*, à nervures principales parcourant directement le « limbe ».

Le caractère des sépales poilus ou glabres est-il vraiment un caractère essentiel ? Nous ne le pensons pas, puisque Bonnier ajoute lui-même « le calice a des sépales *sans poils* ou *presque sans poils* ». C'est donc un caractère variable et d'importance minime.

L'aspect d'autre part est assez différent, mais ne repose que sur la disposition des feuilles qui présentent les passages entre les formes diverses : *bupleurifolius* Lapeyr., *plantagineus* All., *angustifolius* DC., et Bonnier y joint *amplexicaulis* L.

Riou-Bourdoux, Cabane de Maïtz 2300 m., Enchastrayes (Flahault, *Sess. extraor.*, *pp.* ccIII, ccVI, ccXIII. — Davin, *Herbor.*) ; Le Lauzanier, Col de Larche, Granges-Communes, Fours-Saint-Laurent, Uvernet, Condamine [pelouse du Parpaillon 2150 m.] (*Herbier* Derbez) ; Col de Larche, vallon du Lauzanier (Meyran, *Cat.* « Cogordan ». — Honnorat, *Herbor. Flor. insecto.*, *p.* 129) ; Haute vallée de l'Ubaye (Saint-Lager, Lannes, *Cat.*) ; Barcelonnette, Lans

de-Jausiers (Honnorat, *Cat., Herb. Fl. insecto., p.* 140) ; Barcelonnette [à Fours, Sainte-Anne, Malemort [2200] (*Herbier* Boudeille. — *Herbier* F. Coste) ; Col d'Allos [pelouses 2280] (Lenoble, *Herbor.* — Laurent, *Herbor.*) ; Haute vallée du Verdon, Allos [forêt de Vacheresse quartier des Combes, dépressions marécageuses] (Flahault, *Fl. val. sup. Verdon, p.* 15. — Honnorat, *Cat. n°* 4624. — Decrock et Maurin « *Chêne* » n° 14, *p.* 862) ; Allos à Colmars par la Pas de l'Echelle, Col de la Cayolle (Pauli, *Excur. Prov., pp.* 25, 29, 30, 31. — Laurent, *Herbor.*) ; Colmars [bois de Monier] (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto, p.* 103. — Dessalle, *Cat.* « Hulin ») ; Faillefeu (Roux, *Cat., p.* 9 « Abbé Mulsant ». *Herbier*) ; [entre Authon et Feissal], Courchons, Vergons, Allos (Honnorat, *Cat. n°* 4624).

Les *R. pyrenæus* cités par Legré dans ses Herborisations à Lure, pp. 24, 45, se rapportent à l'espèce de Gouan, ils sont donc d'après Legré lui-même, du groupe de *montanus* à moins que par *lapsus* d'auteur, ces spécimens ne se rapportent à *plantagineus* cité ci-dessous.

*F*ª β. **bupleurifolius** Lapeyr.

Haute vallée de l'Ubaye [Maisonméane, prairies fauchables et prairies humides] (Flahault, *Sess. extraor., p.* cclii. — *Not. p.* 40).

Subsp. **R. plantagineus** All.

Cette sous-espèce qui se trouve mêlée avec le type est également fréquente dans le département toujours aux mêmes endroits.

Col de Vars, Barcelonnette [à Gaudissard], Meyronnes [col de Mirandol], Enchastrayes [au Sauze] (*Herbier* Derbez. — Honnorat, *Cat. n°* 4624. — Flahault, *Not., p.* 40) ; Serenne [prairies] (*Herbier* Boudeille) ; Allos [torrent de Bouchier, forêt de Vacheresse] (Decrock et Maurin « *Chêne* » *n°* 14, *p.* 859) ; Lure (*Herbier* Legré).

45. **Ranunculus repens** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 100. — Bonn., *Fl. Fr. ill. t. I, p.* 27). Vivace. — Mai-septembre suivant l'altitude.

Nom prov. — **Mes de Mai.**

Déjà mentionnée par Gérard, *Fl. gal.-prov., p.* 386, dans les prés humides de la Provence, cette espèce est répandue un peu partout dans les endroits humides du département (Honnorat, *Ren., B.-A.*), bien que pouvant s'élever dans la zone alpine, elle est surtout abondante dans la partie méridionale et moyenne.

La Condamine [au Clauzal, mares entre la route et l'Ubaye] (*Herbiers* Derbez et Boudeille) ; Allos [forêt de Vacheresse au quartier des Sagnes] [bords du Chadoulin] (Decrock et Maurin « *Chêne* » *n°* 14, *p.* 862 et *n°* 18, *p.* 1155) ; Le Vernet [prairies du sentier de Mariaud] (Laurent, *Herbor.*) ; Faillefeu (*Herbier* Legré) ; Digne [confluent de la Bléone et du Bès] (Laurent, *Herbor.*).

F[a] **reptabunda** Jord.

La Condamine [de ci, de là] (Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* cclii, *Not.*, *p.* 40) ; Petit ruisseau au hameau de Villard (?) (*Herbier* Boudeille).

46. **Ranunculus Seguieri** Vill. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 75. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 22). Vivace. — Juin, juillet.

Coteaux pierreux et rochers voisins des neiges.

La Condamine [vallée du Parpaillon] et Faucon [montagne de Bouzoulières] (Lannes, *Cat.* — Gacogne, *Excur. val. Barcel.*, *p.* 10) ; Barcelonnette [Soleille-Bœuf] dans les éboulis marneux, Enchastrayes [au col de Fours], Saint-Ours [éboulis vers 2400 m.] (Honnorat, *Cat.* 4632. — Lannes, *Cat.* — *Herbiers* : F, Coste, Derbez, Boudeille—Meyran, *Cat.* « Cogordan ». — Flahault, *Not.* *p.* 40) ; Bachasse, Serenne [vallon du Châtelet] (Lannes, *Cat.*) ; Bassin du Riou-Bourdoux, pentes de Champeyrouse, chemin de ronde de la Cabane forestière de Maïtz 2200 m., crête de l'Eyssina [sur la falaise qui couronne le plateau et jusqu'à la crête de la montagne 2630 à 2710] (Flahault, *Sess. extraor.*, *pp.* cclii ccvi, ccxlv. — Davin, *Herbor.*) ; Haute vallée du Verdon vers Allos. Cette renoncule est fréquente dans la zone alpine supérieure notamment dans la région au nord du Lac d'Allos ; de la Cabane du Laus (2140 m.), on atteint aisément le col de la Petite-Cayolle (2642 m.), le sommet et le petit lac du Garret, le Pas de Lausson, et le sommet de même nom (2755 m.) ; de là on peut redescendre le long d'un ravin, jusqu'à l'extrémité méridionale du lac d'Allos. (Flahault, *Fl. val. sup. Verdon*, *p.* 17) ; Lac d'Allos et Mont Pelat (Legré, *Excur. Allos*, *pp.* 509, 518, *Herbor.*, *p.* 54, *Herbier.* — Honnorat, *Ren. B.-A.*, *Herbor. Fl. insecto*, *p.* 135. — Decrock et Maurin, *Cat. in* Dessalle. — Lamarck et De Candolle, *Fl. Fr.*, *t. V*, *p.* 636. — Roux, *Cat.* ,*p.* 7, « DC. ». — Lenoble, *Herbor.*) ; Le Grand-Coyer (Saint-Lager, *Cat.*) ; Aurent (Dessalle, *Cat.* « Reverchon »).

47. **Ranunculus trichophyllus** Chaix (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 67. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 21). Vivace. — Avril-septembre.

C'est une plante très polymorphe que Rouy et Foucaud sectionnent en une grande quantité de formes et que Bonnier rattache comme sous-espèce à *aquatilis* L.
Honnorat cite la forme *capillaceus* Thuill (*Ren.*, *B.-A.*) sans nommer de localité.

La Condamine, Barcelonnette [fossés de la route du Plan. Septembre fleurs et fruits] (Lannes, *Cat.* — *Herbier* Derbez).

F[a] **confervoides** Fries. = *Batrachium confervoides Fries.*

Lac de Lignin 2200 m. (Burnat, *Fl. Alp.-Mar.*, *t. I*, *p.* 20. — Rouy et Foucaud, *p.* 70 « Reverchon et Derbez »).

ESPÈCES DOUTEUSES.

48. **Ranunculus amplexicaulis** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 79. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 23, rattaché à *pyrenæus*). Vivace. — Juin.

Cette espèce très douteuse pour notre dition paraît appartenir aux Pyrénées.

Y a-t-il eu une erreur de détermination de la part des auteurs qui la citent dans les Basses-Alpes ? En fait, De Candolle qui la mentionne dans les Alpes de Provence l'indique au Mont *Mournier* que l'on peut admettre comme *lapsus* pour *Mounier*, dans les Alpes-Maritimes entre Guillaume et Saint-Etienne-de-Tinée. Rouy et Foucaud disent : « il ne paraît pas avoir été revu ». En effet, Burnat ne cite que le *pyrenæus*, qui y est fréquent.

Il est possible que De Candolle se soit mépris. D'un autre côté Honnorat, *Ren., B.-A.*, cite les trois formes *pyrenæus*, *plantagineus*, *amplexicaulis* et mentionne dans son Catalogue : Monier et Allos à Vacheresse.

Pourtant Decrock et Maurin, qui ont herborisé à fond dans les environs d'Allos, ne citent que les deux premières formes.

Quant à Roux, *Cat., p.* 8, il nomme *amplexicaulis* d'après De Candolle en écrivant *Maunier* qui n'existe pas dans les Basses-Alpes.

On se trouve en présence de stations peu précises sauf celle d'Honnorat (non confirmée) et d'orthographes les plus diverses, si l'on ajoute qu'une confusion peut encore se créer avec *Mouries* au nord du Grand-Coyer. Au milieu de tout cela quelle est la station de De Candolle ?

De nouvelles recherches sont donc nécessaires pour préciser cette espèce. Si même se rangeant à l'avis de Bonnier on ramène la forme à *pyrenæus* on peut se demander si les récolteurs n'ont pas disjoint de ce type des spécimens sous prétexte que les feuilles étaient plus ou moins embrassantes, ce qui, à lui seul, constitue un caractère bien fluctuant pour distinguer décisivement ces formes.

49. **Ranunculus Sardous** Crantz = *R. Philonotis* Retz. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 107. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 25). Annuelle. — Mai-août.

Espèce très douteuse pour le département.

Honnorat dans son travail sur les *Renoncules des Basses-Alpes*, ne cite aucune localité et indique seulement qu'elle croît sur le bord des mares, des fossés des grandes routes, dans les creux inondés pendant l'hiver où elle fleurit l'été.

50. **Ranunculus sceleratus** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 112. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 26). Bisannuelle. — Mai-septembre.

Cette espèce est très douteuse pour les Basses-Alpes.

Honnorat *Ren. B.-A.*, cite cette renoncule parmi celles qu'il a observées dans le département, mais il n'indique aucune localité ! Les autres auteurs ne la mentionnent pas. Burnat (*Fl. Alp.-Mar., t. I, p.* 40) la met en doute dans les mares et fossés du Var près Nice, malgré Ardoino et un envoi de Montolivo.

Roux, *Cat. p.* 11, l'admet d'après Ardoino.

Etant donné sa dispersion dans l'Ouest de la Provence et en Piémont, sa présence dans la région intermédiaire n'est pas impossible. Rouy et Foucaud la mentionnent comme rare dans la Région méditerranéenne. L'indication d'Honnorat demande en tout cas une très sérieuse confirmation.

51. **Ranunculus Thora** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I*, p. 77. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I*, p. 23). Vivace. — Juin, juillet.

Cette espèce est très douteuse pour les Basses-Alpes. Elle habite les rochers calcaires des hautes montagnes entre 1000 et 2100 m. (Bonnier). Rouy et Foucaud. la mentionnent dans le Queyras (Hautes-Alpes).

Fait-elle partie de notre flore comme l'indique Honnorat, *Cat.* n° 4654 ?

Il est douteux qu'il l'ait observée lui-même, il cite bien la Thora dans les espèces de Renoncules observées dans le département des Basses-Alpes (*Ren. B.-A.*), mais elle y est citée presque certainement de seconde main, car au lieu de préciser les localités, il dit d'une manière vague : « Cette plante croît sur les sommités des montagnes de la Provence et du Piémont, etc. ».

D'autre part Legré (*Bot. in Pierre Pena et Pierre Lobel, pp.* 101-103, *Marseille* 1899) dit que pour quelques espèces alpines les anciens auteurs se sont contentés de donner comme habitat « Les Alpes de Provence » sans indication plus précise. Cet auteur dit aussi d'après Pena et Lobel que *Thora* est un nom donné à la plante par les habitants des Alpes qui y ajoutent quelquefois le génitif « *Valdensium* » (des Vaudois).

Legré ayant herborisé longtemps dans les Basses-Alpes en y recherchant les raretés n'aurait pas manqué, semble-t-il, de préciser les localités s'il avait rencontré cette curieuse espèce.

Nous l'aurions passé sous silence si elle ne figurait pas dans le catalogue d'Honnorat.

ESPÈCE A RAYER DE LA FLORE DES BASSES-ALPES

52. **Ranunculus reptans** L.

Cette variété de *R. Flammula* citée seulement par Rouy et Foucaud, *Fl. f., t. I, p.* 83, dans la Haute-Savoie, bords du lac de Genève et dans les Alpes, Mont de Lans, etc., a été citée vraisemblablement à tort par Honnorat (*Ren. B.-A.*), comme commune autour de presque tous les lacs des Alpes où elle fleurit en mai-juillet, Dans le Catalogue n° 4659 le mot Digne est rayé, il est certain que Honnorat a tout d'abord pris *reptans* pour *repens.*

Même erreur typographique s'est glissé dans « *Le Chêne* » n° 18, *p.* 1161, où il faut lire *repens.* M. Maurin nous l'a confirmé par lettre, l'indication ayant été également faussement reproduite dans les fiches de Dessalle.

Genre 11. — HELLEBORUS (Tourn.) L.

53. **Helleborus fœtidus** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 118. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 32).

Nom prov. — Il porte plusieurs noms vulgaires suivant les régions.

On le nomme **Cistre** dans le Var et une partie des Basses-Alpes, **Maussube** à Cruis, arrondissement de Forcalquier, **Mausuble** dans les environs de Manosque, **Mussible** dans les environs de Banon, **Marsioure** dans la Haute-Provence et particulièrement à Allos (Honnorat, *Dict.*).

On le trouve le plus souvent en bordure des bois, dans les terrains graveleux, il réclame une humidité atmosphérique assez élevée.

Cette plante est très répandue dans les Alpes de Provence où on la rencontre depuis la région littorale jusqu'au moins 2000 m. (Burnat), mais en général, elle ne s'élève guère à plus de 1500 (Bonnier). Dans les Basses-Alpes on la trouve partout dans la région montagneuse de 550 à 1800 m. *Provenit in silvestribus, montosis, sterilibus* dit Gérard, depuis les gorges du Verdon (Heckel) à Barcelonnette et la vallée de l'Ubaye (*Herbier* Derbez), à l'Ouest dans la région de Lure (Legré), sud de Banon et toute la vallée du Jabron (Laurent).

Digne, Colmars, Allos, Barcelonnette, Seyne, Faillefeu (Honnorat, *Cat.* n° 4662) ; Pontis (Kieffer, *Contrib. Fl. d. Prov., p.* 205) ; Riou-Bourdoux,

vallon d'Abriès et Granges-Communes de 1300 à 1500 m., Forêt de Lauzon (Flahault, *Sess. extraor.*) ; Barcelonnette (coteaux arides à l'Adret) (*Herbier* Derbez) ; Le Châtelard (*Herbier* Boudeille) ; Barcelonnette, Uvernet, Gleizolles, La Foux d'Allos, Bayasse, Le Vernet, Clamensanne, Bayons [col des Sagnes], Astoin, Bellaffaire (Laurent, *Herbor.*) ; Seyne [de la Liberne à Feissac par Chardavon] (Legré, *Herbor.*, p. 46), [à Col Bas 1720 m.] (Lenoble, *Herbor.*) ; Allos [forêt de Vacheresse] [oseraie du Chadoulin et bois du Moulin] (Decrock et Maurin « *Chêne* », n° 14, *p.* 859, n° 18, *pp.* 1152, 1154. — Lenoble, *Herbor*) ; Colmars [forêt de Monier] (Honnorat, *Herb., Fl. insecto., p.* 106) ; Pentes boisées à l'est de Colmars (Laurent, *Herbor.*) ; Thorame-Haute [forêt de Pins sylvestres 1100-1600 m.] (Dessalle, *Cat.*, « Hulin ») ; La Colle-Saint-Michel, entre Tartone et le col du Défens (Laurent, *Herbor.*) ; Faillefeu (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto., p.* 121) ; Malijaï (Legré, *Herbor., p.* 41) ; Digne [à Chaudon-Norante] (Dessalle, *Cat.*, « Pauli ». — Laurent, *Herbor.*) ; Digne (Honnorat, *Herb. Fl. insecto., p.* 137) ; Champtercier, La Bléone, Clue de Barles, Col de Braïsse, Mezel, Pentes nord de la vallée de l'Asse, L'Escale (Laurent, *Herbor.*) ; Lambruisse [bois entre 1200 et 1400 m.] (Dessalle, *Cat.*, « Hulin ») ; Castellane [moulin de Salaou] (Heckel, *Contr. fl. Verdon, p.* 14) [vers Saint-Julien] (Laurent, *Herbor.*) ; La Palud (Laurent, *Herbor.*) ; Moustiers-Sainte-Marie (Mahoux, *Fl. Moustiers, p.* 109) ; Riez (*Herbier scolaire*) ; Allemagne [route d'Albiosc] (Laurent, *Herbor.*) ; Sisteron [vallée de la Sasse] [vers La Motte], Banon (combe Patouille], Le Revest-du-Bion, Curel, la vallée du Jabron (Laurent, *Herbor*) ; Lure, Mallefougasse, Saint-Etienne-les-Orgues, Revest-en-Fangat (Darluc, *Hist. nat. Prov., t. II, p.* 93. — Honnorat, *Herbor. Fl. insecto, p.* 114. — Laurent *Herbor.* — Legré, *Herbor., pp.* 8, 17, 24, 63, 67).

Cette plante très polymorphe en ce qui concerne la grandeur et la largeur des segments de la feuille a été l'objet de nombreuses variétés de la part de Jordan, variétés, d'ailleurs, non admises par Rouy et Foucaud.

Il est curieux de constater que malgré sa grande dispersion dans les Basses-Alpes Roux, *Cat., p.* 12, ne la mentionne pas dans le département.

54. **H. niger** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 116. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 31).
Vivace. — Janvier-avril.

Espèce très controversée pour les Basses-Alpes, d'après les différents auteurs.

Colmars, Seyne, cols de Sestrières et de l'Encombrette (Garidel, Villeneuve-Bargemont), deux herbiers que nous discutons ci-dessous et Bonnier, *Fl. Fr. ill.* — Honnorat, *Cat.* n° 4664, la cite d'une manière très vague dans les lieux pierreux des montagnes.

Cette espèce est regardée par les auteurs des flores récentes comme très douteuse pour la Flore française (Rouy et Foucaud, H. Coste). Toutefois Bonnier, *Fl. d. Fr. ill.* dit qu'elle « se trouve très rarement à l'état naturel dans les Alpes sur les parties rocheuses et « boisées... Alpes très rare, environs du lac d'Allos parfois naturalisée ou subspontanée au « voisinage des jardins ».

Legré dans sa biographie de Constantin, pensait que *Helleborus niger* était autoch-

tone en Provence. Burnat ,*Fl. Alp.-Mar.*, a posé le problème d'après un échantillon de l'Herbier Geny où l'*Helleborus niger* porte la mention près du lac d'Allos et aux cols de Sestrières et de l'Encombrette, B.-A., et pour cet auteur l'état spontané de cette espèce paraît certaine aux environs de Colmars.

Garidel, *Hist. d. pl.*, la cite dans les montagnes de Colmars et de Seyne. Nous avons vu dans l'herbier Lombard au Muséum de Marseille une étiquette ayant appartenu à un échantillon détruit par les insectes et portant (*Helleborus niger:* montagnes aux environs de Briançon et Mont Dauphin, mars 1860). Enfin Dessalle et Reynier (*Bot. prél., p.* 16), discutent l'indigénat de l'*Helleborus niger* et concluent pour la négative jusqu'à plus ample et certaine vérification.

Que retenir de tout cela ? Examinons d'abord la question des anciens auteurs, viendra ensuite celle des herbiers.

Indiquons tout de suite que c'est Garidel (1715) et non Gérard qui cite l'espèce dans les Basses-Alpes.

Le Comte de Villeneuve-Bargemont, qui fit un voyage à Barcelonnette en 1815 (*Voy. Val. Barcel., p.* 116), parle bien de l'*Helleborus niger* véritable, ainsi nommé, dit-il, « de sa racine d'où partent des fibres noirâtres. *Sa fleur est couleur de rose* ce qui lui a fait « donner aussi le nom de Rose de Noël, car elle fleurit en hiver ». Mais rien ne dit que l'illustre voyageur, qui avait l'Histoire naturelle de Provence de Darluc (1784) comme *vade mecum*, ait récolté ou observé cette plante. Les indications de Darluc sont elles-mêmes très vagues. Il est certain que les 3 hellébores citées par Gérard (1761) sont : *H. hyemalis* = *Eranthis*, *H. viridis* et *H. fœtidus*, il ne parle pas de *H. niger*, tandis que Garidel (1715), après avoir cité *H. fœtidus* qu'il connaissait probablement de la Sainte-Baume, et *H. viridis* et faussement ici le *Trollius* les tenait de M. Saurin. Ce n'est qu'après l'énumération des espèces que cet auteur ajoute dans la partie médicinale: « L'Hellébore noir dont nous nous « servons en médecine est l'*Helleborus niger*, *flore roseo*, C. B. *Pin.* qui vient dans la haute « Provence. Dans les montagnes de Colmars et de Seyne et dans celles du Dauphiné».

D'un autre côté les montagnes des Basses-Alpes ont été fréquentées par les récolteurs de simples comme l'indique nettement le comte de Villeneuve (*Voyage, val. Barc., p.* 121 *et suivantes*) « on trouve, dit-il, des associations de personnes qui viennent dans ces montagnes chercher les simples dont ils composent ensuite des thériaques et des vulnéraires suisses pour les vendre dans toute les parties de l'Europe ». Mais tout cela est bien vague.

Lamarck et de Candolle, *Fl. Fr.* (1815), *p.* 908, ayant indiqué par erreur Gérard comme référence pour l'*Helleborus niger* à Colmars et Allos, les auteurs suivants ont reproduit cette indication sans contrôler la source.

Que reste-t-il du dire des anciens auteurs – Une erreur d'attribution de source et le témoignage de Garidel qui, en parlant des plantes des environs d'Aix, mentionne, de seconde main d'après M. Saurin, les Basses-Alpes comme pays de provenance de la drogue. Mais qu'en fait ces montagnes aient été plus qu'aujourd'hui un lieu de récolte, cela ne fait aucun doute d'après les récits authentiques de voyages.

Reste le témoignage, plus précis des herbiers. Celui de l'herbier Geny cité par Burnat pour le lac d'Allos, les cols de Sestrières et de l'Encombrette, et l'étiquette de 1860 provenant de l'herbier Lombard, pour Briançon et Mont Dauphin. Bien qu'en dehors du département, ces localités n'en sont pas si éloignées qu'il ne faille en tenir compte, étant donné le cas très spécial de l'*Helleborus niger*. Bien que la chemise renferme aujourd'hui un spécimen de Krain près Adelsberg avec son étiquette originale, il n'est pas douteux que le fait d'avoir conservé dans la même chemise l'étiquette épinglée des Alpes, indique que Lombard possédait le premier échantillon mais qu'il fut détruit par les insectes comme cela arrive trop souvent pour les *Renonculacées* non stérilisées.

Ces deux témoignages qu'on ne peut mettre en doute, paraîtraient suffisants pour prouver la présence de l'espèce à un moment donné dans la région alpine française, mais Dessalle et Reynier (*Bot. prél., p.* 16), ce dernier surtout, soulèvent, une autre question et veulent voir dans l'échantillon de Geny (comme ils l'auraient certainement fait aussi pour l'étiquette de Lombard s'ils l'avaient connue) une plante naturalisée « près des bergeries « devant lesquelles les pâtres, pour se distraire, entretiennent des jardinets ». Ceci est possible mais ce n'est qu'une hypothèse, cela prouverait que cette plante peut croître facilement dans la région, les soins culturaux des pâtres pouvant être considérés comme négligeables. En tout cas l'étiquette de Lombard porte « montagnes ».

Nous enregistrons, d'autre part volontiers l'opinion de M. P. Le Brun qui nous dit *in litt.* « que le commandant Saint-Yves, qui a beaucoup herborisé avec Briquet et Burnat, « n'avait jamais vu l'*H. niger* ailleurs que dans les jardins et qu'il ne pouvait croire qu'il « fut spontané ».

Ceci présente la question sous un autre jour, l'*Helleborus niger* est-il cultivé, subspontané, ou spontané dans les Basses-Alpes ? Ceci est une autre affaire et nous ne prendrons parti ni pour, avec Legré, Burnat et Bonnier, ni contre, avec Rouy et Foucaud et Coste. Mais, demeure entière la question de savoir : N'y a-t-il pas existé jadis spontané ?

Nous croyons pouvoir conclure contre Reynier qui traite la question de l'*Helleborus*

niger dans les Basses-Alpes de « légende » que non seulement cette espèce a pu y être répandue dans le courant du XVIII[e] siècle, mais qu'elle y était très probablement en dehors de cultures de jardin au milieu du siècle dernier.

Y existe-t-elle encore de nos jours ? C'est très peu probable dans l'état de nos connaissances, mais c'est ce que l'avenir nous dira peut-être.

55. **H. viridis** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 116. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 32).

Vivace. — Mars,avril.

Colmars [col des Champs] (Garidel, *Hist. d. pl., p.* 226) ; Colmars, Allos (Gérard, *Fl. gal.-prov., p.* 389).

Cette espèce est à rechercher dans le département. La station de Garidel, confirmée par Burnat (*Fl. Alp.-Mar., t. I, p.* 44) ne situe pas le plante dans le département. « M. Saurin nous assure, dit-il, que cette plante vient sur la pente de la montagne appelée le Col des Champs ou la Couelle de champ, du côté d'Entraunes, dans les lieux septentrionaux et couverts d'arbres, à une lieue et demie de Colmars ». Il est évident que la citation de Garidel situe la station sur le territoire des Alpes-Maritimes, d'autre part la limite des départements actuels qui passe au col est bien à une lieue et demi de Colmars, le col étant situé à 6 kilomètres à vol d'oiseau à l'est de cette localité.

Nous pouvons admettre que la plante peut se trouver à l'est et à l'ouest du col. Gérard la situe dans notre département, mais l'a-t-il vue lui-même ou ne fait-il que citer Garidel ? *nascitur in subalpinis lapidosis incultis, versus Colmars, Allos.* Peut-on qualifier le Col des Champs qui est à 2090 mètres d'altitudes de zone subalpine, cela se peut encore (*versus* Colmars) puisque M. Flahault fait passer la limite à 2000 (*Fl. val. sup. Verdon, p.* 18).

Ou bien Gérard aurait-il eu en vue une autre station ? Il y a là matière à recherche intéressante.

Genre 12. — ERANTHIS Salisb.

56. **Eranthis hiemalis** Salisb. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 119. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 31).

Castellane [au défens de Courchons] (Honnorat, *Cat. n°* 4666 « Emeric »).

Barcelonnette, Larche, Allos [dans les montagnes] (Darluc, *Hist. nat. Prov., p.* 320).

Cette espèce, si vraiment elle existe dans les Basses-Alpes, doit y être fort rare, et peut être simplement subspontanée.

Un très grand nombre de flores et de catalogues la mentionnent, mais plus ou moins exactement. Honnorat précise en donnant la localité de Castellane.

Il y a une confusion évidente dans l'ouvrage de Garidel (*Hist. d. pl., tab.* 3), il figure un *Eranthis* non douteux, la légende porte *Aconitum lycoctonum luteum C. B. Pin* et puis il ne mentionne Eranthis ni à Hellébore ni à Aconit.

Gérard (*F. gal.-prov., p.* 389) est plus précis, il a bien cette espèce en vue puisqu'il dit, après avoir donné les références de cette Hellébore déjà connue de Tournefort, *Huc spectat Garidelli Icon. tab.* 3. Mais comme toujours il est extrêmement vague sur la station. *Nascitur, in subalpinis umbrosis.*

Darluc, *Hist. nat. Prov.* cite la plante, mais il est fort probable que c'est d'après Gérard.

Villeneuve-Bargemont, *Voy. val. Barc., p.* 116, cite aussi cette espèce ; l'a-t-il vue ?

Boisduval, *Fl. Fr., p.* 26, la cite vaguement dans les Alpes.

Mutel, *Fl. dauph.*, précise, la plante est au nord, vers le Monestier (*hors de notre dition*) (prairies du château auprès du grand portail) station qui plaide plutôt en faveur d'une sub-spontanéité.

Grenier et Godron, *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 40, la citent dans les montagnes subalpines de Provence très probablement d'après Gérard.

Ardoino, *Flore des Alp.-Mar.*, *p.* 18, la cite dans les environs de Castellane d'après Montolivo. Il est tout à fait probable que le Castellane cité par Montolivo soit celui des Basses-Alpes, car il n'existe en France, d'après l'annuaire des Postes, que 3 Castellane ; celui des Basses-Alpes, les deux autres étant des hameaux du Vaucluse et de la Gironde.

Roux, *Cat.*, n'indique pas B.-A., bien qu'il cite Castellane suivant Ardoino.

Saint-Lager, *Cat.*, reproduit la même indication.

Burnat, *Fl. alp.-Mar.*, n'ajoute aucune précision.

Rouy et Foucaud, *Fl. Fr.*, mentionnent la même localité.

Coste, *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 46, indique seulement Alpes du Dauphiné et de la Provence.

Bonnier, *Fl. Fr. ill.*, est encore plus vague. France, rare, Est, centre, N.-O., Alpes.

D'autre part M. P. Le Brun d'Aix, dont l'ardeur à rechercher les plantes est bien connue, nous signale (*in litt.*) qu'il n'a *jamais* vu la plante *nulle part*, à l'état spontané et seulement dans le Nord, du côté de Versailles.

M. Emberger, *in Bull. Soc. Bot. de France* 1919, *p.* 284, signale au Col de Bovinant (1) (1620) l'**Eranthis hiemalis**. Il se trouvait à côté d'une tache de neige, dans un endroit où la neige persiste longtemps, il y en avait encore au 3 août, dit le rapport d'excursion. Le relevé mentionne quantité de plantes des prairies alpines que l'on rencontre également dans les Basses-Alpes à une altitude analogue, peut être un peu plus haut. M. Emberger a bien voulu nous confirmer par lettre cette observation. D'autre part, M. le Professeur De Litardière de Grenoble, nous dit avoir visité le col de Bovinant en juillet 1933 et y avoir cherché cette espèce sans succès.

L'Herbier de la Faculté des Sciences de Marseille possède aussi un échantillon provenant des Hautes-Alpes, malheureusement sans localité précise et celui de Cousturier un de Monetier de Clermont 900 m.

Il résulte de cette étude qu'il n'y a pas lieu de mettre en doute, *à priori*, le dire des anciens récolteurs, mais que d'autre part, tous les auteurs se sont plus ou moins copiés les uns les autres et que par conséquent sans rayer cette plante de la flore du département, on doit s'attacher par des recherches précises et à une époque printanière à faire la clarté à son sujet ; et en cas de rencontre, *ne pas y toucher* !

Genre 13. — GARIDELLA. Tourn.

57. **Garidella nigellastrum** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 122 = *Nigella Garidella*. Baillon. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 33). Annuel. — Juin.

Terres cultivées, coteaux à vignes et à oliviers dans le Sud et l'Ouest.

Gréoux-Manosque. (Darluc, *Hist. nat. Prov.*, *t. II*, *p.* 35. — Gillet et Magne, *Fl. Fr.*, *p.* 550. — Roux, *Cat.*, *p.* 12 « G. et G. ». — Saint-Lager, *Cat.* — *Herbier* Col. Serres, *in* Dessalle).

Honnorat la cite dans son catalogue n° 4670, mais ne fait pas mention de localité. Reynier l'admet d'après Darluc dans ses *listes*, p. 100.

Genre 14. — NIGELLA L.

58. **Nigella damascena** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 120. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 33). Annuel. — Juin, juillet.

(1) Le col de Bovinant et les Chalets de Bovinant (marqués sur la carte du Ministère de l'Intérieur au 100.000 sous le nom de Bouvine) sont situés entre 1.420 et 1.650 mètres à 3 k. 500 au N. N.-E. du couvent de la Grande-Chartreuse entre la chaîne des Rousses et la Dent de l'Ours, au N. de l'arrête du Grand-Serre. On y accède facilement de la chapelle de Saint-Bruno.

Nom prov. — **Barbua** = *Nigella damascena L.* qui croît naturellement dans les champs de la Provence méridionale et que l'on cultive dans les jardins comme fleur d'ornement. (Honnorat, *Dict.*).

Cette plante est commune dans la partie méridionale du département, elle est déjà citée par Gérard dans cette partie, Roux ne la mentionne pas et elle peut être cultivée jusqu'à Allos et Barcelonnette.

Sud de la montagne de Lure, de Forcalquier à Peyruis (Laurent, *Herbor.* — *Herbier* Legré) ; Gréoux, bords des chemins (*Herbier* Col.Serres) ; Riez (*Herbier scolaire*) ; Castellane (Honnorat, *Cat.* nº 4668 « Emeric »).

La *Nigella damascena* signalée par Decrock et Maurin (*Cat.*) fut, nous dit M. Maurin, trouvée en 1880 dans un jardin où elle était cultivée au hameau de Chaumié, à 3 kilomètres de Colmars. Depuis cette date M. Maurin ne l'a pas retrouvée.

ESPÈCES DU GENRE DONT LA PRÉSENCE DEMANDE CONFIRMATION.

59. **Nigella arvensis** L.

Honnorat ne signale pas les Basses-Alpes dans son Catalogue nº 4669 au sujet de cette espèce, pourtant il dit : *Dict., t. I, p.* 231, **Barbua** est aussi le nom qu'on donne à Valensole à la Nielle des champs. *N. arvensis*, plante du même genre que la précédente *N. damascena*, commune dans les champs de la Basse-Provence.

Nous n'avons nulle part trouvé mention de cette espèce et d'un autre côté peut-on bien appeler, même vulgairement, *barbua*, c'est-à-dire *barbue*, une espèce qui diffère de la *damascena* entre autres caractères par l'absence de l'involucre à qui cette dernière doit son nom provençal ?

60. **Nigella gallica** Jord.

Dessalle la mentionne seulement d'après les catalogues de Reverchon à Valensole, lieux incultes, très rare, plante nouvelle pour le département des Basses-Alpes.

Ces simples indications ne sont pas suffisantes pour affirmer, pour l'instant, la présence de cette forme dans le département.

Par sa dispersion, cette plante (forme en France de *N. hispanica* L.) pourrait bien se trouver dans les Basses-Alpes. Bonnier qui la rattache à l'*arvensis* par l'intermédiaire de l'*hispanica* indique seulement: midi et sud-ouest, et signale le fait que le type « peut disparaître et réapparaître çà et là, aux mêmes localités ». (*Fl. Fr. ill., t. I, p.* 34).

GENRE 15. — DELPHINIUM (Tourn.) L.

Nom prov. — **Toura** et mieux **Thouera**. On désigne sous ce nom dans la Haute-Provence plusieurs plantes de la famille des Renonculacées, et en particulier : l'*Aconitum* et le *Delphinium* (HONNORAT, *Dict.*).

61. **Delphinium Consolida** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 129. — BONN., *Fl. Fr. ill.*, *p.* 35). Annuelle. — Juin-août.

Nom prov. — **Flour de l'amour fera, Capouchinfer,** nom qu'on lui donne plus particulièrement à Valensole. (HONNORAT, *Dict.*).

Espèce répandue dans tout le département, depuis le Sud jusqu'à Barcelonnette, dans les moissons et les terres cultivées (GÉRARD, *Fl. gall.-prov.*, *p.* 390).

Tournoux (MEYRAN, *Excur. Ubaye*, *p.* 78) ; Jausiers (GACOGNE, *Herbor.* *p.* 11. — *Herbier* DERBEZ) ; Barcelonnette [champs auprès de la ville] (ROUX, *Cat.*, *p.* 14. — *Herbier* DERBEZ) ; Enchastrayes [1400 m.] (FLAHAULT, *Sess. extraor.*, *p.* CCXI) ; Gleizolles (MEYRAN, *Cat.* « Cogordan ») ; Selonnet [champs sur la vallée de la Blanche 780 m. vers la limite Nord du département] (LAURENT, *Herbor.*) ; Allos, Seyne, Digne, Manosque, Sisteron (HONNORAT, *Cat.* n° 4674) ; Riez (*Herbier scolaire*).

Subsp. **D. pubescens** *DC.* Annuelle. — Juin, juillet.

Colmars, Moustiers, Riez (HONNORAT, *Cat.* n° 4674a) ; Gréoux (SAINT-LAGER, *Cat.* — ROUX, *Cat.*, *p.* 14 « G. et G »).

62. **D. elatum** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 132. — BONN., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 37). Vivace. — Juillet, août.

Nom prov. — **Thouera blua**. (HONNORAT, *Dict.*).

Plante que l'on rencontre dans les lieux humides et élevés autour d'Allos, de Larche dans les lieux rocailleux des hautes montagnes entre 1700 à 2600 environ.

Les Thuiles [à Gimette] (*Herbier* DERBEZ) ; Crêtes de l'Eyssina [pentes caillouteuses vers 2500] (FLAHAULT, *Sess. extraor.*, *p.* CCXLV) ; Jausiers [à la Tour] (*Herbier* DERBEZ) ; Riou Chanal et Gaudissard (FLAHAULT, *Sess. extraor.*, *p.* CCXXVI. — HONNORAT, *Cat.* n° 4677) ; Le Lauzanier [prairies] (*Herbier* DERBEZ. — DAVIN, *Herbor.* — GACOGNE, *Excur. val. Barcel.*, p. 13. — SAINT-LAGER, *Cat*) ; Larche [le col et hauteurs environnantes] (HONNORAT, *Herbor.*, *Fl. insecto.*, *pp.* 127. — COSSON, *Sess. extra. Gren.*, *p.* 561) [Mélèzes de 1700 à 2400] (HULIN *in* DESSALLE. — *Herbier* BOUDEILLE. — *Herbier* COUSTURIER) ; Fours [à la Talhère], Uvernet [aux Alaris] (*Herbier* DERBEZ) ; Forêt de Monier (LEGRÉ, *Herbor.*, *p.* 13) ; Mont-Pelat [2300] (HONNORAT, *Herbor. Fl. insecto.*, *p.* 135. — *Herbiers* MODENA et LEGRÉ) ; Environs d'Allos [Trou de l'Aigle, Trois Evêchés] (LEGRÉ,

Herbor., *p.* 56. — Jahandiez, *in litt.* — Honnorat, *Cat.*, nº 4677. — Flahault. *Fl. val. sup. d. Verdon*, *p.* 15) ; Bords du lac de la Cayolle 2640 m. (Legré, *Excur, Allos*, *p.* 513) ; Col de la Cayolle [Sommet du ravin du Bachelard] (P. Le Brun *Rend. Alp.*, *p.* 2).

Var. **montanum** *DC.* (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 133).

Zone des prairies fauchables.

Barcelonnette (*Herbier* Cousturier *leg. Derbez*) ; La Condamine [forêt des Tardets] (Gacogne, *Herbor.*, *p.* 6) ; Larche [col de la Portiolette] (*Herbier* Boudeille), [Bachasse, Lauzanier, Sautron, La Manche, etc.] (Lannes, *Cat.* — Meyran, *Cat.* « Cogordan ») ; Chancelaye [route du col d'Allos 1769] (Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* cxcii).

Le Catalogue d'Honnorat porte sous le nº 4676 *a.* la variété *montanum* au bas du Pelat avec un ?.

Var. **dubium** R. et F. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 132).

Col de Vars [à l'hubac de la Crête de l'Eyssina 2300 m.] (*Herbier* Derbez, *leg.* Flahault).

63. **D. fissum** Waldst. et Kit. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 133. — Bonn., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 36). Vivace. — Juin-août.

Rochers et rocailles des montagnes.

Montagne de Lure [par Peipin] (Legré, *Herbor.*, *p.* 9) ; Annot [sur le rocher au-dessus de la ville] (Rouy et Foucaud, *Fl. Fr.* « Reverchon ». — Burnat, *Fl. Alp.-Mar.*, *t. I*, *p.* 50).

Cette espèce est rare et ses stations disséminées.

Burnat, très circonspect pour les envois de Reverchon, ne l'aurait probablement pas admise sans confirmation. Il dit à son sujet : « Nous l'avons reçue des rochers au-« dessus de la ville d'Annot de M. Reverchon, station où nous n'avons su la découvrir, « mais où M. J. Orr nous a affirmé l'avoir récoltée. » Jordan et Grenier ne la connaissaient en France que d'Uzès (Gard) et dans les environs de Gap (Hautes-Alpes), Albert (*Fl. nouvelle du Var*, *p.* 6) la cite aux environs d'Aiguines, Roux (*Cat.*, *p.* 15) la cite dans le Var sous le sommet des Béguines dans la chaîne de la Sainte-Baume et dans les Bouches-du-Rhône près d'Eyguière dans les Alpines et aussi au vallon des Crides à l'est de Saint-Pons de Gémenos. Cette dernière station visitée en 1911 par la société « *Le Chêne* » a été constatée à nouveau avec extension vers l'aval.

Autheman, dans son herbier, la tient des lieux montueux entre le Pont-de-Mirabeau et Peyrolles sur la limite des Basses-Alpes et des Bouches-du-Rhône.

Le Catalogue d'Honnorat, page 310, mentionne *D. hybridum* Willd. var. *glabrum* indiqué par M. de Candolle dans les montagnes de Provence = *D. fissum* W. et *K.*

ESPÈCES ÉCHAPPÉES DES CULTURES

64. **D. Ajacis** L.

Nom prov. — **Flour de l'amour** (Honnorat, *Dict.*).

Ce Pied d'Alouette des jardins est fréquemment cultivé et peut se trouver de ci de là au voisinage des cultures.

65. **D. orientale** J. Gray.

Cultivé dans les jardins à Allos (Decrock et Maurin, *Cat.*).

Genre 16. — ACONITUM L.

Nom prov. — **Touera** et mieux **Thouera**. On désigne par ce nom dans la Haute-Provence, plusieurs plantes différentes de la famille des Renonculacées et en particulier les Aconits (Honnorat, *Dict.*).

66. **A. Anthora** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 136. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 38). Vivace. — Juillet-septembre.

Prés secs et rocailles des hautes montagnes des Basses-Alpes.

Larche (Darluc, *Hist. nat. Prov.*, *vol. II*, *p.* 253. — Honnorat, *Herbor. Fl. insecto.*, *p.* 126) ; Saint-Paul vers le col de Vars, Parpaillon, Bérard, Le Lauzanier, Serenne, Sommet du Cousson près Digne (Saint-Lager et Lannes, *Cat.* — Flahault, *Not.*, *p.* 40) ; Larche [au pic de la Lauze et au Bérard] (*Herbiers* Derbez et Boudeille) ; Le Lauzanier (Gacogne, *Excur. val. Barcel.*, *p.* 13. — Meyran, *Cat.* « Cogordan ». — *Excur. Ubaye*, *p.* 76. — Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* ccxviii) ; Serenne [vers le col de Vars] (Gacogne, *Excur. val. Barcel.*, *p.* 7) ; Faillefeu (Honnorat, *Herbor.*, *Fl. insecto.*, *p.* 120) ; les Dourbes (Honnorat, *Cat.*, *n°* 4681) ; Digne (*Herbiers* Dessalle et Fac. Sc. de Marseille) ; Grand-Coyer (Dessalle *Cat.* « Reverchon ») ; Crête de Lure par le chemin du Pigeonnier, la prairie Ouest et par Notre-Dame (Legré, *Herbier* et *Herbor.*, *p.* 32, 34, 39, 52. — Roux, *Cat. Supplément*, *p.* 659 « Legré »).

67. **A. lycoctonum** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 137. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 38). Vivace. — Juin-août.

Nom prov. — **Touera jauna** plante que l'on trouve très abondamment dans les lieux humides et ombragés des montagnes qui s'élèvent à plus de 700 toises (= 1350 m. environ) au-dessus du niveau de la mer. **Fuela de pous** nom de l'aconit tue-loup, au Martinet, près Seyne. Etymologie : parce qu'on se sert de la décoction de la racine pour tuer les poux (feuille des poux) (Honnorat, *Dict.*).

Cette espèce est fréquente dans la partie montagneuse ; bien que Bonnier indique qu'elle peut descendre jusqu'à 300 mètres, on ne la trouve ici qu'à partir de Digne et dans la montagne de Lure à l'Ouest, car elle réclame une moyenne

élevée d'humidité qu'elle ne trouve dans les Basses-Alpes qu'à une altitude relativement élevée.

La Condamine, Larche, Le Lauzanier, Serenne, Parpaillon, Bérard (Lannes, *Cat.* — Flahault, *Not.*, *p.* 40. — Honnorat, *Cat.* n° 4679) ; Forêt de Larche (1700-2400 m.] (Dessalle, *Cat.* « Hulin ». — Honnorat, *Herbor. Fl. insecto.*, *p.* 126) ; Forêt de Gache, Bassin du Riou-Bourdoux, près des Maïtz, vallon d'Enchastrayes, vallon du Lauzanier (Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* cxc. — Davin, *Herbor.*) ; Forêt de Lauzon (Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* ccxxxviii) ; Lans-de-Jausiers (Honnorat, *Herbor, Fl. insecto.*, *p.* 139) ; Fours [à la Talhère], Meyronnes [à la Silve 1700 m.], Les Thuiles [bois 1600], Barcelonnette [à Lans 2000], Enchastrayes (*Herbier* Derbez) ; Larche (*Herbiers* Cousturier et F. Coste. — Meyran, *Excur. Ubaye*, *p.* 76) ; Saint-Paul [vers le Col de Vars] (Meyran, *Excur. Ubaye*, *p.* 74) ; Col d'Allos à Barcelonnette (Pauli, *Excur. Prov.*, *p.* 28) ; Forêt de Saint-Vincent-du-Lauzet [1600 m., canton de Mounaye dans Mélèzes] (Dessalle, *Cat.* « Hulin ») ; Seyne [forêt de Montclar] (Honnorat, *Cat.* n° 4679. — Dessalle, *Cat.* « Hulin ») ; Pontis (Kieffer, *Contribu. Fl. d. Prov.*, *p.* 205) ; Allos [au lac par le Brec] (Pauli, *Excur. Prov.*, *p.* 29. — Cotte, *Rand. B.-A.* — Jahandiez, *in litt.* — Davin, *Herbor.* — Lenoble, *Herbor.*), [bois de la Cluite et près-bois du Villard d'Allos], [forêt de Vacheresse] (Decrock et Maurin, « *Chêne* » n° 16, *p.* 1025, n° 14, *p.* 860), [Villard d'Allos] (*Herbier* Cousturier) ; Colmars [vers le Col des Champs après les grands lacets 1850 m.] (Laurent, *Herbor.*), [canton de Monier, vers Lignin] (Dessalle, *Cat.* « Hulin ». — Flahault, *Fl. val. sup. Verdon*, *p.* 14. — Honnorat, *Herbor. Fl. insecto.*, *p.* 103. — *Herbiers* F. Coste et Modena) ; Mont Pelat (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto.* *p.* 112) ; Barles (Darluc, *Hist. nat. Prov.*, *t. II*, *p.* 253) ; Faillefeu (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto.*, *p.* 120. — Roux, *Cat.*, *p.* 15) ; les Dourbes (Honnorat, *Cat.* n° 4679) ; Lure [Jas de Madame, du Jabron à Pierrerue] (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto.*, *p.* 112. — Legré, *Herbier*, *Herbor.*, *p.* 5, 17, 37. — Davin, *Herbor.*)

68. **A. Napellus** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 140. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 38).

Vivace. — Juillet-septembre.

Nom prov. — **Estrangle-loup**, **Herba de Touera**, **Touera**. On confond presque toujours sous la même dénomination l'A. Napel et l'A. paniculé qui croissent quelquefois dans les mêmes lieux (Honnorat, *Dict.*,).

Il est certain que cette espèce a été confondue par les anciens auteurs avec la suivante et que tout Aconit à fleurs bleues a été nommé avant, Lamarck, *Aconitum Napellus*. Après que cet auteur en ait disjoint l'*A. paniculatum*, la confusion a été moins profonde mais n'en existe pas moins.

Lamarck et de Candolle, *Fl. Fr.*, *t. V*, *p.* 643, disent à propos d'*A. paniculatum* « que « c'est cette espèce qui est le *Napellus* figuré par Camerarius (*Epit.* 836, Ic.) et par Storck « dans son livre sur l'Aconit. C'est celui-ci et non l'*A. Napellus* qui doit être recueilli par « les pharmaciens ».

Pour les anciens auteurs du XVIII[e] siècle : Garidel, Darluc, Gérard, il est évident que si la présence d'un Aconit bleu dans certaines localités des Basses-Alpes est certaine on ne peut savoir de quelle espèce il s'agit. Les deux sont nommées « Napel » par eux.

Colmars [quartier du Lambounet] (Garidel, *Hist. d. pl., p.* 7).

Garidel dit qu'il y croît avec l'*A. lycoctonum* à fleur jaune et non l'*Anthora*. Nous verrons plus loin que Legré cite, en effet, le Napel à Colmars et d'autre part *Lycoctonum* est assez fréquent dans les environs de cette localité.

Gérard est très vague, Darluc plus précis.

Montagne de Lure, Environs de Barles [à l'ouest] (Darluc, *Hist. nat. Prov. t. II, p.* 92 *et* 252).

D'après la description de l'itinéraire aux pages 122-123, il est presque certain que Feichau est Feissal de l'Etat-Major.

Voici ce qu'en dit Darluc, p. 252, : « Nous ne vîmes dans ces vallons que des groseillers épineux et autres semblables arbustes. Cette vallée est si froide que nous ne fûmes pas surpris de trouver l'Aconit à fleurs bleues (*A. Napellus* L.) qui ne vient qu'aux montagnes alpines. Tous les vallons depuis Feichau jusqu'à Barles en sont garnis. Il s'élève jusqu'à 3 pieds de haut, les feuilles sont découpées et les fleurs irrégulières, renfermant un grand nombre d'étamines avec 5 pistils qui deviennent un fruit composé de graines nombreuses disposées en forme de tête, où sont contenues des semences *anguleuses* et *ridées*. Ces fleurs sont disposées en manière d'épis serrés. La pointe du casque est raccourcie ».

D'après cette description pourtant bien précise, on ne peut savoir si la plante de Darluc se rapporte au *Napellus*, dont elle possède les épis serrés, ou au *paniculatum* dont elle a les follicules, en ce qui concerne le nombre, et les graines plus fortement ridées : il est d'autre part plus rationnel d'y voir le second, les deux derniers caractères étant plus importants que la densité et l'inflorescence.

Larche (Honnorat, *Cat.* n° 4682) ; La Condamine [dans les jardins] (Lannes, *Cat., Herbier* Boudeille) ; Limite des Basses-Alpes et de l'Italie (Burnat, *Fl. Alp.-Mar., t. I, p.* 52), pas rare dans la région alpine depuis le bassin du Tanaro et de la Roja jusqu'aux limites des Basses-Alpes.

Vallée de l'Ubaye (Flahault, *Sess. extraor., p.* cclii), dans la liste complémentaire et rectificative cette plante est indiquée comme ne faisant pas partie de la flore spontanée.

Seyne [mont de Selonnet] (Honnorat, *Cat., n°* 4682) ; Feissal, dans une cuvette marécageuse un tapis tout bleu (probablement) d'*Aconitum Napellus*. (Dessalle, *Cat.* « Hulin ») ; Seyne (montagne de la Chabanon] (Legré, *Herbier*) ; Colmars [forêt de Monier] (Legré, *Add.* 1892, *p.* 401).

Si nous tenons pour douteuses les indications des anciens auteurs et celle de Hulin pour Feissal puisque cet observateur indique « probablement », il en est autrement de la plante de l'herbier Legré du Mont de la Chabanon, La part de l'herbier est petite, elle nous paraît bien correspondre à *A. Napellus*, On ne peut mettre en doute l'affirmation d'un observateur aussi consciencieux que sagace qu'était Ludovic Legré, quand il affirme : « que conformément à la règle suivie par lui il n'inscrit sur la liste du *Bulletin* de 1892 que les espèces reconnues par lui dans les départements provençaux où ne les mentionnait pas le récent *Catalogue des Plantes de Provence* de M. H. Roux ».

Toutefois nous devons à la vérité de mentionner que M. J.-B. Maurin, observateur également très averti et consciencieux, nous mentionne, *in litt.*, le 18 février 1933 que *A. Napellus* est inconnu à Allos.

Enfin, enregistrons l'opinion de Burnat, une autorité également. Cet auteur *Fl. Alp.-Mar., t. I, p.* 53 : dit *paniculatum* peut, parfois, avoir été confondu avec *Napellus* qui occupe les mêmes stations, et est à peu près aussi répandu.

69. **A. paniculatum** Lamk. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 139. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 39). Vivace. — Juillet, août.

Nom prov. — Cette plante est confondue avec l'*Aconitum Napellus*. (Honnorat, *Dict.*).

Bois humides des hautes montagnes. Bien que Acloque (*Fl. Fr., p.* 70) la donne comme plus rare que l'*A. Napellus* et Burnat à peu près aussi répandue, elle paraît, d'après les récoltes, être beaucoup plus commune dans les Basses-Alpes.

Nous avons vu plus haut que Lamarck la donne comme l'espèce officinale ; en fait, plusieurs espèces d'Aconit sont officinales au même titre, comme l'indique Baillon (*Traité Bot. méd. (phanérog.) Paris*, 1884).

Le Lauzanier [près de la Cascade] (Meyran, *Cat.* « Cogordan ». — *Excur. Ubaye, p.* 76. — Flahault, *Sess. extraor., p.* ccxx. — Davin, *Herbor.*) ; Barcelonnette (*Herb.* Fac. d. Sc. Marseille. — Bautier, *Fl. p. Fr., p.* 19. — *Herbier* Boudeille).

L'échantillon de la *Fac. des Sc. de Marseille* porte en étiquette originale *A. Napellus* L., Barcelonnette *ex dono*, Leautier.

Par ses feuilles à segments plus larges, par sa grappe plus lâche et plus grêle, garnie de bractées foliaires plus ou moins déformées, ses pédoncules plus longs, le nombre de ses follicules 3-5, cet échantillon se rapporte plutôt au *paniculatum* Lamk. Nous n'avons pu voir les graines, les follicules étant trop jeunes.

La Condamine [forêt des Tardets] (Gacogne, *Excur. val. Barcel., p.* 6) ; Pontis (Kieffer, *Contribu. Fl. d. Prov., p.* 205) ; Jausiers [à la Tour au bord du torrent de Pelouze, blocs rocheux 1900 m.] ; Maisonméane [au Boisset broussailles vers 1800] (*Herbier* Derbez) ; Seyne [montagnes] (Lamarck et De Candolle, *Fl. Fr., p.* 918. — Boisduval, *Fl. Fr., t. I, p.* 32 « Clarion ») ; Colmars [bois de Monier] (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto., p.* 103. — Flahault, *Fl. val. sup. Verdon, p.* 14. — *Herbiers* F. Coste et Ardoino. — Dessalle, *Cat.* « Hulin ». — Legré, *Herbor, p.* 50) ; Allos [jardins] (*Herbier* Modena), [montée du Lac] (Davin, *Herbor.*).

Genre 17. — AQUILEGIA (Tourn.) L.

La synonymie du genre *Aquilegia* est assez embrouillée surtout dans le groupe *Reuteri*. Nous admettons ici la division spécifique de H. Coste (*Fl. Fr., p.* 53).

Ce genre est commun dans les régions élevées du département. Il est a remarquer que Gérard ne cite que l'*A. vulgaris*, bien que l'*A. alpina*, déjà distingué par Linné, soit très abondant, dans les Basses-Alpes.

70. **Aquilegia alpina** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 128. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 35). Vivace. — Juin-août.

Espèce abondante dans les bois et hauts pâturages des Alpes entre 1500 et 2.400 m.

La Condamine [bois des Tardets], Fouillouze, Saint-Paul [vallon du Châtelet], Granges-Communes (Saint-Lager et Lannes, *Cat.*) ; Ravin de Bachasse, Parpaillon (Meyran, *Cat.* «Cogordan ». — Gacogne, *Excur. val. Barcel.*, p. 6) ;

Fouillouze, Sainte-Anne (*Herbier* Boudeille) ; Forêt de Larche [bois de Mèlèzes 1700 à 2400] (Dessalle, *Cat.* « Hulin ». — Roux, *Cat.*, *p.* 13 « Rendu ») ; Jausiers [vallon d'Abriès 1800 m., à la Tour 2100 m. rochers], Larche [au pied de la Lauze] Gaudissard, Granges-Communes, Forêt de Gimette, Enchastrayes (*Herbier* Derbez) ; Larche [Forêt de Malboisset] (*Herbier* Cousturier) ; Barcelonnette, Lans-de-Jausiers (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto.*, *p.* 139) ; Archail [pic du Couar] (Pauli, *Excur. Prov.*, *p.* 27) ; Allos [bois de la Cluite et près-bois du Villard d'Allos, bords du Chadoulin] (Decrock et Maurin, « Chêne » nº 16, *p.* 1026, nº 18, *p.* 1154. — *Herbier* Cousturier) ; Allos (Le Brec et le Lac] (Jahandiez, *in litt.* — Dessalle, *Cat.* « Pauli ». — Pauli, *Excur. Prov.*, *p.* 25, 29. — Lenoble, *Herbor.*) ; Colmars [bois de Monier vers le lac de Lignin] (Dessalle, *Cat.* « Hulin ». — Honnorat, *Cat.* 4673) ; Faillefeu (*Herbier* Honnorat et *Herbor. Fl. insecto.*, *p.* 120) ; Thorame-Haute [canton forestier de Pré d'Issole 1550 m. forêt de mélézes] (Dessalle, *Cat.* « Hulin ») ; Le Grand Coyer (Dessalle, *Cat.* « Reverchon ») ; Seyne [de la Liberne à Flissac] (Legré, *Herbor.*, *p.* 46) ; Lure (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto.*, *p.* 126. — Darluc, *Hist. nat. Prov.*, *t. II*, *p.* 92. — Legré, *Herbor.*, *p.* 30).

Il y a dans les herbiers et *a fortiori* par conséquent dans les listes données, quelques confusions entre *A. alpina* L. et *A. Reuteri* Boiss. Les éperons sont plus courbés dans *Reuteri* que dans *Alpina* mais on peut observer des éperons de *Reuteri* plus ou moins droits et ceux d'*Alpina* courbes. Il en est de même pour les feuilles qui présentent des variations en plus ou en moins dans la taille.

71. **Aquilegia Reuteri** Boiss. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 136. — Bonn., *Fl. Fr.*, *ill.*, *t. I*, *p.* 35). Vivace. — Juin-août.

Bois et rochers de la région élevée.

Barcelonnette (*Herb.* Fac. Sc. Mar. « Leautier ») ; Fouillouze [près de Goulommens] (*Herbier* Boudeille) ; Serenne, Faillefeu (Saint-Lager, Lannes, *Cat.* — Flahault, *Not.* (= *A. Sternbergii* Reut) *p.* 40) ; Uvernet [à la Corbière 1200 m.] (*Herbier* Legré « Derbez ») ; Fours [aux Dauriers près-bois 1750] [à la Talhère, pentes pierreuses, 2000 m.) (*Herbier* Derbez) ; Lambruisse (*Herbier* Legré) ; Allos [sentier du Lac] (*Herbier* Cousturier) ; Seyne (Grenier et Godron, *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 45 = *A. alpina* β. *Sternbergii*) ; Sommet de Lure (Legré, *Herbor.*, *p.* 5, 17. — *Add.* 1891, *p.* 394).

Roux, *Cat.*, *p.* 13, cite *A. viscosa* Gouan *Fl. monsp.* = (*A. alpina* var. *Sternbergii* G. G. I., p. 45) ; à Seyne, cette erreur est aggravée par ce fait que Roux met en synonymie une plante que Grenier et Godron rapportent p. 44, à *A. vulgaris*. Cette erreur est encore faite par J. Monges *Ancolies*, *p.* 209 qui dit : « Nous devons rappeler en terminant, l'*Aquilegia* « *viscosa* Gouan, une provençale qu'on rencontre au Mont-Ventoux (Vaucluse), dans les « lieux pierreux du Var, dans les Alpes-Maritimes, les Basses-Alpes et aux environs deMont- « pellier ». Il y a là une grosse erreur qu'il convient de signaler. L'*A. viscosa* Gouan (*Fl. Montpel.*, *p.* 267 « *in* Rouy et Foucaud ») si tant il y a que ce soit une bonne espèce, est de l'Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Espagne (Castille, Aragon, Valence, Grenade, etc.) (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 126), l'assertion de Monges, dont il ne donne pas d'ailleurs la source, si tant il y a qu'il la tienne de seconde main, est tout à fait inadmissible.

M. E. Jahandiez a bien voulu nous préciser : « *A. vulgaris* L. var. *viscosa* (Gouan) Coss. est répandu du S.-O. de la France à l'Espagne et jusqu'au Maroc ». Elle n'a pas encore été rencontrée en Provence à la connaissance de cet observateur des plus consciencieux.

Cet *Aquilegia* de Seyne est donc le *Reuteri* (Rouy, *Suite à la Flore de France* (1887), *p.* 25, note). M. E. Jahandiez l'a trouvé dans les gorges du Verdon [forêt de Margès dans les rocailles] il est vraisemblable donc qu'il peut se rencontrer aussi sur la rive opposée, versant des Basses-Alpes.

D'ailleurs « la plante de Gouan semble inextricable ». (Burnat, *Fl. Alp.-Mar., t. I, p.* 47, note 1) autour d'elle on a entamé des discussions qui aboutissent à des pulvérisations d'espèces pour des plantes polymorphes. Le caractère visqueux, et plus ou moins hirsute, n'a rien ici de spécifique, beaucoup d'*Aquilegia* pouvant être plus ou moins poilus ou visqueux.

Il convient également de supprimer *Aquilegia viscosa* L. cité à Monier et à Barcelonnette par Honnorat, *Cat.* n° 4672. C'est une simple forme d'*Alpina*.

Nous nous rangeons à l'opinion de Burnat qui admet, pour *Aquilegia* en général et pour *A. Reuteri* Boiss. en particulier, une synonymie incomplète réclamant un travail monographique d'ensemble.

72. **Aquilegia vulgaris** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 123. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 34). Vivace. — Juin, juillet.

Nom prov. — **Galantina, Ancolie, Agglantine** (*A, vulgaris* L.) plante de la famille des Renonculacées commune dans les lieux pierreux de la Haute-Provence ; **Campaneta** nom donné aux plantes ayant des fleurs en cloche ; à Seyne on donne aussi ce nom à l'ancolie (Honnorat, *Dict.*).

Dans toute la région montagneuse depuis la région de Moustiers-Sainte-Marie jusqu'à Barcelonnette.

Larche [forêt de Mélèzes 1700 à 2000 m.] (Dessalle, *Cat.* « Hulin ») ; Barcelonnette (Honnorat, *Cat.* n° 4671) ; Lans-de-Jausiers (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto, p.* 139) ; Cône de déjection du Riou-Bourdoux, Forêt de Gimette, Forêt de Lauzon (Flahault, *Not. p.* 40 — *Sess. extraor., pp.* ccxxxii, ccxxxviii) ; Serenne (*Herbier* Boudeille) ; Seyne (forêt de Montclar] (Dessalle, *Cat.* « Hulin ») ; Seyne [de la Liberne à Flissac] (Legré, *Herbor, p.* 46) ; Verdaches, le Vernet et vers Mariaud (Laurent, *Herbor*) ; Col d'Allos vers Barcelonnette (Pauli, *Excur. Prov., p.* 28) ; Colmars [forêt de Monier vers le lac de Lignin] (Dessalle, *Cat.* « Hulin ». — Honnorat, *Herbor., Fl. insecto, p.* 103) ; Beauvezer, Thorame-Haute [canton du Pré d'Issolle 1550 m.] (Dessalle, *Cat.* « Hulin ») ; La Mure (Flahault, *Fl. val. sup. Verdon, p.* 9) ; Faillefeu (Roux, *Cat., p.* 13. — Honnorat, *Herbor. Fl. insecto, p.* 120) ; Les Dourbes et Tartonne (Honnorat, *Cat.* n° 4671. — Dessalle, *Cat.* « Pauli ») ; Lure [combe du Charbonnier, combe de la Sapée] (Legré, *Herbor,, pp.* 17, 21, 24, 26, 33),

Var. **atrata** Koch.

Vallée du Bachelard [Uvernet à la Corbière 1500 m.) (*Herbier* Legré leg. Derbez, plus répandue que le type dit G. Vidal) ; vallée de l'Ubaye (Flahault, *Sess. extraor., p.* cclii) ; Méolans [au Goitreux], Barcelonnette [Gaudissard près-bois 1400), Enchastrayes, Uvernet, Jausiers [à Abriès] (*Herbier* Derbez).

Rouy et Foucaud citent de Lure, d'après Jordan, deux variétés de *A. vulgaris* : *A. præcox* et *A. aggericola*. Il se peut que ces variétés fassent double emploi avec le type cité par Legré dans Lure, à plusieurs reprises, dans ses herborisations. Nous ne possédons aucun élément pour trancher la question, accessoire d'ailleurs, étant donné la variabilité de cette espèce.

L'herbier Boudeille possède également une petite plante rapportée à la var. *aggericola* Jord. provenant des prairies élevées de Fouillouze (2000 m.).

Genre 18. — ACTÆA L.

73. **Actæa spicata** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 54. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 39). Vivace. — Juin, juillet.

C'est une plante des bois humides, elle ne se trouve dans le département que dans des stations privilégiées, dans des régions élevées où l'état hygrométrique de l'air satisfait ses exigences. Elle possède d'assez nombreuses stations et y est connue depuis longtemps (Gérard, *Fl. gall.-prov.*, *p.* 374).

Elle dépasse ici la limite ordinaire que lui assigne Bonnier et s'élève à plus de 1500 m.

Pontis [forêt de Sapins assez rare] (Kieffer, *Contribu. Fl. d. Prov.*, *p.* 206) ; Vallon du Lauzanier entre 1780 et 1900 (Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* ccxviii) ; Les Thuiles [à Gimette], La Blanche, Uvernet [à la Corbière] Granges-Communes (*Herbier* Derbez) ; Montagnes de Barcelonnette, de Larche, d'Allos, de Lure (Darluc, *Hist. nat. Prov.*, *t. II*, *pp.* 92, 317. — Comte Villeneuve-Bargemon, *Voy. val. Barc.*, *p.* 115) ; Seyne [vers Montclar] (Legré, *Herbor*, *p.* 46) ; Allos (Honnorat, *Cat.* n° 4686. — Decrock et Maurin, *Cat.*) ; Prads [vers Faillefeu] (Roux, *Cat.*, *p.* 16. — Honnorat, *Herbor Fl. insecto.*, *p.* 120) ; Colmars [forêt de Monier, Les Dourbes (Honnorat, *Herbor Fl. insecto.*, *pp.* 103, 133) ; Digne (*Herb.* Fac. Sc. Marseille « Emeric ») ; Courchons et Vergon (Honnorat, *Cat.* n° 4686) ; Noyers-sur-Jabron [à Valbelle, versant N. de Lure] (Legré, *Herbor*, *p.* 48.) ; Lure [flanc S.-E.] (Legré, *Herbor.*, *p.* 26, 30, 57. *Herbier.* — Roux, *Cat. supplément*, *p.* 659 « Legré »).

Genre 19. — PÆONIA L.

74. **Pæonia peregrina** Mill. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 145. — Bonn. ,*Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 40). Vivace. — Mai, juin.

Nom prov. — **Peouna** Pivoine officinale cultivée comme plante d'ornement. L'espèce qui croît naturellement sur les coteaux du Fugeret et de Tartonne, B.-A. appartient à la *P. peregrina* et porte le même nom. **Coucareou** nom que porte la Pivoine à la Motte-du-Caire (Honnorat, *Dict.*).

Dans les bois à une altitude relativement peu élevée surtout dans le centre et le sud du département.

Les Omergues (Legré, *Bot.*, *Hugues de Soliers*, *pp.* 12, 13) ; Sisteron (Rouy et Foucaud, *Fl. Fr.* « Burle ») ; Les Dourbes, Tartonne, Fugeret (Honnorat, *Cat.* n° 4685. — Dessalle, *Cat.* « Pauli ») ; Mont de la Lauppe (Honnorat,

Cat. « Emeric ») ; La Colle-Saint-Michel (*Herbier* Derbez) ; Lambruisse (Flahault, *Fl. val. sup. Verdon*, p. 12. — Dessalle, *Cat.* « Hulin »). La station citée par M. Flahault est précisée par Hulin. Elle se trouve sur le terrain crétacé dans des sapinières sur le versant nord par 1200 à 1400 m. d'altitude.

Thorame-Haute (Garidel, *Hist. d. pl.*, p. 369. — Dessalle, *Cat.* « Hulin »). Garidel tenait cette Pivoine de M. Saurin, pharmacien à Colmars. Hulin l'a récoltée également : dans les forêts de Thorame au canton de Prés d'Issolle par 1550 m. en forêt de mélèzes en formation, dans la même région sous la Colle-Saint-Michel (dans les bois de la Condamine à l'Hubac de 1100 à 1600 m.) dans un peuplement de pins sylvestres et de hêtres par moitié avec quelques mélèzes.

Senez, Barrême (Loret, *Glanes*, p. 89). C'est la plante dit Loret, indiquée dans la même région sous le faux nom de *Pæonia officinalis* par Villars, Mutel, et Grenier et Godron.

Annot [à Allons et à Vergons] (Saint-Lager, *Cat.*) ; Annot [bois du défens] (*Herbier* F. Coste) ; Moustiers-Sainte-Marie [versant occidental du Mourre de Charnier au dessus du Prat de Prœu] (*Herbier* Legré).

ESPÈCE CULTIVÉE.

75. **Pæonia officinalis** Retz (*pro specie*) (*P. officinalis* L. var. *α. feminœa* L. *Spec.* 747).

La pivoine n'est pas spontanée ni simple dans les environs d'Allos ; M. Maurin nous confirme qu'elle y est seulement cultivée et à fleurs doubles. Il en est de même dans les jardins de la Condamine (*Herbier* Boudeille).

Ce qui a embrouillé considérablement la question, c'est que plusieurs auteurs ont donné le nom de *Pæonia officinalis* à des formes de la *P. peregrina*.

La description de Gérard, *Fl. gall.-prov.*, p. 382, correspond à la variété de Linné mais les stations (*oritur in subalpinis cautibus, sylvis*) ne font aucun doute, Gérard connaissait la *peregrina*. Il en est de même de celle de Garidel des montagnes de Thorame, où tant de collecteurs l'ont vue depuis. La deuxième espèce citée est encore vraisemblablement une forme de *peregrina* dont les feuilles sont à segments plus ou moins étroits : soit pubescents, soit glabres en dessous.

En fait, la *peregrina*, avec des formes existe, seule à l'état spontané dans les Basses-Alpes ; il est à remarquer que Roux passe sous silence le département dans son Catalogue.

FAMILLE 2. — BERBÉRIDACÉES

Genre 20. — BERBERIS L.

76. **Berberis vulgaris** (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, p. 147. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, p. 43). Vivace ligneux. — Mai-août.

Noms prov. — **Vinetier, Agrivoutier** nom de l'Epine-vinette qui n'est relatif qu'à l'arbrisseau ; **Agrivoutat,** nom comprenant l'arbrisseau et le fruit ; **Aigret,** nom qu'on donne à Barcelonnette aux fruits. (Honnorat, *Dict.*).

* *

Haies et bois dans le département depuis la plaine jusque dans la région montagneuse où il est très abondant dans certains quartiers. Plus commun dans les parties hautes. On le rencontre aussi bien dans les landes à Genêts et dans les parties rocailleuses et sèches en ce qui concerne le sol que dans les graviers des torrents.

Pontis (Kieffer, *Contribu., Fl. d. Prov., p.* 205) ; La Condamine [pentes de la route du Parpaillon 1600 m.], Le Lauzanier [rochers à 2300 m.] Jausiers, Serenne [bords des champs au Castelet], Saint-Pons [graviers du torrent de la Ferrière] (*Herbier* Derbez) ; Larche, Jausiers [à Lans] (Honnorat, *Herbor., Fl., insecto., pp.* 126, 139) ; Riou-Bourdoux [coteaux pierreux, pâturages maigres à 1880 m.], Enchastrayes [ravins du Riou-Chanal et de Gaudissard], Forêt du Lauzon (1500 à 1800 m.], Col du Longet (Flahault, *Sess. extraor.*) ; Tournoux [fort de Tournoux] (Meyran, *Excur. Ubaye, p.* 78) ; Méolans [Pauli, *Excur. Prov., p.* 28) ; Saint-Vincent-les-Forts [route vers l'Ubaye 1150 m.], Gleizolles [graviers de l'Ubaye], Les Thuiles [graviers de l'Ubaye 1100], Uvernet [sur la route montant au Col d'Allos pentes sèches 1300], Gorges de la Malune [1550 m.] (Laurent, *Herbor.*) ; Seyne (Honnorat, *Cat.* n° 4082. — Legré, *Herbor, p.* 46) ; Marcoux (Honnorat, *Cat.* n° 4082) ; Allos [forêt de Vacheresse, bois de la Cluite, oseraies et graviers du Chadoulin] (Decrock et Maurin « *Chêne* », n° 14, *p.* 864, n° 18, *p.* 1148), [vers La Foux] (Laurent, *Herbor.*), [vers le Lac] (Pauli, *Excur. Prov., p.* 25) ; Colmars [forêt de Monier] (Dessalle, *Cat.* « Hulin ». — Darluc, *Hist. nat. Prov., t. II, p.* 347) ; Beauvezer (Davin, *Herbor.*) ; Faillefeu (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto, p.* 120) ; Gorges de Feissal [1280 m.] (Laurent, *Herbor.*) ; Thorame, Castellane (Honnorat, *Cat.* n° 4082) ; Forcalquier [bords de la route] (*Herbier* Fenoul).

Var. **microphylla**. H. Coste (*Sess. extraor., p.* 1897, *Obs. pl. Ubaye, p.* lxxvii).

L'abbé Coste mentionne qu'on peut distinguer chez *B. vulgaris* de bonnes variétés. Il applique à celle de Barcelonnette le nom de *microphylla*. Cette forme frappe, au premier abord, par son aspect particulier et se distingue du type par ses feuilles très petites, fortement dentées. Elle est très répandue sur les coteaux pierreux et les alluvions des torrents. Elle serait répandue également dans les Hautes-Alpes où elle est peut-être aussi abondante que le type. Bien que lorsqu'il y a variations la grandeur et la denture du limbe soient en grande partie sous la dépendance de l'ambiance (*Expériences de Lothelier in Bonnier, Fl. Fr. ill., t. I, p.* 43), l'aspect de cette forme et son mélange avec le type était à signaler même si on ne l'admet pas à l'état de variété permanente.

FAMILLE 3. — NYMPHÉACÉES

Genre 21. — NYMPHÆA Tourn. (*ex part.*) L.

77. **Nymphæa alba** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 151. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t I, p.* 44). Vivace par le rhizome. — Juillet-septembre.

Lac du Lauzet 900 m. (Honnorat, *Cat.* nº 4085, année 1832. — *Herbier* Derbez, année 1895. — Laurent, *Herbor.*, année 1933).

Le *Nymphæa alba* se maintient depuis plus de cent ans dans le lac du Lauzet. Nous avons visité cette station où la plante se trouve dans un petit coin au N.-O. du Lac, par un fond de 2 m. 50. Lors de la construction de la voie ferrée projetée qui doit réunir Barcelonnette à la ligne de Gap et qui longe le lac, un fort éboulement a fait disparaître une grande quantité de ces plantes qui s'étendaient jadis plus à l'Est.

FAMILLE 4. — PAPAVÉRACÉES

Genre 22. — PAPAVER (Tourn.) L.

78. **Papaver alpinum** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 161. — Bonn., *Fl. Fr. ill*, *t. I*, *p.* 49). Vivace. — Juillet, août.

Cette espèce, dont les deux formes principales pour le département sont : *P. Burseri* Crantz et *P. pyrenaicum* Willd., se trouve dans la partie très montagneuse entre 1700 et 2500, elle descend ici assez bas en latitude à cause des sommets qui se trouvent dans la partie moyenne du département.

La Condamine (Roux, *Cat.*, *p.* 19 « Lannes ») ; Colmars [route stratégique vers le col des Champs à 1850 m.] (Decrock et Maurin, *Cat.*) ; Aiguille de Pelens [vers 2000] (Burnat, *Fl. Alp. Mar.*, *t. V*) ; Grand-Coyer (Dessalle, *Cat.* « Reverchon ») ; Digne (Gillet et Magne, *Fl. Fr.*, *p.* 545. — Roux, *Cat.*, *p.* 19 « G. et G. »).

*F*ª **pyrenaicum** Willd.

Cette forme est assez répandue sur les plus hauts sommets des Alpes depuis l'Isère et la Drôme jusqu'aux Alpes-Maritimes. (Rouy et Foucaud).

Le Lauzanier (Meyran, *Cat.* « Cogordan ») ; Malemort, le Vallonnet (Meyran, *Cat.*) ; Col des Champs [débris mouvants sur les pentes vers 2100] (Laurent, *Herbor*) ; Faillefeu (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto*, *p.* 122).

Nous n'avons pas rencontré la forme *Burseri* au col des Champs même. Tous les échantillons récoltés en fleurs, d'un beau jaune citron sur le frais, ont viré à l'orange à la dessiccation. Les feuilles et la pilosité sont celles de *pyrenaicum* (Laurent).

Honnorat cite cette forme dans les Herborisations à Faillefeu, alors qu'il ne mentionne cette espèce qu'au Ventoux (Vaucluse) dans son *Cat.* nº 4089.

79. **P. Argemone** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 159. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 48). Annuel. — Août-juillet.

Nom prov. — **Roura bastarda** nom que l'on donne à Valensole au Coquelicot argemone (Honnorat, *Dict.*).

Moissons dans tout le département.

Vallée de l'Ubaye (Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* cclii) ; La Condamine (*Herbiers* Boudeille et Derbez) ; Valensole, Gréoux (Honnorat, *Cat.* n° 4087. — Laurent, *Herbor.*) ; Quinson [vers Albiosc] (Laurent, *Herbor.*).

80. **P. dubium** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 157. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 47).

Annuel. — Avril-juillet.

Moissons dans tout le département.

Cette espèce remonte plus haut que ne l'indique Bonnier (1200 m.), elle dépasse fréquemment 1400 et monte jusqu'à 1750 à Larche.

Larche (Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* cclii. — *Herbier* Derbez) ; Serenne, [1500] (*Herbier* Boudeille) ; Allos [1430], abonde dans les champs [Le Chadoulin] (Decrock et Maurin, « *Chêne* » n° 18, P. 1156) ; Faillefeu (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto.*, *p.* 122) ; Digne (Honnorat, *Cat.* n° 4090).

*F*ª **Lecoquii** Lamotte.

Moissons à Fours-Saint-Laurent [Le Villard d'Abas] (*Herbier* Derbez).

81. **P. hispidum** Lam = **P. hybridum** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 161. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 48). Annuel. — Mai-juillet.

Cette espèce est très rarement signalée dans les relevés. Gérard dit d'elle ; « mélangée avec l'Argémone dans les champs ; » Roux dit également : « dans les champs et les moissons de toute la Provence ». Honnorat la signale mais sans préciser les Basses-Alpes.

Moustiers-Sainte-Marie (Mahoux, *Fl. Moustiers*, *p.* 109) ; Quinson [vers Albiosc] (Laurent, *Herbor.*).

82. **P. Rhœas** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 153. — Bonn., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 47).

Annuel. — Mai-septembre suivant l'altitude.

Noms prov. — **Flous de Maicha** ou de **Maissa**, dans le terroir d'Allos ; **Routarella**, **Rousarela**, terroir de Seyne ; **Ruela**, terroir de Manosque ; **Rooula**, terroir de Moustiers ; **Gaugalin**, terroir de Forcalquier à Simiane. Les racines étymologiques de ces différents noms font allusion : soit à la caducité des pièces périanthiques, soit à la couleur, soit à la propriété sudorifique de la plante (Honnorat, *Dict.*).

Moissons dans tout le département, remonte dans la zone alpine paraît remonter aussi haut que les champs de céréales.

Barcelonnette (Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* cclii) ; La Condamine (*Herbier* Derbez) ; Gleizolles, Les Thuiles, Larche, Uvernet, L'Escale, (Laurent, *Her-*

bor.) ; Serenne (*Herbier* Boudeille) ; Allos à Colmars (Decrock et Maurin, *Cat.*) ; Banon, Champtercier, Puimichel, La Robine, La Javie, Villesèche [vers le Col de Valaury 1200 m.] Valensole, Gréoux, Quinson à Allemagne (Laurent, *Herbor.*) ; Manosque (*Herbier* Fenoul).

ESPÈCE ÉCHAPPÉE DES CULTURES

83. **P. somniferum** L.

Cette espèce, qui est largement cultivée dans les jardins du département où elle réussit très bien jusque dans la région de Barcelonnette et d'Allos, peut quelquefois s'échapper des jardins. Gérard la mentionne déjà, ainsi qu'Honnorat, sans préciser.

Genre 23. — RŒMERIA DC.

84. **Rœmeria violacea** Medik. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 165. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 49 = *R. hybrida* DC.). Annuel. — Mai, juin.

Champs cultivés dans la partie méridionale et moyenne du département.

Entre Digne et Seyne (Roux, *Cat.*, *p.* 19 « Grenier et Godron ») ; Marcoux [vallée de la Bléone], Estoublon [vallée de l'Asse], Manosque, Valensole, Riez (Honnorat, *Cat.*, *n°* 4096 = *Chelidonium hybridum* L.) ; Moustiers-Sainte-Marie (Mahoux, *Fl. Moustiers*, *p.* 109) ; Quinson [vers Albiosc] (Laurent, *Herbor.*).

Bonnier dit que cette plante peut s'élever jusqu'à 800 m. dans les Alpes méridionales, d'autre part les localités citées par Grenier et Godron, *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 61, et reproduites par Roux, sont vagues et comprises entre 600 à 1200.

Les champs de Marcoux se trouvent dans la partie inférieure à une altitude moyenne de 700 mètres et sont sur la route de Digne à Seyne ; il se peut que Grenier et Godron citent les points extrêmes d'un itinéraire, mais il n'est pas impossible que Rœmeria remonte jusqu'à Seyne à 1260 mètres au moins exceptionnellement ; nous possédons dans l'herbier Derbez cette espèce récoltée en juillet 1895 dans les moissons près du lac de Siguret (Hautes-Alpes), or le territoire de Siguret est à une altitude moyenne de 1100 mètres, près d'Embrun (7 kilomètres N.-E.).

Genre 24. — GLAUCIUM (Tourn.) Gaertn.

85. **Glaucium corniculatum** Curt. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 164. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 50).

Dans la partie méridionale du département où il paraît être assez rare.

Riez (*Herbier scolaire*) ; Gréoux (Dessalle, *Cat.*, « Herbier Serres ». — *Herbier* Derbez).

86. **Glaucium flavum** Crantz. R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 163. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 50). Perennante. — Juin-août.

Assez fréquent dans les lieux arides sablonneux ou graveleux, le long des chemins et dans les décombres, dans la partie méridionale, mais peut remonter vers 1400 m.

Allos [au hameau des Seignus dans les jardins] (Decrock et Maurin, *Cat.*) ; Sisteron (Saint-Lager, *Cat.* — Dessalle, *Cat.* « Reverchon », — Honnorat, *Cat.* n° 4094) ; Marcoux [débris mouvants marneux] (Laurent, *Herbor.*) ; Digne [ravin des Eaux-Chaudes au Pont du Pigeonnier] (*Herbier* Dessalle) ; Pont de Carejuan (Jahandiez, *Excur. Verd.*, *p.* 7) ; Vallée de la Bléone [vers Puimichel], L'Escale (Laurent, *Herbor.*) ; Allemagne [vers Lauris], Castellet [vers Oraison]. Riez (*Herbier scolaire*) ; Oraison (*Herbier* Boudeille).

Genre 25. — CHELIDONIUM (Tourn.) L.

87. **Chelidonium majus L.** (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 166. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I.*, *p.* 50).

Çà et là dans le département, où il peut atteindre exceptionnellement 1800 m. poussant dans les décombres et les vieux murs autour des jardins.

La Condamine, Saint-Paul [Pont de l'Estrèche] (*Herbier* Boudeille) ; Le Vernet (Laurent, *Herbor*) ; Forêt de Monier (Honnorat, *Herbor. Fl. insecto.*, *pp.* 103-110) ; Allos (Decrock et Maurin, *Cat.* — Honnorat, *Cat.* n° 4093) ; Digne (Honnorat, *Cat.* n° 4093).

Genre 26. — HYPECOUM (Tourn.) L.

88. **Hypecoum pendulum** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 167. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 51). Annuel. — Avril-juin.

Champs cultivés dans la partie la plus méridionale du département.

Gréoux (Dessalle, *Cat.* « Herbier colonel Serres ») remonterait jusqu'à Volonne ? où il serait rare (Dessalle, *Cat.* « Reverchon »).

L'herbier Legré en possède également un échantillon provenant des champs de Meyrargues (Bouches-du-Rhône) à quelques kilomètres au sud de la limite des Basses-Alpes. Jahandiez l'a également trouvé à Montmeyan dans le Var, non loin de la limite du département.

Genre 27. — MECONOPSIS Vig.

Genre à rayer de la Flore des Basses-Alpes.

89. **Meconopsis cambrica.** — Vig.

Honnorat (*Cat.* n° 4092) cite cette espèce (*Papaver Cambricum* L.) sur les hauteurs de Faillefeu, mais sur le manuscrit elle a été rayée au crayon. Nous ignorons à qui estdue cette rature. Il est fort probable qu'Honnorat a dû la confondre avec le *Papaver alpinum* également à fleurs jaunes. Etant donné la dispersion de *Meconopsis cambrica* il doit être rayé de la flore du département jusqu'à preuve du contraire. Mais il ne faut pas oublier, non plus, qu'une minuscule station a été signalée par Lenoble au Mont-Musan, dans la Drôme, au Pas de Laragnolle à 1500 m. (Lenoble, *Stat. de Meconopsis, p.* 10).

FAMILLE 5. — FUMARIACÉES

Genre 28. — CORYDALIS DC.

90. **Corydalis fabacea** Pers. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 185. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 53 = *C. bulbosa* DC., *Subsp. fabacea.* Pers.). Vivace. — Avril-Mai.

Dans les bois de la région montagneuse.

Montagne de Lure (Legré, *Herbier Herbor., p.* 42) ; Manosque (*Herbier* Fenoul).

L'étiquette de l'herbier Fenoul porte : *forma pumila* Reich. L'éperon est long et droit, la bractée est nettement entière. La plante correspond au *Fabacea* type, tel qu'il est figuré et décrit dans Coste (*Fl. Fr.*).

91. **Corydalis solida** Swartz (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 186. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 53. = *C. bulbosa* DC. *Subsp. solida* Schwartz). Vivace. — Mars-Mai.

Dans les bois de la région montagneuse.

Région de Barcelonnette (*Herbier* Boudeille) ; Colmars [bois de Monier], Castellane, Vergons (Honnorat, *Cat.* n° 4098) ; Aurent (Burnat, *Fl. Alp.-Mar,. t. I, p.* 64. « Reverchon et Derbez ») ; Lure (Honnorat, *Herbor, Fl. insecto,. p.* 113) [versant nord, Pas des Portes] (*Herbier* Legré).

Genre 29. — FUMARIA Tourn. *ex-part* ; L., *ex-part.* ; DC. *ex-part.*

Nom prov. — **Pan d'ausseou**, nom que l'on donne à Valensole à la fumeterre officinale et capréolée (Honnorat, *Dict.*).

92. **Fumaria capreolata** L. (R. et F., *Fl. Fr., t. I, p.* 171. — Bonn., *Fl. Fr. ill., t. I, p.* 55). Annuel. — Mars,avril.

Riez, Valensole (champs vers M^{on} de Telle] (Laurent, *Herbor.*).

Subspec. **F. muralis** Sond.

Remonte au nord du département, d'où l'herbier Boudeille possède un échantillon de Certamussat, de la sous-espèce, *F. muralis* Sond. Nous adoptons la manière de voir de Bonnier et rattachons cette dernière au groupe du *Capreolata*.

93. **F. officinalis** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 177. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 55). Annuel. — Avril-septembre.

Champs cultivés un peu partout.

Barcelonnette (Flahault, *Sess. extraor.*, *p.* cclii) ; Allos (Decrock et Maurin, *Cat.*) ; Sisteron (Honnorat, *Cat.* n° 4102) ; Route de Reillanne à Banon [champs à Vachère], L'Escale (Laurent, *Herbor.*) ; Riez (*Herbier scolaire*).

94. **F. parviflora** Lamk. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 181. — Bonn., *Fl. Fr.*, *ill.*, *t. I*, *p.* 54). Annuel. — Mai-juillet.

Un peu partout dans les champs de la partie méridionale.

Digne (Honnorat, *Cat.* n° 4103) ; Puimichel, Valensole [Logisson], Quinson (Laurent, *Herbor.*).

95. **F. spicata** L. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 183 = *Platycapnos spicatus* Bernh. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 54). Annuel. — Avril juin.

Champs à Aubignosc (Dessalle, *Cat.* « Reverchon »).

Après ce qu'en dit Burnat, *Fl. Alp. Mar.*, *t. I*, *p.* 15, au sujet de la présence de cette plante dans les Alpes-Maritimes et de la provenance des échantillons de Reverchon, nous sommes tenu à une prudente réserve, nous n'avons pas rencontré nous-même cette espèce et ne l'avons pas vue signalée, toutefois d'après sa dispersion il serait bien extraordinaire qu'elle ne se trouve pas dans la partie méridionale du département.

96. **F. Vaillantii** Lois. (R. et F., *Fl. Fr.*, *t. I*, *p.* 180. — Bonn., *Fl. Fr. ill.*, *t. I*, *p.* 54). Annuelle. — Mai-juillet.

Champs cultivés.

Saint-Paul [bords de l'Ubaye], Serenne, Fouillouze (*Herbier* Boudeille) ; Uvernet [à la Corbière bergerie 1300], Barcelonnette, La Condamine [champs à 1200] (*Herbier* Derbez) ; Aubignosc (Dessalle, *Cat.* « Reverchon ») ; Castellane (Honnorat, *Cat.* n° 4102 « Emeric »).

Cette espèce bien voisine de *F. parviflora* Lamk., a été souvent confondue avec elle, nous tenons pour exactes les stations citées par Derbez.

(*A suivre.*).